

Inventaire forestier départemental

Oise

III^e inventaire 2001



*INVENTAIRE FORESTIER
NATIONAL*

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

DÉPARTEMENT DE L'OISE

TROISIÈME INVENTAIRE FORESTIER DU DÉPARTEMENT

(2001)

Résultats et commentaires



© IFN 2006

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT	5
1.1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE	5
1.2. DÉMOGRAPHIE (SOURCE : INSEE – RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE 1999)	5
1.3. GÉOGRAPHIE PHYSIQUE ET CLIMAT	5
1.3.1 Géographie physique et géologie (sources : IFN, Conseil Général et Préfecture de l'Oise)	5
1.3.2. Climat (source Météo France).....	6
1.3.3. Régions forestières.....	6
2. MÉTHODE ET CALENDRIER DU 3^E INVENTAIRE DE L'OISE.....	9
2.1. MÉTHODE D'INVENTAIRE	9
2.2. CALENDRIER DES OPÉRATIONS D'INVENTAIRE.....	10
2.2.1. Prise de vues aériennes.....	10
2.2.2. Cartographie et photo-interprétation	10
2.2.3. Contrôle et levé au sol.....	11
2.3. PRÉCAUTIONS À OBSERVER DANS L'UTILISATION DES RÉSULTATS.....	11
2.3.1. Précautions d'ordre général.....	11
2.3.2. Utilisation d'accroissements en volume	11
2.3.3. Précision de quelques résultats	12
3. LES FORMATIONS BOISÉES ET ARBORÉES	13
3.1. SUPERFICIE BOISÉE	13
3.1.1. Formations boisées	13
3.1.2. Peupleraies	14
3.1.3 Ligneux hors forêt.....	16
3.2. FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION	17
3.2.1. Structure et composition	17
3.2.3. Volume des principales essences du département	21
3.2.4. Proportion de peuplements mélangés	22
3.3. ÉCOLOGIE.....	22
3.3.1. Méthodologie.....	22
3.3.2. Caractéristiques écologiques.....	23
3.3.3. Données floristiques	24
4. RÉGIONS FORESTIÈRES	27
PAYS DE THELLE ET VEXIN FRANÇAIS	29
PAYS DE BRAY	33
SOISSONNAIS	37
PLATEAU PICARD.....	41
PICARDIE VERTE	45
VALOIS	49
5. LES TYPES DE PEUPEMENT DE L'OISE.....	53
6. RÉSULTATS PAR ESSENCE	65
6.1. RÉSULTATS GÉNÉRAUX.....	65
6.2. RÉSULTATS DÉTAILLÉS	66
6.2.1. Les chênes (rouvre et pédonculé).....	67
6.2.2 Le hêtre	69
6.2.3. Le frêne	71
6.2.4 Le pin sylvestre	74
GLOSSAIRE.....	77
BIBLIOGRAPHIE	85
TABLEAUX STANDARD.....	87

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT

1.1. Situation géographique

L'Oise fait partie de la région Picardie, avec l'Aisne et la Somme. Le département couvre une superficie de 5 860 km², soit 30,2 % de la superficie de la Picardie. L'Oise se présente sous la forme d'un rectangle d'une centaine de kilomètres de longueur pour une soixantaine de largeur. Elle est bordée au nord par la Somme, à l'est par l'Aisne, au sud par le Val d'Oise et la Seine-et-Marne, à l'ouest par la Seine-Maritime et l'Eure. La limite sud du département est située à 35 km au nord de Paris.

1.2. Démographie (source : INSEE – résultats du recensement de 1999)

L'Oise compte 766 441 habitants soit une densité de 131 hab/km², contre 108 habitants/km² pour l'ensemble de la France. C'est le département le plus peuplé de Picardie (il compte 41,3 % de la population de la région). Il est composé de 693 communes. Le chef-lieu du département est Beauvais avec 57 355 habitants, c'est aussi la commune la plus peuplée du département.

1.3. Géographie physique et climat

1.3.1 Géographie physique et géologie (sources : IFN, Conseil Général et Préfecture de l'Oise)

L'Oise est le prolongement nord du Bassin parisien. La physionomie générale du département est celle d'une région à relief bas. C'est une région de plateaux et de plaines calcaires entaillée par deux vallées principales. La première est arrosée par le Thérain coulant du nord-ouest, la deuxième par l'Oise, qui prend sa source près de Chimay en Belgique et rejoint la Seine à Conflans-Sainte-Honorine dans le Val-d'Oise après avoir coulé sur 302 km. Le département de l'Oise est traversé par de nombreuses rivières (il compte 1 500 km de rivières). Les principaux autres cours d'eau sont :

- L'Aisne, qui prend naissance dans la Meuse et rejoint l'Oise à Choisy-au-Bac ;
- Le Matz, qui rencontre l'Oise au niveau de la commune de Thourotte après un parcours de 23 kilomètres ;
- La Brèche, qui prend sa source à Reuil-sur-Brèche. Elle atteint l'Oise au lieu-dit "Pont de Brèche", après avoir serpenté sur 51 kilomètres ;
- L'Automne, qui prend sa source dans l'Aisne et se jette dans l'Oise à Verberie après avoir parcouru 35 kilomètres.

Au nord et au centre, on rencontre des plateaux où domine l'agriculture. À l'ouest, se trouve la boutonnière argileuse du pays de Bray, bordée de falaises de craies. Au sud, le Pays de Thelle et le Vexin sont couverts d'étendues céréalières et betteravières. Il en est de même pour le Valois, qui abrite en outre à l'est les célèbres forêts de Compiègne et de Chantilly.

Le point culminant du département se trouve à 236 mètres (Savignies) et le point le plus bas à 27 mètres.

Le substratum du département est constitué par une vingtaine d'étages géologiques appartenant à l'ère secondaire (Jurassique supérieur et Crétacé) et à l'ère tertiaire (Paléocène, Éocène et Oligocène). Mis à part la boutonnière du pays de Bray et le nord du Soissonnais (région de collines où sables et argiles se succèdent sur de faibles distances), on distingue schématiquement deux grands ensembles :

- Le pays de craie (Plateau picard, Picardie verte et Pays de Thelle). La craie atteint souvent 100 m d'épaisseur. Après l'immersion tertiaire, l'altération des couches superficielles a donné naissance à des argiles à silex d'épaisseur très variable. Le tout a été recouvert au Quaternaire de limon des plateaux (loess), abondant là où le substratum est horizontal et qui atteint parfois plusieurs mètres d'épaisseur ;
- Le pays de calcaire grossier (Valois, Vexin français et majeure partie du Soissonnais). Le Lutécien (Éocène moyen), constitué d'épaisses couches de calcaire coquillier, repose sur les sables de Cuise et l'argile plastique de l'Yprésien (Éocène inférieur), eux-mêmes recouvrant les sables de Bracheux du Thanétien (Paléocène supérieur). À part la partie du Valois à l'ouest de la Brèche et de l'Oise, traversée par les profondes vallées du Thérain et de ses affluents qui font affleurer le Thanétien et l'Yprésien, les autres parties du pays de calcaire grossier sont plus homogènes : ils forment de vastes plateaux presque horizontaux, recouverts d'une épaisse couche de limons. Dans ces pays, les principaux faciès de l'Éocène supérieur et de l'Oligocène apparaissent sous forme de buttes témoins ou de placages.

1.3.2. Climat (source Météo France)

Le département de l'Oise est soumis à un climat océanique, doux et humide, avec prédominance des vents d'ouest à sud-ouest qui apportent des perturbations naissant sur l'Atlantique.

Précipitations : Protégée à l'ouest par les collines du pays de Bray où il tombe chaque année en moyenne plus de 800 mm d'eau, la région de Beauvais ne connaît pas une pluviométrie très élevée (668 mm en moyenne par an). La fréquence de ces pluies est par contre élevée, puisque le nombre moyen de jours avec précipitations supérieures à 1 mm est de 116 jours, soit pratiquement 1 jour sur 3. Ces pluies sont réparties sur toute l'année et la pluviométrie diffère peu entre le mois le plus sec et le mois le plus arrosé (49 mm en avril contre 68 mm en décembre). Les épisodes pluvieux intenses sont assez rares (2,9 jours par an avec un cumul quotidien dépassant 20 mm, soit 20 litres au m²).

Températures : Le climat est assez doux du fait de la proximité de la mer et de l'altitude modeste. La température moyenne annuelle est égale à 10,1°C. Janvier est le mois le plus froid avec une température moyenne de 3,0°C, juillet est le mois le plus chaud avec une température moyenne de 17,6°C. Il gèle sous abri en moyenne 62 jours par an. Les étés sont assez frais avec 29 jours de température maximale supérieure à 25°C. La canicule est rare, il y a en moyenne 5 jours par an où les températures maximales dépassent 30°C.

Ensoleillement : La durée d'insolation est peu élevée, en moyenne 1 589 heures par an soit 4,3 heures par jour. C'est en décembre que le soleil est le moins généreux (43 heures). En juillet, la durée d'insolation atteint quand même 210 heures en moyenne. Les plus belles journées d'été sont souvent associées au décalage de l'anticyclone des Açores sur l'Europe de l'Ouest.

Brouillards : Les brouillards (visibilité inférieure à 1 km) sont fréquents (moyenne 55 jours par an, avec un maximum en octobre de 8 jours). Les situations anticycloniques d'hiver sont favorables à la formation de ces brouillards. Ils se produisent souvent en cours de nuit en raison du refroidissement nocturne qui provoque la formation de petites gouttelettes en suspension dans l'atmosphère.

Neige : La neige apparaît surtout quand le vent est au nord ou au nord-est et elle tombe essentiellement entre novembre et mars (16 jours par an dont 8 répartis entre janvier et février). On n'observe que 12 jours de sol couvert de neige.

Orages et grêles : La majorité des orages circule dans un régime de vents de sud-ouest qui apportent de l'air d'origine subtropicale, chaud et humide. La plupart d'entre eux s'observent entre mai et septembre (14 jours en moyenne au cours de cette période, sur un total annuel de 18 jours). Enfin la grêle est peu fréquente (3 jours par an).

Vents : Les vents dominants viennent du secteur sud-ouest, en raison de la fréquence des systèmes dépressionnaires situés sur le proche Atlantique. Toutefois, on peut noter un nombre important de situations avec vents de nord-est (la bise), notamment quand l'anticyclone continental de Sibérie se renforce, en hiver et au printemps. Les vents forts supérieurs à 16 m/s (58 km/h) sont observés 41 jours par an. Les vents tempétueux dépassant 100 km/h en rafales sont enregistrés 1,6 jour par an.

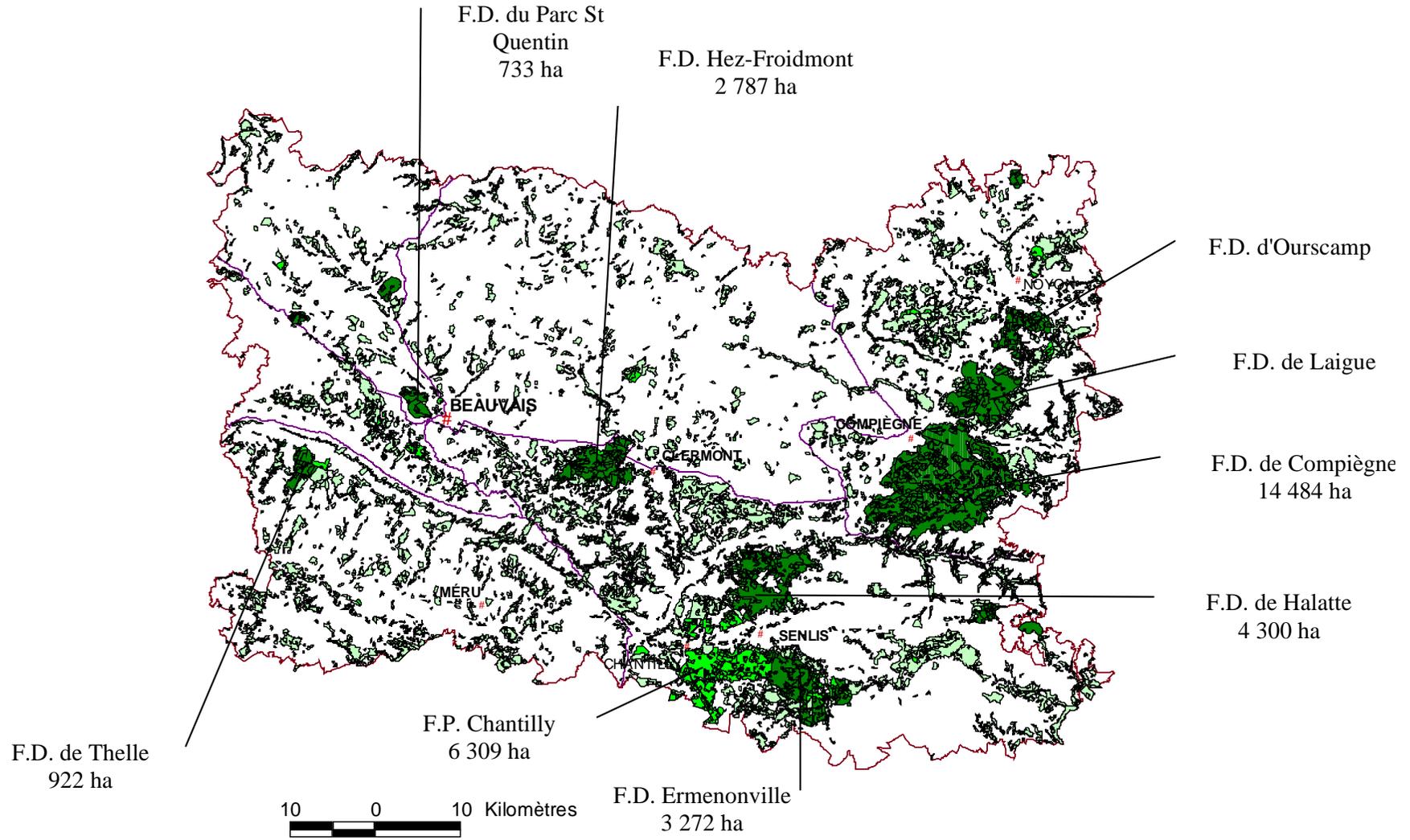
1.3.3. Régions forestières

Le département de l'Oise est divisé en 6 régions forestières, présentées de façon détaillée dans le chapitre 4 :

- Pays de Thelle et Vexin français ;
- Pays de Bray ;
- Soissonnais ;
- Plateau picard ;
- Picardie verte ;
- Valois.

La surface de chaque région, sa répartition par utilisation du sol ainsi que son taux de boisement figurent dans le tableau standard 3.

Carte des principales forêts de l'Oise



2. MÉTHODE ET CALENDRIER DU 3^E INVENTAIRE DE L'OISE

Les résultats présentés dans ce document sont ceux du 3^e inventaire forestier du département de l'Oise, référencés sous l'année 2001. Les deux inventaires précédents ont été réalisés en 1976 et en 1990.

L'inventaire forestier d'un département se décompose en 3 types d'inventaire, différant par la nature de la formation inventoriée, et par la méthode utilisée pour les décrire : l'inventaire des formations boisées de production (forêts), dit inventaire général, l'inventaire des peupleraies (cultivées) et l'inventaire des ligneux hors forêt (haies, alignements et arbres épars).

Les résultats de ce 3^{ème} inventaire forestier sont également présentés à la fin de ce document sous forme de tableaux dits « tableaux standard », numérotés de 1 à 19. Lorsqu'il est fait référence à l'un de ces tableaux dans le texte, nous précisons qu'il s'agit d'un tableau standard et nous indiquons son numéro : par exemple « voir tableau standard 15 ». Dans ces tableaux, comme dans tout ce document, les termes « propriété (ou forêt) publique » et « propriété (ou forêt) privée » sont respectivement synonymes de « terrain d'état, ou autre, relevant du régime forestier » et de « terrain ne relevant pas du régime forestier ».

2.1. Méthode d'inventaire

L'inventaire général est adapté aux formations boisées de production et aux landes. La méthode utilisée est présentée sur l'Internet à l'adresse www.ifn.fr. Les explications qui suivent ne font qu'exposer les différentes étapes du travail, pour faire comprendre le rôle fondamental de la notion de « domaine d'étude » et des critères qui les définissent.

La première étape consiste à répartir la surface à inventorier en domaines d'étude cartographiés (DEC) ; cette répartition se fait à l'aide de photographies aériennes, en cartographiant les ensembles qui apparaissent homogènes quant à trois critères essentiels définis *a priori* :

- la région forestière ;
- la nature juridique de propriété ;
- le type de formation végétale.

Dès lors que des surfaces élémentaires relèvent de la même région forestière, de la même nature juridique de propriété et du même type de formation végétale, elles appartiennent au même DEC, celui-ci étant très généralement dispersé en de nombreux morceaux nommés « faces ». La surface de chacun des DEC est déterminée par planimétrie informatique.

La seconde étape (= 1^{ère} phase de l'échantillonnage) est la photo-interprétation de points systématiquement et régulièrement répartis (1 point pour 31,25 ha). Sur ces points on détermine, outre le DEC d'appartenance, la couverture et l'utilisation du sol, c'est-à-dire la nature et l'utilisation que l'activité humaine réserve au sol. La liste des couvertures et utilisations du sol est la suivante :

- formations boisées de production ;
- autres formations boisées (de protection ou d'agrément) ;
- landes ;
- terrains agricoles ;
- peupleraies cultivées ;
- eaux ;
- terrains improductifs (au point de vue agricole ou forestier).

Pour les formations boisées de production et pour les landes, l'analyse est poussée plus loin et l'on examine une zone circulaire de 25 m de rayon autour du point ; par exemple, pour les forêts, on détermine la taille du massif forestier, la composition (feuillus ou conifères) et la classe de volume par hectare.

La troisième étape consiste à regrouper en domaines d'étude statistique (DES) les DEC de faible effectif de points échantillons ; pour ce regroupement, on rassemble des DEC ne différant que par le type de formation végétale.

La quatrième étape, ou préparation de l'échantillon, s'appelle la stratification. Grâce aux critères précédents, les points photo-interprétés sont regroupés en ensembles homogènes ou « familles ». Chaque famille reçoit une partie de la surface du DES auquel elle appartient, au prorata du nombre de points. Suivant leurs effectifs, les

familles constituent une strate à elles seules ou sont regroupées à plusieurs dans une même strate. Puis, selon l'intérêt porté à la strate et la précision que l'on souhaite obtenir, on choisit un taux d'échantillonnage qui permet de tirer au sort un échantillon de la strate. Le taux d'échantillonnage n'est qu'exceptionnellement inférieur à un point pour 6 : un point ne peut représenter plus de 200 ha environ. L'échantillon total est la somme des échantillons tirés dans chaque strate.

Dans une cinquième étape, les points échantillons sont visités au sol pour un contrôle de la photo-interprétation (= 2^e phase de l'échantillonnage), puis pour un levé des caractéristiques dendrométriques et écologiques (= 3^e phase de l'échantillonnage). Pour cela, trois placettes concentriques sont assises autour du point échantillon. C'est sur ces placettes que les arbres sont comptés, identifiés et répertoriés par type (selon leur origine, état, forme, classe de dimension, etc.), que sont mesurés leurs dimensions, leur âge et leurs accroissements en diamètre et en hauteur et qu'est notée leur qualité. Un relevé de données écologiques et floristiques est également effectué (voir paragraphe 3.3.).

Enfin arrive l'étape des calculs : ceux-ci se font d'abord pour les arbres de chaque placette (cubage, détermination de l'accroissement en volume, etc.) ; les effectifs, volumes, accroissements et recrutements sont calculés par placette (sommation des résultats obtenus sur les arbres de la placette), puis sont ramenés à l'hectare et ventilés par essence et par type d'arbre. On calcule les moyennes pour tous les points d'une même strate et on étend les résultats moyens à toute la strate correspondante. On passe ensuite aux résultats des DES par une sommation des résultats des strates composantes. Il est alors facile de trouver des résultats plus globaux en additionnant les résultats des DES inclus dans le superdomaine constitué par la réunion de DES. Pour un domaine quelconque, des estimateurs particuliers doivent être mis en œuvre.

2.2. Calendrier des opérations d'inventaire

2.2.1. Prise de vues aériennes

La couverture photographique du département a été réalisée entre le 17 juin 1999 et le 11 septembre 1999 et entre le 27 juin 2000 et le 25 août 2000 sur émulsion infra-rouge couleur, avec une focale de 153 mm.

Photos	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Année de référence	1975	1986	1999
Clichés utiles	509	954	942
Échelle et émulsion	1/25 000 – IRNB et panchromatique	1/20 000 – IRNB et panchromatique	1/20 000 – IRC

(IRNB = Infra-rouge noir et blanc ; IRC = Infra-rouge couleur)

2.2.2. Cartographie et photo-interprétation

Le travail de cartographie et de photo-interprétation a porté sur 942 clichés au format 23 x 23 cm, à une échelle moyenne de 1/20 000. Lors de cette première phase de l'inventaire, 18 836 points ont été interprétés et répartis selon l'usage du sol en :

Usage du sol	nb de points 1 ^{ère} phase	nb de points 2 ^e phase (après contrôle)
formations boisées de production	3 843	968
autres formations boisées	116	13
lande	173	94
peupleraie cultivée	279	7
terrain agricole	12 342	20
terrain improductif	1 970	52
eau	113	0
<i>Total</i>	<i>18 836</i>	<i>1 154</i>

2.2.3. Contrôle et levé au sol

À l'issue du contrôle de 2^e phase (voir § précédent), 968 points, tous en forêt de production, ont fait l'objet d'un relevé dendrométrique et phytoécologique lors de l'inventaire de 2001.

Dates et nombre de points des inventaires au sol des formations boisées de l'Oise

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3
Année de référence	1976	1990	2001
Nombre de points forêt	968	1058	968

2.3. Précautions à observer dans l'utilisation des résultats

2.3.1. Précautions d'ordre général

Le lecteur est invité à prendre certaines précautions pour l'utilisation des résultats de l'Inventaire forestier national publiés dans le présent document.

Les résultats sont précis, et même très précis, lorsqu'ils concernent de grandes masses de données, par exemple au niveau départemental (surface boisée totale, volume total), pour une région forestière relativement boisée ou pour un type de peuplement assez étendu dans le département.

La précision des résultats diminue d'autant plus que l'on entre dans le détail, et, pour des surfaces de l'ordre de quelques centaines d'hectares ou des volumes sur pied de quelques dizaines de milliers de mètres cubes, la précision peut être très faible (sans que ces résultats soient erronés), comme le montrent certains des tableaux publiés avec la description des types de peuplements forestiers.

2.3.2. Utilisation d'accroissements en volume

Il y a lieu de rester prudent dans l'utilisation des résultats concernant les accroissements en volume.

Tous les résultats d'accroissement en volume sont calculés à partir de mesures de l'accroissement radial et de l'accroissement en hauteur des 5 dernières années. Ces accroissements sur 5 ans sont mesurés aussi exactement que possible pour chacun des arbres des placettes d'inventaire et globalement ils sont corrects. Cependant, les accroissements en volume qui en découlent représentent une moyenne annuelle sur 5 ans et rien de plus. Une période de seulement 5 années est sensible aux aléas climatiques extrêmes, et autres influences, et la valeur obtenue peut éventuellement s'écarter de la valeur qui aurait été calculée sur 10 ou 20 ans.

Le lecteur qui envisagerait d'utiliser les résultats d'accroissement en volume (par exemple pour en déduire une estimation de la ressource) doit tenir compte de cette variabilité et peut en réduire les effets comme suit :

- utiliser les valeurs non publiées de l'accroissement radial mesuré sur une période de 10 ans. Ces valeurs peuvent manquer pour certains arbres et il n'existe pas de mesure correspondante pour l'accroissement en hauteur sur 10 ans. On peut cependant en déduire un coefficient correctif convenable du moins pour certaines utilisations ;
- construire une moyenne convenablement pondérée (en tenant compte des structures des peuplements pour les deux inventaires) entre les résultats publiés de deux inventaires successifs.

Les valeurs des accroissements en volume publiées par l'Inventaire forestier national doivent être considérées comme globalement exactes pour la période de 5 ans concernée.

2.3.3. Précision de quelques résultats

Le calcul des variances résultant des échantillonnages réalisés au cours des deux phases de l'inventaire et tenant compte des déclassements a donné les résultats suivants, pour l'écart-type ayant deux chances sur trois de ne pas être dépassé :

(ces chiffres n'intègrent pas l'imprécision liée aux mesures de terrain elles-mêmes)

Superficies boisées de production (%)

Propriété	1 ^{er} inventaire 1976	2 ^e inventaire 1990	3 ^e inventaire 2001
Domanial	0,6	0,7	0,6
Communal	1,5	0,9	1,3
Privé	2,4	2,0	1,1
Ensemble	1,5	1,3	0,7

Volume (%)

Propriété	1 ^{er} inventaire 1976	2 ^e inventaire 1990	3 ^e inventaire 2001
Domanial	3,1	3,5	4,3
Communal	6,7	4,2	7,7
Privé	3,8	3,4	3,1
Ensemble	2,1	2,4	2,4

Accroissement (%)

Propriété	1 ^{er} inventaire 1976	2 ^e inventaire 1990	3 ^e inventaire 2001
Domanial	3,0	3,4	4,2
Communal	7,2	4,5	8,4
Privé	4,0	3,3	3,2
Ensemble	2,3	2,4	2,5

AVERTISSEMENT

Dans les tableaux, chaque résultat est calculé le plus exactement possible et les volumes, accroissements et productions sont présentés après avoir été arrondis à l'unité retenue (100 m³, 10 m³/an, 0,05 m³/ha/an, etc). Cet arrondi est fait à la valeur la plus proche, indépendamment des autres, même lorsque le résultat donné dans une case du tableau dépend de résultats figurant dans d'autres cases du tableau. Il peut donc se faire, par exemple, que la valeur donnée pour un total ne soit pas égale au total des valeurs élémentaires.

3. LES FORMATIONS BOISÉES ET ARBORÉES

3.1. Superficie boisée

3.1.1. Formations boisées

La superficie boisée de l'Oise en 2001 est de 122 242 ha (voir tableau standard 1), ce qui correspond à un taux de boisement de 20,8 %, inférieur à la moyenne métropolitaine qui est de 27,4 %. Le taux de boisement a augmenté de 1,1 point depuis le 1^{er} inventaire où il était de 19,7 %, ce qui représente 5,5 % de superficie boisée en plus. La superficie boisée a beaucoup augmenté entre 1976 et 1990, la progression des forêts a été plus faible ensuite : les forêts ont gagné en moyenne 332 ha par an de 1976 à 1990, et 175 ha de 1990 à 2001.

Évolution des superficies boisées totales (ha)

Propriété	1 ^{er} inventaire	2 ^e inventaire	3 ^e inventaire	Évolution	
	1976	1990	2001	1990-2001	1976-2001
Domanial	31 915	32 852	32 811	N.S	(*)
Communal	7 608	7 723	7 817	N.S	(*)
Privé	76 327	79 946	81 614	+ 2,1 %	(*)
Total	115 850	120 521	122 242	+1,5 %	+ 5,5 %

N.S : non significatif.

(*) : non comparable : lors du 1^{er} inventaire, la superficie des forêts relevant du régime forestier était celle dite « officielle », donnée par l'ONF (Office national des forêts) ; depuis le 2^e inventaire, les chiffres publiés par l'IFN résultent de planimétrie numérique : la comparaison est donc impossible entre le 1^{er} inventaire et le 3^e inventaire, sauf pour la superficie totale.

L'Oise est le département qui a le plus fort taux de boisement de Picardie. Il existe cependant de fortes disparités entre régions forestières (voir tableau standard 3). Les régions forestières les plus boisées sont le Soissonnais (39 200 ha de forêts, soit un taux de boisement de 33,2 %) et le Valois (45 104 ha de forêt, soit un taux de boisement de 29,1 %). Les régions forestières dont le taux de boisement est le plus faible sont le Plateau picard (taux de boisement de 7,5 % pour 10 946 ha de forêts) et la Picardie verte (taux de boisement de 12,1 % pour 6 339 ha de forêts). Les autres régions forestières ont un taux de boisement proche de 17 % : 17,8 % pour le Pays de Thelle et Vexin français (15 714 ha de forêt) et 17,1 % pour le Pays de Bray (4 939 ha de forêt).

La forêt dans le département de l'Oise est à 67 % privée. Les forêts publiques se trouvent principalement dans le Soissonnais (20 105 ha de forêts publiques) et le Valois (17 286 ha de forêts publiques). Les autres régions forestières comptent au total 3 237 ha de forêts publiques. Les principales forêts du département sont celles de Compiègne, d'Ermenonville, d'Halatte, de Laigue, de Chantilly et de Hez-Froidmont.

Répartition de la surface boisée entre classes juridiques de propriété dans chaque région forestière (en % de la surface boisée totale - formations boisées de production et autres formations boisées - de la région forestière)

Région forestière	Type de propriété		
	Domanial	Communal	Privé
Pays de Thelle et Vexin français	6 %	2 %	92 %
Pays de Bray		7 %	93 %
Soissonnais	50 %	1 %	49 %
Plateau picard		2 %	98 %
Picardie verte	22 %	1 %	76 %
Valois	24 %	14 %	62 %
Département	27 %	6 %	67 %

3.1.2. Peupleraies

Surfaces de peupleraies par classe d'âge (ha)

Classes d'âge	1976	1990	2001
0 à 4 ans	587	1 144	800
5 à 9 ans	698	770	1 059
10 à 14 ans	1 602	953	908
15 à 19 ans	2 070	773	721
20 à 24 ans	1 735	817	637
25 ans et plus	646	2 638	912
Total	7 338	7 095	5 038

La surface des peupleraies a diminué assez fortement depuis 1976, d'abord assez peu jusqu'en 1990, puis plus nettement depuis. Cette diminution a principalement affecté les peupleraies de la basse vallée de la Brèche, en aval de Clermont, et celles de la vallée de l'Automne, en amont de Verberie. Cette diminution a concerné majoritairement les peupleraies âgées entre 1990 et 2001. La comparaison des cartes relatives aux inventaires de 1990 et 2001 amène à penser que ces vieilles peupleraies, une fois coupées, n'ont pas été replantées et ont été envahies par des essences forestières, les feuillus divers et le taillis préexistant prenant le relais : elles sont en effet maintenant cartographiées pour leur plus grande part en tant que « autre mélange de futaie de feuillus et taillis ».

Volumes par classe d'âge (m³/ha)

Classes d'âge	1976	1990	2001
0 à 4 ans	0,0	1,2	1,9
5 à 9 ans	20,4	25,5	36,7
10 à 14 ans	78,1	82,0	109,5
15 à 19 ans	145,3	126,1	175,9
20 à 24 ans	234,9	183,3	242,7
25 ans et plus	362,5	331,5	300,4
Total	160,3	172,1	138,0

Les volumes de peuplier ont augmenté de 12,8 % entre 1976 et 1990. Ils ont ensuite diminué de 45 % entre 1990 et 2001, reflétant bien la très forte diminution de surface des peupleraies âgées constatée durant cette période.

Accroissements par classe d'âge (m³/ha/an)

Classes d'âge	1976	1990	2001
0 à 4 ans	0,0	0,1	0,3
5 à 9 ans	2,9	3,0	4,6
10 à 14 ans	6,0	6,3	9,2
15 à 19 ans	8,4	7,3	10,5
20 à 24 ans	10,7	8,4	11,0
25 ans et plus	13,0	10,0	9,9
Total	8,3	6,7	7,4

Entre 1976 et 1990, il y a eu vieillissement excessif des peupleraies, avec chute sensible de l'accroissement des peupleraies trop âgées. Par ailleurs, l'évolution actuelle, en particulier pour les classes d'âge de 5 à 9 ans, 10 à 14 ans et 15 à 19 ans, est le reflet du choix de clones plus productifs dans le jeune âge.

Nombres de peupliers à l'hectare

Classes d'âge	1976		1990		2001	
	Plantés	Vivants	Plantés	Vivants	Plantés	Vivants
0 à 4 ans	212	208	189	173	199	187
5 à 9 ans	208	199	197	181	191	171
10 à 14 ans	216	209	212	187	183	164
15 à 19 ans	223	213	203	174	210	187
20 à 24 ans	230	211	205	165	213	188
25 ans et plus	286	236	211	163	210	165
Total	227	212	204	171	200	176

En 44 ans (de 1952, soit 24 ans avant le 1^{er} inventaire, à 1996, soit 5 ans avant le 3^e inventaire), le nombre de peupliers plantés à l'hectare a sensiblement diminué, passant en moyenne de 286 plants/ha à 199 plants/ha, moins toutefois que ne pourrait le laisser supposer l'évolution des techniques : il reste des plantations traditionnelles à des densités supérieures à 200 plants/ha, alors que les plantations réalisées avec des clones récents et plus performants se font sur la base de 156 plants/ha.

Surfaces par clone dominant (ha)

Classes d'âge	1990					2001				
	Robusta	I 214	Autres euraméricains	Inter-américains	Autres clones	Robusta	I 214	Autres euraméricains	Inter-américains	Autres clones
0 à 4 ans	190	24		586	344		18	68	715	
5 à 9 ans	418	121	35	125	70	47	18	301	693	
10 à 14 ans	812	125			16	152	36	202	483	35
15 à 19 ans	584	122	39		28	469	31	160		61
20 à 24 ans	364	295	159			434	22	176		5
25 ans et plus	1676	369	505		88	504	137	272		
Total	4044	1056	738	711	546	1606	262	1178	1891	101

En 1990, dans les « autres clones », il y avait 186 ha de *Trichocarpa* et 360 ha de clones non déterminés : ces 360 ha devraient réapparaître pour partie (272 ha étaient dans la classe d'âge 0 à 4 ans) en 2001, dans la rubrique

« autres clones ». Or, cette rubrique ne renferme que des *Trichocarpa*. Les peupliers portés par ces 272 ha ont donc été identifiés en 2001, comme « autres euraméricains », si l'on examine les flux possibles d'une dénomination à l'autre. On peut noter :

1. le déclin de « Robusta », amorcé depuis 15 ans, s'accélère : il semble totalement abandonné actuellement ;
2. le déclin de « I 214 », franchement amorcé depuis 5 ans, après une première désaffection qui remonte 20 ans en arrière. En effet, au premier inventaire (1976), il y avait 1 752 ha en « I 214 » ;
3. la montée en puissance des « interaméricains » (Beaupré en particulier) depuis 15 ans et qui ne faiblissait pas encore en 2001 : 89 % de la classe d'âge 0 à 4 ans est constituée de peupliers interaméricains ;
4. la disparition presque totale, depuis 10 ans environ, des « *Trichocarpa* », jamais très utilisés d'ailleurs : ils ont plafonné à moins de 10 % des surfaces plantées annuellement.

Répartition de la surface des peupleraies par région populicole (ha)

Région populicole	1990	2001
Vallée de l'Oise	499	346
Vallée du Thérain	685	384
Nord-Thérain-Oise	2 769	1 903
Sud-Thérain	577	350
Est-Oise	2 565	2 055
Total	7 095	5 038

Les diminutions importantes des peupleraies, visibles sur la carte des types de peuplement se retrouvent dans les chiffres ci-dessus :

- le recul des peupleraies de la basse vallée de la Brèche se retrouve dans le Nord-Thérain-Oise ;
- le recul des peupleraies de la vallée de l'Automne se retrouve dans l'Est-Oise.

3.1.3 Ligneux hors forêt

Le terme « ligneux hors forêt » désigne les formations ligneuses non prises en compte par l'inventaire des forêts et l'inventaire spécial des peupleraies, à l'exception des vergers, vignes, noyeraies et truffières (voir définition dans le glossaire). Les formations en cause sont des formations linéaires – haies et alignements – et des arbres épars. L'inventaire des ligneux hors forêt (LHF) comprend un repérage sur photographie aérienne, vérifié par des observations de terrain.

Alignements : Il y a 97 km d'alignements de peupliers (± 35 km) et 151 km d'autres alignements (± 64 km). Étant donné le très petit nombre de segments visités sur le terrain (10 points et 15 segments pour chaque type d'alignement), il serait hasardeux de donner plus de détails sur ces alignements.

Haies : Elles se présentent ainsi, par région forestière :

Régions forestières	Surface usage agricole ou lande (ha)	Longueur des haies (km)	Longueur des haies/ha agricole ou lande (m)	Nombre de segments visités
Pays de Thelle et Vexin français	64 135	414	6,5	31
Pays de Bray	21 813	892	40,9	70
Soissonnais	63 333	241	3,8	21
Plateau picard	123 872	562	4,5	37
Picardie verte	42 075	1 058	25,1	65
Valois	84 950	272	3,2	18
Total	400 178	3 439	8,6	242

Il y a 2 061 km de haies arborées (± 168 km) et 1 378 km de haies non arborées (± 146 km). Il apparaît très nettement que deux régions (Pays de Bray et Picardie verte) sont bocagères, les quatre autres étant des régions aux vastes espaces agricoles ouverts. Dans le Pays de Bray, le pourcentage des haies arborées par rapport au total est de 65 %, alors qu'il n'est que de 54 % en Picardie verte, ce qui renforce l'aspect plus forestier du Pays de Bray, déjà plus boisé que la Picardie verte.

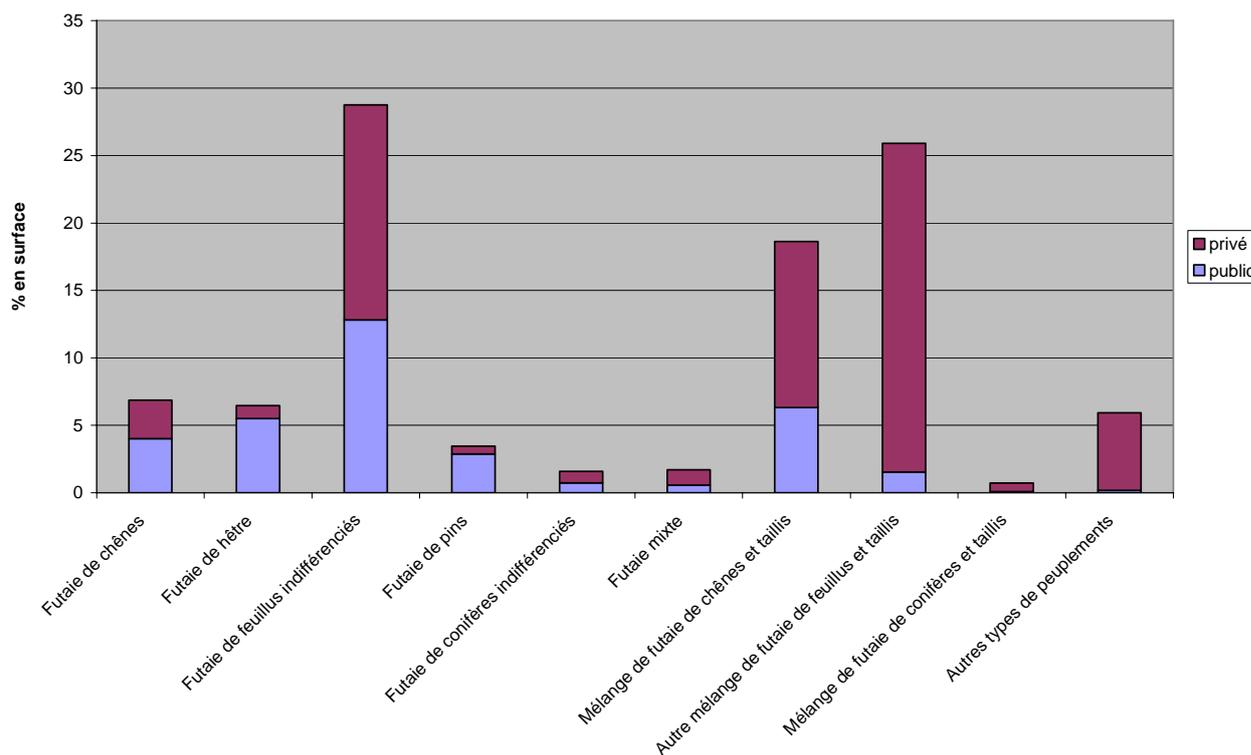
Arbres épars : Ils couvrent une surface de 7 250 ha (± 675 ha) avec 94 segments visités. On ne connaît pas la surface que cette même formation occupait au 2^{ème} inventaire. Ils couvrent une surface 1,3 fois supérieure à celle occupée par les boqueteaux et bosquets des formations boisées de production.

3.2. Formations boisées de production

L'IFN distingue les formations boisées de production, qui font l'objet de mesures détaillées sur le terrain, des autres formations boisées dont la vocation de production de bois est secondaire ou marginale (voir glossaire). Celles-ci sont cartographiées mais ne sont pas inventoriées de façon détaillée (pas de mesures au sol). Avec 117 256 ha, la proportion de formations boisées de production dans l'Oise est de 95,9 % (voir tableau standard 2).

3.2.1. Structure et composition

Les forêts de feuillus sont largement prépondérantes dans le département : 92,4 % de la surface forestière de production soit 108 331 ha contre 8 925 ha de peuplements dominés par les conifères.



Répartition des principaux types de structure et composition en fonction de la catégorie de propriété

En forêt privée, les peuplements prépondérants sont les mélanges de futaie de feuillus et de taillis : les mélanges de futaie de chênes et de taillis représentent 19 % des forêts privées de production (14 429 ha) et les autres mélanges de futaie de feuillus et de taillis en représentent 37 % (28 571 ha). Les futaies de feuillus indifférenciés sont également bien représentées, avec 24 % de la surface des forêts privées soit 18 698 ha.

En forêt publique, les peuplements de futaie feuillue sont prépondérants : les futaies de feuillus indifférenciés représentent 37 % des forêts de production publiques (15 021 ha), les futaies de hêtre 16 % (6 451 ha) et les

futaies de chênes 12 % (4 699 ha). Les mélanges de futaie de chênes et de taillis sont également bien représentés, avec 18 % de la surface des forêts publiques soit 7 411 ha.

Globalement, les types de peuplements les plus représentés sont les futaies de feuillus indifférenciés (33 718 ha), suivis des autres mélanges de futaies de feuillus et taillis (30 371 ha) et des mélanges de futaie de chênes et de taillis (21 841 ha).

La carte ci-après donne la répartition des essences principales par région forestière (voir aussi les tableaux au chapitre 6). Lorsque l'on considère les surfaces par essence principale, les chênes sont majoritaires dans toutes les régions forestières sauf le Soissonnais. Dans le pays de Thelle et Vexin français ils forment l'essentiel des peuplements avec le frêne. Dans le Valois, la Picardie verte et le Plateau picard, les autres peuplements les plus représentés sont les peuplements où dominent le hêtre ou les « autres feuillus ». Dans le Soissonnais, les chênes sont devancés par le hêtre.

Le frêne et les feuillus autres que les chênes rouvre et pédonculé et que le hêtre occupent le tiers de la surface des forêts du département. Les conifères sont toujours assez discrets : la seule présence un peu plus importante, dans une région où la forêt a un poids notable, est celle du pin sylvestre dans le Valois.

3.2.2. Volume de bois sur pied et production

Le volume de bois sur pied dans le département est de 21,5 millions de m³ (dont 63,5 % en forêt privée), soit 183,0 m³/ha. La moyenne nationale se situe à 153,6 m³/ha. Le volume de bois de feuillus représente 91,9 % du total et le volume de bois de conifères 8,1 % (voir tableau ci-dessous).

Volume de bois sur pied (m³) par type de propriété

	Domanial	Communal et assimilé	Privé	Total
Feuillus	5 718 500	1 121 400	12 878 200	19 718 100
Conifères	846 900	155 400	738 200	1 740 500
<i>Total</i>	<i>6 565 400</i>	<i>1 276 800</i>	<i>13 616 400</i>	<i>21 458 600</i>

Les volumes ont progressé régulièrement de 1976 à 2001. La baisse en forêt domaniale (moins 10,7 % en 1990 par rapport à 1976) est la conséquence des importants chablis de hêtre survenus en février 1990, quelques mois avant le passage des équipes de terrain.

Évolution des volumes de bois sur pied (m³)

Type de propriété	1 ^{er} inventaire	2 ^{ème} inventaire	3 ^{ème} inventaire	Évolution	
	1976	1990	2001	1990-2001	1976-2001
Domanial	6 928 500	6 189 300	6 565 400	+ 6,1 %	- 5,2 %
Communal	1 011 700	1 116 000	1 276 800	+ 14,4 %	+ 26,2 %
Privé	10 075 300	12 017 400	13 616 400	+ 13,3 %	+ 35,1 %
Total	18 015 500	19 322 700	21 458 600	+ 11,1 %	+ 19,1 %

La production brute annuelle avoisine les 7,3 m³/ha/an pour l'ensemble des forêts de production du département, ce qui est supérieur à la moyenne nationale de 6,5 m³/ha/an (métropole uniquement).

Volume, production et surface des forêts de production par grand type de propriété

	Public	Privé	Total
Volume sur pied (m ³)	7 842 100	13 616 400	21 458 600
Volume par hectare* (m³/ha)	193,3	177,5	183,0
Production brute annuelle (m ³ /an)	277 100	580 750	857 850
Production brute annuelle par hectare ** (m³/ha/an)	6,85	7,55	7,30
Surface (ha)	40 560	76 696	117 256

* Volume bois fort tige sur écorce

** Somme de l'accroissement courant à l'ha (sur écorce) et du recrutement courant annuel à l'ha

Le détail des volume, accroissement et production par essence, par type de peuplement et par région forestière est donné dans les tableaux standard 5 & 6, 10, 11, 12 et 13.

Évolution des accroissement (en m³/an)

Type de propriété	1 ^{er} inventaire	2 ^e inventaire	3 ^e inventaire	Évolution	
	1976 ⁽¹⁾	1990 ⁽²⁾	2001 ⁽³⁾	1990-2001	1976-2001
Domanial	137 700	194 550	217 450	+ 11,8 %	+ 57,9 %
Communal	23 550	42 100	47 800	+ 13,5 %	+103,0 %
Privé	305 800	473 750	542 250	+ 14,5 %	+ 77,3 %
Total	467 000	710 400	807 500	+ 13,7 %	+ 72,9 %

(1) mesurés sur les années 1971 à 1975 ou 1972 à 1976 (environ moitié-moitié)

(2) mesurés sur les années 1985 à 1989 ou 1986 à 1990 (environ moitié-moitié)

(3) mesurés sur les années 1996 à 2000.

Les peupleraies cultivées, non comprises dans les résultats cités ci-dessus, représentent un volume de 695 300 m³, soit 138,0 m³/ha.

3.2.3. Volume des principales essences du département

Comme l'indique le tableau ci-après, dans l'Oise, les essences majoritaires sont le hêtre (19,2 % du volume total), le chêne pédonculé (17,3 % du volume total) et le chêne rouvre (14,5 % du volume total). Ce sont aussi les essences majoritaires au niveau national, quoique dans une proportion moindre : elles représentent respectivement 11,8 %, 12,5 % et 12,6 % du volume total. L'essence majoritaire pour les résineux est le pin sylvestre, qui représente 3,9 % du volume total.

Proportion du volume de bois sur pied des 10 premières essences du département classées par ordre d'importance

(les chiffres pour la France sont issus des *Indicateurs de gestion durable 2000*)

Essence	Oise % du volume total	France % du volume total
Hêtre	19,2	11,8
Chêne pédonculé	17,3	12,5
Chêne rouvre	14,5	12,6
Frêne	8,1	2,6
Charme (1)	7,6	3,8
Tilleul	5,4	
Châtaignier	5,1	4,9
Bouleau	4,5	2,0
Merisier	2,3	
Pin sylvestre	3,9	7,0

(1) 38,0 % du volume de bois de charme est sous forme de tiges de taillis.

En termes de volume, le hêtre est l'essence majoritaire dans le Soissonnais (où se trouve 48,6 % du volume de hêtre du département) et dans la Picardie verte. Le chêne pédonculé est l'essence la plus représentée dans le Valois (où se trouve 41,7 % du volume de chêne pédonculé du département). Le chêne rouvre est l'essence la plus représentée dans les autres régions forestières (Pays de Thelle et Vexin français, Pays de Bray, Plateau picard).

57,4 % du volume de pin sylvestre se trouve dans le Valois. Le frêne, le charme, le châtaignier et le merisier se trouvent majoritairement dans le Soissonnais. Quant aux tilleuls et aux bouleaux, ils se trouvent majoritairement dans le Valois.

Répartition du volume de bois sur pied (m³) par essence et région forestière

	Pays de Thelle et Vexin français	Pays de Bray	Soissonnais	Plateau picard	Picardie verte	Valois	Total
Hêtre	196 100	20 400	1 996 200	364 800	410 800	1 121 200	4 109 500
Chêne pédonculé	424 400	217 800	1 191 200	195 100	131 000	1 545 400	3 705 000
Chêne rouvre	529 000	279 900	599 200	601 800	293 400	803 800	3 107 200
Frêne	367 600	40 000	700 200	86 600	119 400	419 200	1 733 000
Charme	205 700	74 000	551 500	217 800	116 100	458 500	1 623 600
Tilleul	8 600	500	259 300	109 300	53 000	732 500	1 163 300
Châtaignier	279 300	17 800	416 500	0	5 500	379 100	1 098 200
Bouleau	129 000	75 100	206 100	65 100	82 100	406 700	964 100
Merisier	77 900	12 800	168 200	69 600	24 300	151 100	504 000
Autres feuillus	192 100	84 100	659 500	157 900	52 400	564 300	1 710 200
Pin sylvestre	69 500	58 800	217 400	12 600	0	482 400	840 700
Autres conifères	121 200	93 000	363 900	21 300	15 300	285 200	899 800
Total	2 600 400	974 100	7 329 300	1 901 900	1 303 300	7 349 500	21 458 600

3.2.4. Proportion de peuplements mélangés

La proportion de peuplements mélangés (composés de plusieurs essences ou groupes d'essences) est présentée dans le tableau ci-après. Les peuplements composés de 3 essences forestières sont les plus fréquents. Ils représentent 28 % de la surface forestière du département. Sur l'ensemble de la France, ce sont les peuplements composés de 2 essences qui sont les plus fréquents : 28 % de la surface forestière métropolitaine (source : *Indicateurs de gestion durable 2000*).

Proportion de peuplements mélangés (en % de la surface forestière de production, de la région IFN et du département pour la dernière colonne) calculée à partir des relevés dendrométriques de l'inventaire général, hors peupleraies :

Nombre d'essences forestières	Pays de Thelle et Vexin français	Pays de Bray	Soissonnais	Plateau picard	Picardie verte	Valois	Total
1	6 %	11 %	13 %	4 %	4 %	10 %	10 %
2	18 %	21 %	18 %	24 %	13 %	24 %	21 %
3	27 %	33 %	28 %	29 %	21 %	29 %	28 %
4	20 %	8 %	21 %	19 %	34 %	22 %	21 %
5	23 %	12 %	11 %	10 %	17 %	8 %	12 %
6 et +	7 %	15 %	8 %	14 %	12 %	7 %	8 %
Surface forestière de production de la région (ha)	15 466	4 878	38 188	10 602	6 114	42 008	117 256

3.3. Écologie

3.3.1. Méthodologie

L'IFN effectue de façon systématique des relevés phytoécologiques sur ses points d'inventaire depuis 1992 (Drapier et Cluzeau, 2001). Les données suivantes sont recueillies :

topographie : altitude, exposition, pente, position topographique et pente du versant opposé.

Ces caractéristiques topographiques sont appréciées sur le plus grand cercle (25 m de rayon) du point d'inventaire et en considérant aussi l'environnement de la placette.

pédologie : roche-mère, affleurement rocheux, charge en cailloux, texture, profondeur d'apparition de l'hydromorphie, de la carbonatation, type d'humus et type de sol.

flore : espèces ligneuses et herbacées présentes sur un cercle de 15 m de rayon, centré sur le point d'inventaire, ce qui représente une surface de 707 m². Les espèces sont notées sans distinction de strate verticale d'appartenance. Une note de recouvrement en % de la surface du relevé est donnée à chaque espèce présente, selon l'échelle ordinale suivante :

- 1 :] 0-5] ;
- 2 :] 5-25] ;
- 3 :] 25-50] ;
- 4 :] 50-75] ;
- 5 :] 75-100] .

3.3.2. Caractéristiques écologiques

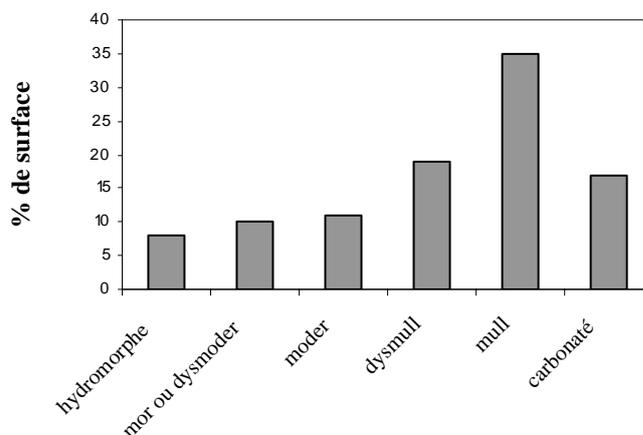
Les caractéristiques écologiques détaillées par région forestière sont présentées dans le chapitre 4.

Les substratums géologiques observés sont essentiellement des formations siliceuses meubles (49 % de la surface inventoriée) et des formations calcaires meubles (38 %).

Les types de sol forestier les plus fréquents sont les sols bruns (36 %), dont un tiers est de type faiblement hydromorphe. On trouve ensuite 15 % de sols bruns calcaires et 12 % de sols brun calciques. Les pseudogleys se rencontrent dans 13 % des peuplements du département.

Les sols à texture dominante limoneuse sont les plus fréquents (48 %) suivis des sols de type sableux (41 %).

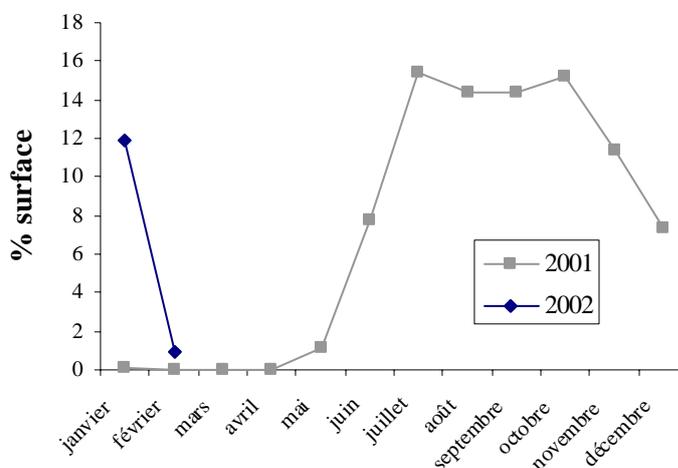
Les humus actifs, de type mull et dysmull, sont présents sur plus de la moitié (54 %) des sols forestiers du département (voir graphique ci-dessous). Les humus de type carbonaté sont relativement importants (17 %).



Fréquence des différentes formes d'humus

3.3.3. Données floristiques

Lors de ce troisième inventaire, 68 % des relevés phytoécologiques ont été effectués entre les mois de mai et octobre.



Pourcentage de surface forestière échantillonnée par mois et année lors du 3^{ème} inventaire du département de l'Oise

Richesse floristique

Le nombre total de taxons (espèces ou genres) observé lors de ce troisième inventaire est de 303 : 51 sont des arbres, 40 des ligneux non arborescents et 212 des herbacées (phanérogames, bryophytes ou ptéridophytes). Parmi ces 303 taxons, 49 n'ont été vus qu'une seule fois, 222 au moins 3 fois et 52 dans plus de 10 % des relevés. Le nombre moyen de taxons par relevé est de 16 (écart-type de 7,3) pour 968 relevés.

Si l'on se base sur les relevés floristiques, le nombre moyen d'espèces d'arbres par placette est de 5,7 (écart-type de 2,2) et le nombre moyen de ligneux non arborescents est de 4,3 (écart-type de 2,5). Le nombre moyen d'espèces ligneuses (arborescentes et non arborescentes) par placette est de 9,8 (écart-type de 4,0). Le nombre moyen d'espèces herbacées par placette est de 7,3 (écart-type de 5,5).

Ces résultats sont calculés sur l'ensemble des strates verticales. Pour les ligneux, arborescents et arbustifs, cela signifie que les semis et les adultes sont confondus. Ces calculs ont été réalisés hors surfaces déboisées et sur la placette de 15 m de rayon.

Lors du relevé dendrométrique, le nom des espèces d'arbre (ou essences) mesurées est noté mais de façon moins détaillée que dans le relevé floristique. Ainsi certaines espèces sont groupées, comme par exemple les érables plane et sycomore qui sont rassemblés sous le terme de grands érables. Sur une liste de 66 essences forestières (espèces d'arbre) établies par l'IFN, 25 correspondent à des groupes d'essences. Cependant, il est intéressant de calculer la richesse en essences forestières, ou espèces d'arbre, à partir du relevé dendrométrique car on peut comptabiliser les espèces dont les arbres ont déjà atteint une certaine dimension : ceux dont le diamètre à 1,30 m est supérieur ou égal à 7,5 cm (ou individus dits recensables).

À partir des relevés dendrométriques de ce 3^{ème} inventaire du département, on comptabilise 2,8 espèces ou groupes d'espèces d'arbres en moyenne par placette (écart-type de 1,4).

Espèces les plus fréquentes

Les 10 espèces ou groupes d'espèces les plus fréquents sont indiqués dans le tableau ci-dessous pour chaque grand type de forme biologique (en pourcentage du nombre total de relevés soit 968).

Arbres		Ligneux non arborescents		Herbacées*	
Noisetier coudrier (<i>Corylus avellana</i>)	55 %	Ronce des bois (<i>Rubus cf. fruticosus</i>)	83 %	Brachypode des bois (<i>Brachypodium sylvaticum</i>)	31 %
Charme (<i>Carpinus betulus</i>)	55 %	Lierre (<i>Hedera helix</i>)	54 %	Laîche des bois (<i>Carex sylvatica</i>)	29 %
Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)	49 %	Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>)	37 %	Polytric élégant (<i>Polytrichum formosum</i>)	29 %
Bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>)	48 %	Chèvrefeuille des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>)	32 %	Fougère aigle (<i>Pteridium aquilinum</i>)	27 %
Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>)	48 %	Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>)	25 %	Fougère mâle (<i>Dryopteris filix-mas</i>)	24 %
Hêtre (<i>Fagus sylvatica</i>)	48 %	Clématite vigne blanche (<i>Clematis vitalba</i>)	21 %	Benoîte commune (<i>Geum urbanum</i>)	22 %
Chêne rouvre (<i>Quercus petraea</i>)	30 %	Sureau noir (<i>Sambucus nigra</i>)	18 %	Euphorbe faux amandier (<i>Euphorbia amygdaloides</i>)	22 %
Merisier (<i>Prunus avium</i>)	27 %	Houx (<i>Ilex aquifolium</i>)	16 %	Mercuriale pérenne (<i>Mercurialis perennis</i>)	21 %
Érable champêtre (<i>Acer campestre</i>)	22 %	Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>)	16 %	Atrichie ondulée (<i>Atrichum undulatum</i>)	21 %
Érable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>)	21 %	Fusain d'Europe (<i>Euonymus europaeus</i>)	15 %	Millet diffus (<i>Milium effusum</i>)	19 %

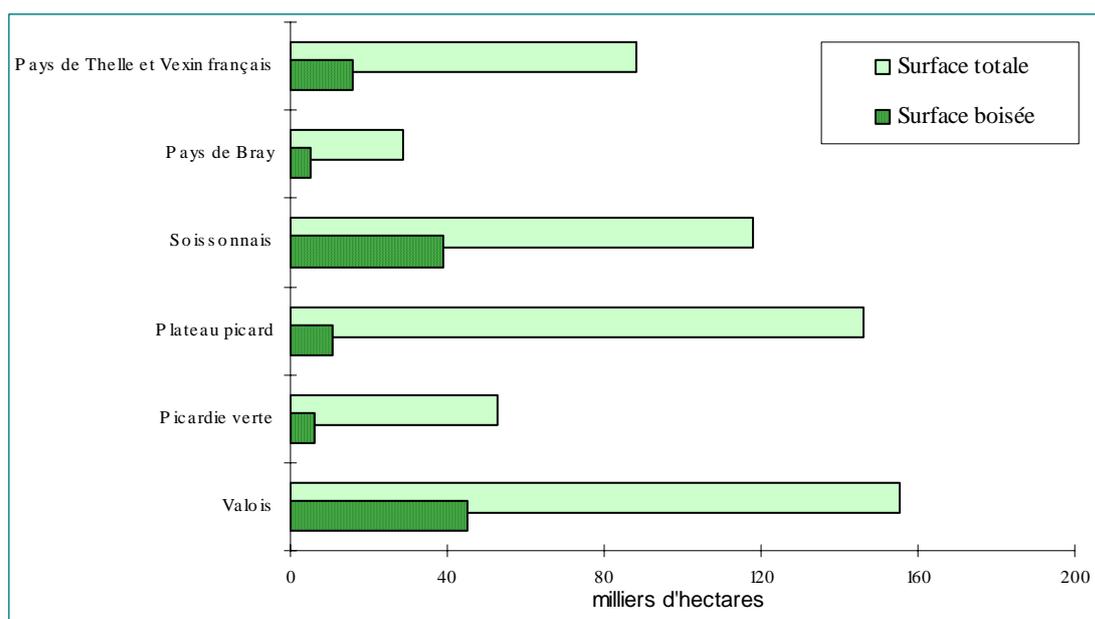
* Les fréquences des herbacées sont à considérer avec précaution car elles dépendent de la période à laquelle sont faits les relevés.

4. RÉGIONS FORESTIÈRES

Le département de l'Oise compte six régions forestières départementales (voir définition dans le glossaire).

Régions forestières	Surface totale	Surface boisée	Taux de boisement
Pays de Thelle et Vexin français	88 393 ha	15 714 ha	17,8 %
Pays de Bray	28 889 ha	4 939 ha	17,1 %
Soissonnais	117 966 ha	39 200 ha	33,2 %
Plateau picard	145 938 ha	10 946 ha	7,5 %
Picardie verte	52 571 ha	6 339 ha	12,1 %
Valois	155 139 ha	45 104 ha	29,1 %
TOTAL	588 897 ha	122 242 ha	20,8 %

Importance relative des surfaces boisées dans les régions forestières



Dans la suite de ce chapitre, chaque région fait l'objet d'une description détaillée, cette description comprend :

- ses caractéristiques géologiques et climatiques (situation générale) ;
- sa surface totale, son taux de boisement et son importance par rapport à l'ensemble de la région forestière nationale du même nom ;
- ses principales caractéristiques écologiques et plus particulièrement pédologiques ;
- sa végétation forestière : principaux types de peuplement, essences importantes, espèces ligneuses et herbacées les plus fréquentes.

Caractéristiques géologiques



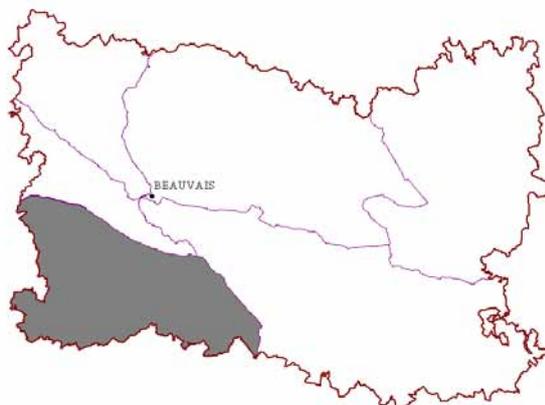
PAYS DE THELLE ET VEXIN FRANÇAIS

Situation générale

Le Pays de Thelle qui prolonge, au sud de la boutonnière du pays de Bray, le plateau cauchois de Seine-Maritime et le Vexin français au sud-ouest du département, ont été regroupés en une seule région forestière.

Le rebord du plateau de calcaire lutétien du Vexin, entaillé de petits rus, s'aligne de Gisors (dans l'Eure) à Méru. Vers le nord, le plateau crayeux du Thelle, recouvert d'argile à silex et de limons, est d'abord surmonté d'une frange de sables de Bracheux. Vers le sud, se développent les placages de sables de Beauchamp et des buttes de sables et grès stampiens, parfois couronnés de meulière de Montmorency.

La température moyenne annuelle est proche de 10,2 °C. La pluviosité annuelle diminue, du nord-ouest vers le sud-est de 800 mm à 700 mm.



Étendue de la région forestière nationale

Code	Département :	Date : *	Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
60.1	OISE	2001	88 393	15 714	15 466	17,8 %
75.1	PARIS OU ÎLE-DE-FRANCE OUEST	2003	81 516	16 880	16 061	20,7 %
Ensemble de la région			169 909	32 593	31 527	19,2 %

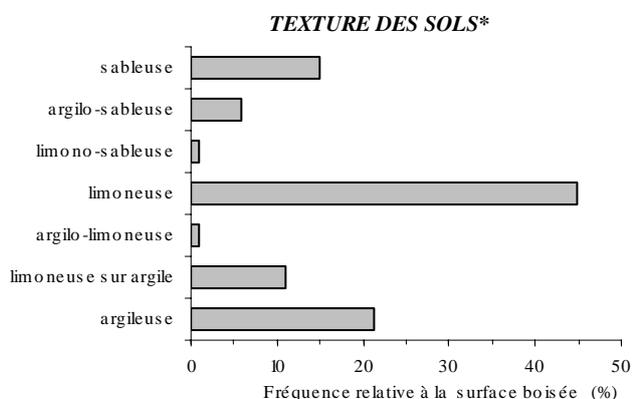
* année de référence des levers au sol du dernier inventaire

Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué de limons et argiles à silex sur la craie : les formations siliceuses meubles couvrent 55 %, les formations calcaires meubles 35 %.

La texture des sols est principalement limoneuse (45 %), puis argileuse (21 %), sableuse (15 %), limoneuse sur argile (11 %), argilo-sableuse (6 %).

4 % des placettes sont très caillouteuses (plus de 54 % de cailloux dans le sol ou d'affleurements rocheux sur la placette).



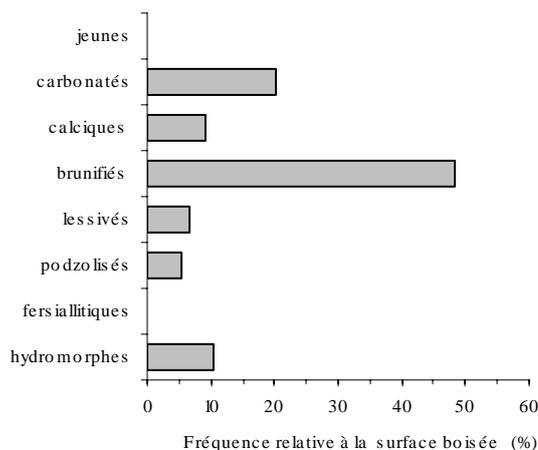
Les sols les plus fréquents sont :

- les sols brunifiés (48 % dont 23 % de type brun, 13 % de type brun faiblement hydromorphe et 11 % de brun acide),
- les sols carbonatés (20 % de type brun calcaire),
- les sols hydromorphes (10 % dont 7 % de type pseudogley),
- les sols calciques (9 %),
- les sols lessivés (7 %).

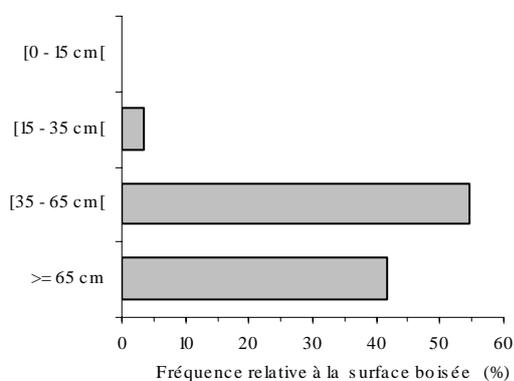
Les sols sont moyennement profonds (55 % ont entre 35 et 64 cm de profondeur).

28 % des sols présentent des traces d'hydromorphie, mais rarement proches de la surface.

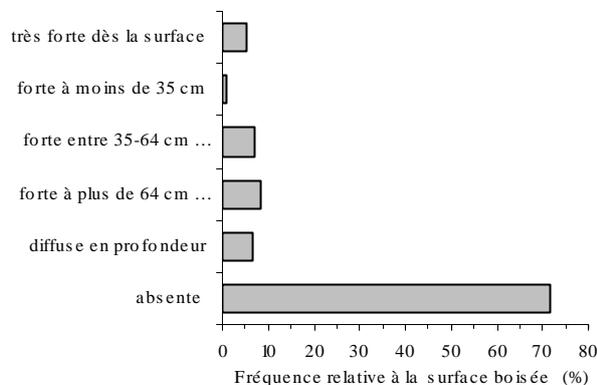
TYPES DE SOL*



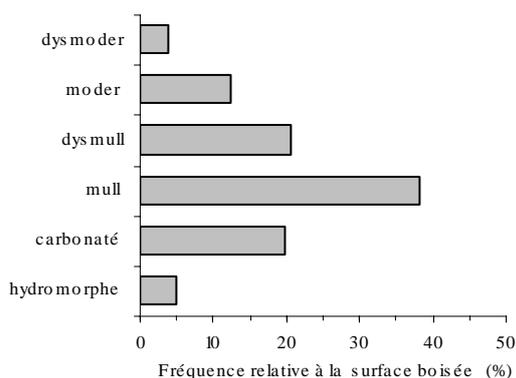
PROFONDEUR DES SOLS*



SOLS ET HYDROMORPHIE*



TYPES D'HUMUS*



La répartition des humus est la suivante :

59 % des humus sont de type mull (38 % de type eumull-mésomull et 21 % de type dysmull-oligomull).

16 % des humus sont de type moder (12 % de type moder-hémimoder et 4 % de type dysmoder-mor).

5 % des humus sont hydromorphes et 20 % sont carbonatés.

Typologie des stations forestières

La région est couverte par la pré-étude *Valois-Vexin-Vieille France* (Party, Beaufile, 2005)

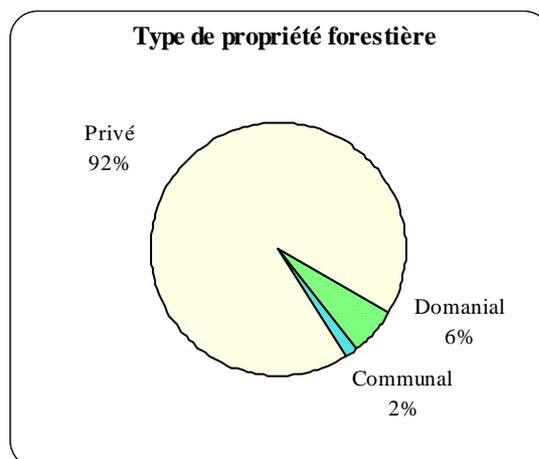
* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

Paysage et végétation forestière

La région « PAYS DE THELLE ET VEXIN FRANÇAIS » a un taux de boisement de 17,8 %.

Le paysage de plateaux peu élevés et entrecoupés de vallées est parsemé de formations boisées dont la plus importante est la forêt domaniale de Thelle, cependant les surfaces agricoles sont majoritaires.

Les types de peuplement sont le plus souvent des futaies ou des mélanges de futaie feuillue et de taillis, les chênes pédonculé et rouvre sont les essences les plus représentées.



Les forêts soumises au régime forestier représentent 8 % de la surface boisée.

Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chênes rouvre et pédonculé	47 %	7 218
Frêne	24 %	3 729
Hêtre	7 %	1 083
Châtaignier	8 %	1 305
Autres feuillus	5 %	844

<i>Pins</i>	5 %	741
<i>Autres conifères</i>	4 %	546

Total feuillus	92 %	14 180
Total conifères	8 %	1 287

TOTAL REGION	100 %	15 466
---------------------	--------------	---------------

* : pourcentage < 0,5 %

Détail par structure forestière			
Futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
16 %	30 %		
10 %	14 %	*	
2 %	4 %		1 %
5 %	3 %	1 %	
2 %	2 %	1 %	

3 %	1 %		
2 %	1 %		

35 %	53 %	3 %	1 %
6 %	3 %		

41 %	56 %	3 %	1 %
-------------	-------------	------------	------------

Tableaux à consulter : 3 , 7 , 12 (surfaces)
12.1 (volumes et productions)

LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES

(par ordre décroissant)

147 relevés

Fréquence
en % du
nombre de
relevés**ARBRES (39 espèces recensées)**

<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	64
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	57
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	54
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	52
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	44
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	42
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	32
<i>Prunus avium</i>	Merisier	29
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier	27
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	22

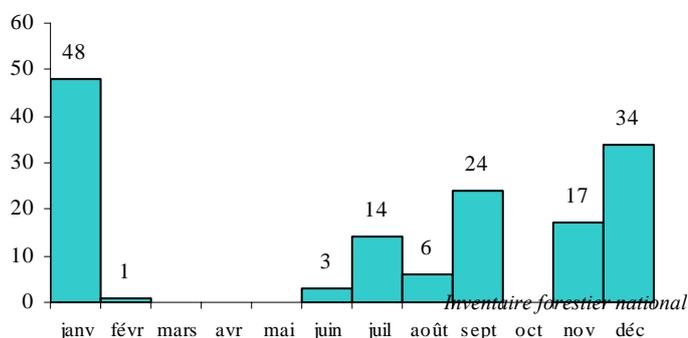
LIGNEUX NON ARBORESCENTS (32 espèces recensées)

<i>Rubus sp.</i>	Ronce (genre)	84
<i>Hedera helix</i>	Lierre	61
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	31
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	31
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	27
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	27
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	23
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	20
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	19
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	18

HERBACÉES ET MOUSSES (106 espèces recensées)

<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	31
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	29
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	24
<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale pérenne	23
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	20
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	19
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe faux amandier	19
<i>Milium effusum</i>	Millet diffus	18
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	18
<i>Atrichum undulatum</i>	Atrichie ondulée	16

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



PAYS DE BRAY

Situation générale

C'est la plus petite région forestière du département de l'Oise. Bien limitée par deux cuestas, d'altitude moyenne de l'ordre de 150 m avec une zone axiale légèrement surélevée. Le paysage est bocager, sillonné de ruisseaux, avec des terrains très variés (craie glauconieuse du Cénomaniens, argile du Gault de l'Albien, argiles panachées du Barrémien, sables et grès du Néocomien, argiles, marnes et grès du Portlandien, calcaire marneux du Kimméridgien).

La pluviosité annuelle est de l'ordre de 700 mm et la température moyenne annuelle de 10 °C environ.



Étendue de la région forestière nationale

762	PAYS DE BRAY		Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
Code	Département :	Date : *				
60.2	OISE	2001	28 889	4 939	4 878	17,1 %
76.2	SEINE-MARITIME	2002	41 529	2 887	2 766	7,0 %
Ensemble de la région			70 418	7 826	7 645	11,1 %

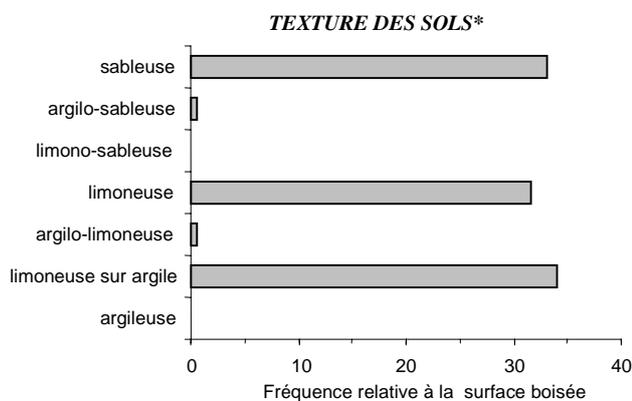
* année de référence des levers au sol du dernier inventaire

Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué en majorité de formations siliceuses meubles (84 %), parfois de roches argileuses (13 %).

La texture des sols est limoneuse sur argile (34 %), sableuse (33 %) ou limoneuse (32 %).

6 % des placettes sont caillouteuses (plus de 54 % de cailloux dans le sol ou d'affleurements rocheux sur la placette).



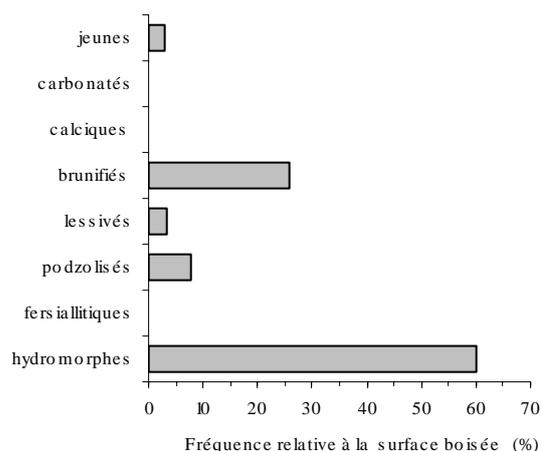
Les sols les plus fréquents sont :

- les sols hydromorphes (60 % dont 39 % de type pseugley, 6 % de type pseudogley podzolique 5 % de type stagnogley, 3 % de type gley, 3 % de type tourbe) ;
- les sols brunifiés (26 % dont 16 % de type brun faiblement hydromorphe et 6 % de type brun acide) ;
- les sols podzolisés (8 % dont 4 % de type podzolique faiblement hydromorphe).

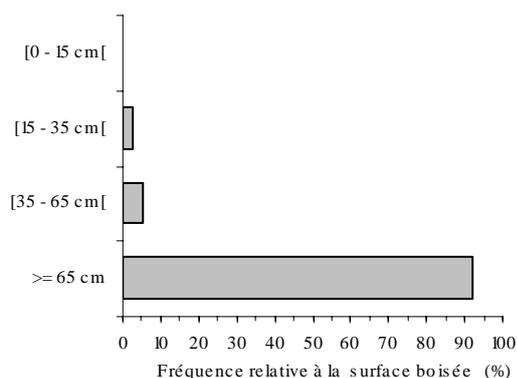
Les sols sont profonds (92 % ont plus de 64 cm de profondeur et 5 % entre 35 et 64 cm de profondeur).

80 % des sols présentent des traces d'hydromorphie et 39 % des sols sont très hydromorphes à faible profondeur (29 % en surface et 10 % à moins de 35 cm de profondeur).

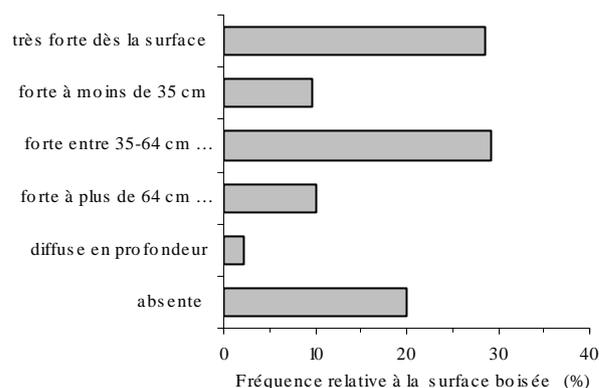
TYPES DE SOL*



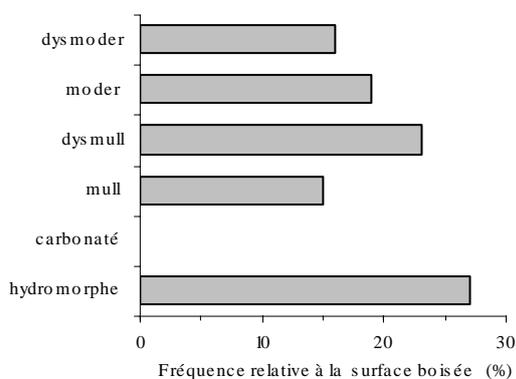
PROFONDEUR DES SOLS*



SOLS ET HYDROMORPHIE*



TYPES D'HUMUS*



La répartition des humus est la suivante :

38 % des humus sont de type mull (23 % de type dysmull-oligomull et 15 % de type eumull-mésomull) ;

35 % des humus sont de type moder (19 % de type moder-hémimoder et 16 % de type dysmoder-mor) ;

27 % des humus sont hydromorphes.

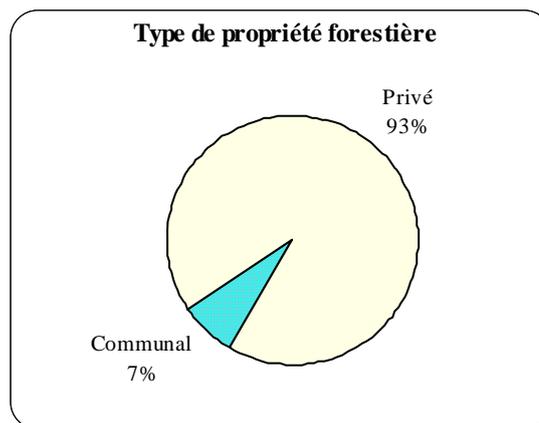
* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

Paysage et végétation forestière

La région « PAYS DE BRAY » a un taux de boisement de 17,1 %.

Le paysage de bocage est principalement constitué de pâturages destinés à l'élevage bovin. Les zones boisées sont assez bien réparties sur cette partie de la région nationale qui se prolonge dans le département de la Seine-maritime.

Les types de peuplement cartographiés sont le plus souvent des mélanges de futaie de chênes et de taillis.



Les forêts publiques (communales uniquement) représentent 7 % de la surface boisée.

Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chênes rouvre et pédonculé	62 %	3 047
Autres feuillus	27 %	1 301

<i>Conifères</i>	<i>11 %</i>	<i>530</i>
------------------	-------------	------------

Total feuillus	89 %	4 348
<i>Total conifères</i>	<i>11 %</i>	<i>530</i>

TOTAL REGION	100 %	4 878
---------------------	--------------	--------------

Détail par structure forestière			
futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
36 %	27 %		
16 %	4 %	7 %	

<i>10 %</i>	<i>1 %</i>		
-------------	------------	--	--

52 %	31 %	7 %	
<i>10 %</i>	<i>1 %</i>		

62 %	31 %	7 %	
-------------	-------------	------------	--

Tableaux à consulter : 3, 7, 12 (surface)
12.1 (volumes et production)

LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES

(par ordre décroissant)

56 relevés

Fréquence
en % du
nombre de
relevés**ARBRES (29 espèces recensées)**

<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	77
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	50
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	43
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	41
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	34
<i>Populus tremula</i>	Tremble	29
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier	29
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	25
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	21
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	21

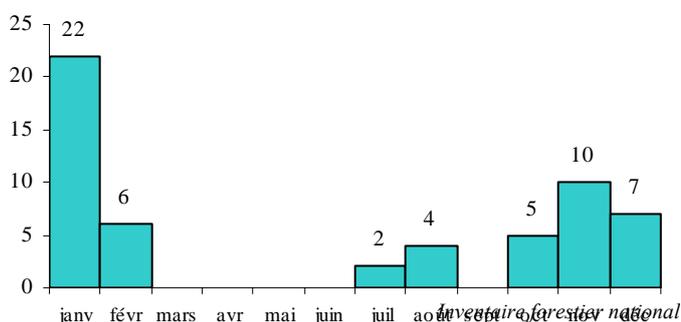
LIGNEUX NON ARBORESCENTS (20 espèces recensées)

<i>Rubus sp.</i>	Ronce (genre)	79
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	54
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	43
<i>Hedera helix</i>	Lierre	38
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine épineuse	16
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	14
<i>Vaccinium myrtillus</i>	Myrtille	13
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	9
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	5
<i>Frangula alnus</i>	Bourdainne	5

HERBACÉES ET MOUSSES (64 espèces recensées)

<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	64
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	61
<i>Deschampsia flexuosa</i>	Canche flexueuse	34
<i>Molinia caerulea</i>	Molinie bleue	27
<i>Dryopteris dilatata</i>	Polystic dilaté	21
<i>Holcus mollis</i>	Houlque molle	20
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	18
<i>Milium effusum</i>	Millet diffus	18
<i>Atrichum undulatum</i>	Atrichie ondulée	16
<i>Juncus sp.</i>	Jonc (genre)	16

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



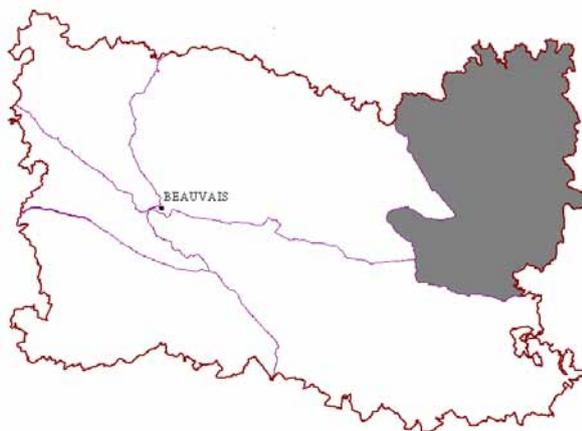
SOISSONNAIS

Situation générale

Ce plateau d'altitude comprise entre 150 et 200 m est divisé en buttes dans la partie nord.

Les formations géologiques datent du Tertiaire (Éocène principalement) : calcaires coquilliers grossiers du Lutétien reposant sur les sables de Cuise et l'argile de l'Yprésien. La craie du Crétacé sous-jacente n'affleure que dans les vallées. La couverture souvent importante de limons masque le substrat. Localement, des éboulis calcaires recouvrent les versants.

Le climat est atlantique avec des influences continentales. La température moyenne annuelle est voisine de 10,5 °C, les précipitations moyennes annuelles sont de l'ordre de 650 mm. Les vents sont violents et les brouillards fréquents.



Étendue de la région forestière nationale

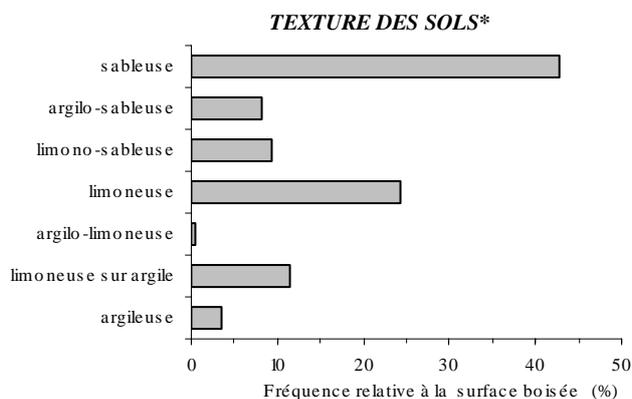
023 SOISSONNAIS			Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
Code	Département :	Date : *				
02.3	AISNE	2003	194 291	45 223	44 516	23,3 %
51.7	MARNE	1997	13 885	3 564	3 373	25,7 %
60.3	OISE	2001	117 966	39 200	38 188	33,2 %
Ensemble de la région			326 143	87 986	86 077	27,0 %

* année de référence des levers au sol du dernier inventaire

Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué de formations meubles calcaires (44 %) ou siliceuses (42 %) et de roches calcaires consolidées (9 %).

La texture des sols est à dominante sableuse (43 %) ou limoneuse (24 %), moins fréquemment limoneuse sur argile (11 %), limono-sableuse (9 %) ou argilo-sableuse (8 %).



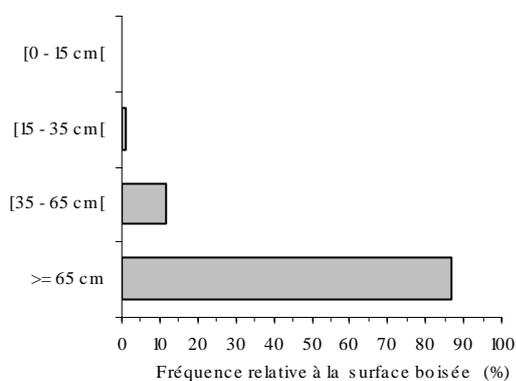
Les sols les plus fréquents sont :

- les sols brunifiés (27 %) dont 13 % de type brun faiblement hydromorphe et 10 % de type brun ;
- les sols hydromorphes (27 %) dont 22 % de type pseudogley ;
- les sols carbonatés (17 %) dont 11 % de type brun calcaire ;
- les sols calciques (13 %) ;
- les sols podzolisés (12 %).

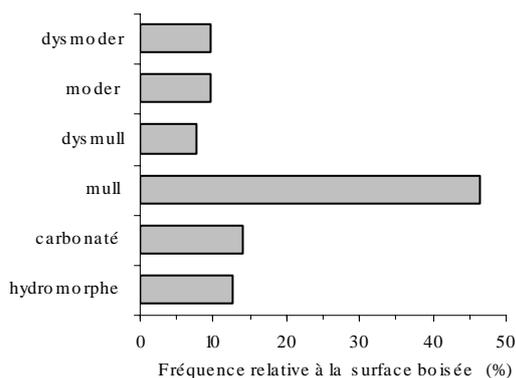
Les sols sont profonds (87 % ont plus de 64 cm de profondeur et 12 % entre 35 et 64 cm de profondeur).

55 % des sols présentent des traces d'hydromorphie.

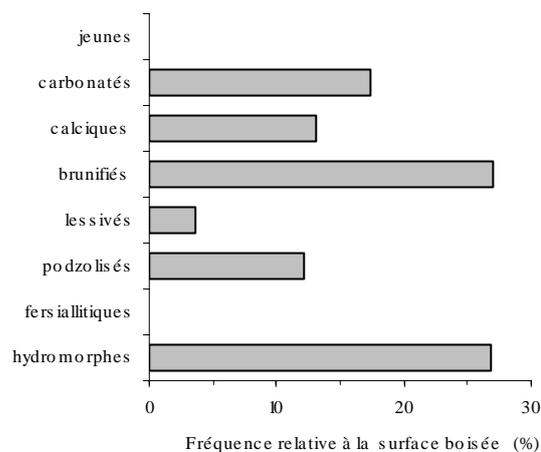
PROFONDEUR DES SOLS*



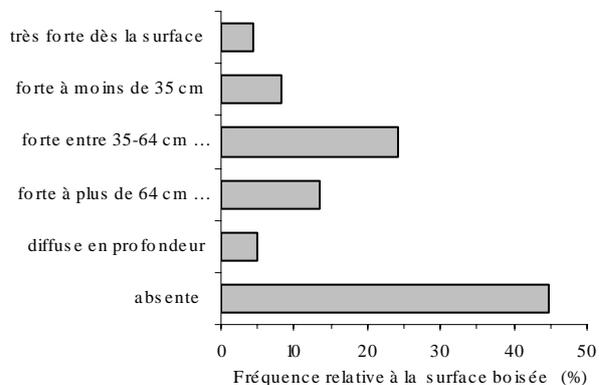
TYPES D'HUMUS*



TYPES DE SOL*



SOLS ET HYDROMORPHIE*



La répartition des humus est la suivante :

54 % des humus sont de type mull (46 % de type eumull-mésomull et 8 % de type dysmull-oligomull) ;

20 % des humus sont de type moder (10 % de type moder-hémimoder et 10 % de type dysmoder-mor) ;

14 % des humus sont carbonatés ;

13 % sont hydromorphes.

Typologie des stations forestières

La région est partiellement couverte par le catalogue des stations et le guide pour le choix des essences de l'Aisne médiane (Arnould, Daquin, 1987, 1990).

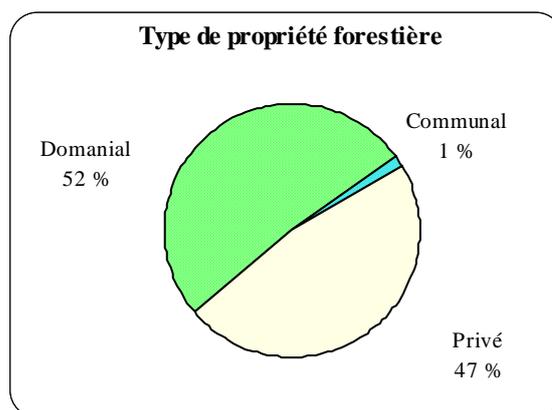
* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

Paysage et végétation forestière

La région « SOISSONNAIS » a un taux de boisement de 33,2 %.

Le paysage de collines est très boisé au sud où la forêt domaniale de Compiègne occupe plus de 14 000 ha.

Les types de peuplement sont le plus souvent des futaies de feuillus mélangés ou des mélanges de futaie feuillue et de taillis dans lesquels les chênes pédonculé et rouvre, le hêtre et le frêne sont les essences principales.



Les forêts publiques représentent 53 % de la surface boisée.

Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chênes rouvre et pédonculé	28 %	10 862
Hêtre	31 %	11 998
Frêne	12 %	4 784
Châtaignier	5 %	1 770
Autres feuillus	16 %	6 422

<i>Pin sylvestre</i>	3 %	1 096
<i>Autres conifères</i>	3 %	1 257

Total feuillus	94 %	35 836
Total conifères	6 %	2 352

TOTAL REGION	100 %	38 188
---------------------	--------------	---------------

Détail par structure forestière

futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
16 %	12 %		
27 %	4 %		
8 %	4 %	*	
4 %		1 %	
6 %	4 %	6 %	

3 %	*		
3 %	*		

61 %	25 %	8 %	
6 %	1 %		

66 %	26 %	8 %	
-------------	-------------	------------	--

* : pourcentage < 0,5 %

Tableaux à consulter : 3, 7, 12 (surface)
12.1 (volumes et production)

LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES

(par ordre décroissant)

265 relevés

Fréquence
en % du
nombre de
relevés**ARBRES (41 espèces recensées)**

<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	60
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	58
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	55
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	55
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	48
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	44
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	26
<i>Prunus avium</i>	Merisier	26
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	24
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	22

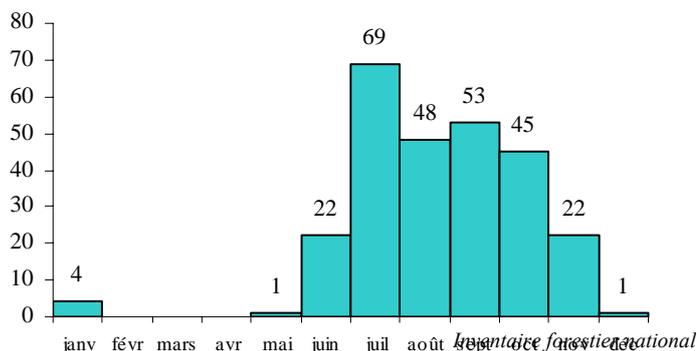
LIGNEUX NON ARBORESCENTS (33 espèces recensées)

<i>Rubus sp.</i>	Ronce (genre)	87
<i>Hedera helix</i>	Lierre	66
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	37
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	31
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	25
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	20
<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier	18
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	17
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	16
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	15

HERBACÉES ET MOUSSES (136 espèces recensées)

<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	39
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	35
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	32
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	31
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	29
<i>Atrichum undulatum</i>	Atrichie ondulée	28
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe faux amandier	26
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	26
<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale pérenne	24
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris	24

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



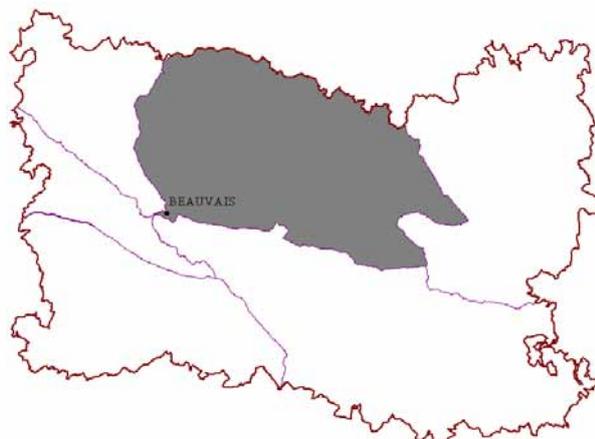
PLATEAU PICARD

Situation générale

Cette région de plateau représente en surface une partie importante du département, limitée à l'ouest par la Picardie verte, de relief différent, au sud et à l'est par le début des pays de calcaire grossier.

Le plateau crayeux datant du Crétacé, affecté par deux axes anticlinaux de faible amplitude, est recouvert d'une épaisse couche de limon. Vers l'est, apparaissent quelques buttes-témoins sableuses du Thanétien (Coivert, Montgérain).

La pluviosité annuelle est assez faible (600 à 650 mm), la température moyenne annuelle est de l'ordre de 10 °C.



Étendue de la région forestière nationale

804 PLATEAU PICARD		Surface (ha)			Taux de boisement (%)	
		totale	boisée	formations boisées de production		
Code	Département :	Date : *				
60.4	OISE	2001	145 938	10 946	10 602	7,5 %
80.4	SOMME	2002	219 996	25 111	23 492	11,4 %
Ensemble de la région			365 934	36 057	34 094	9,9 %

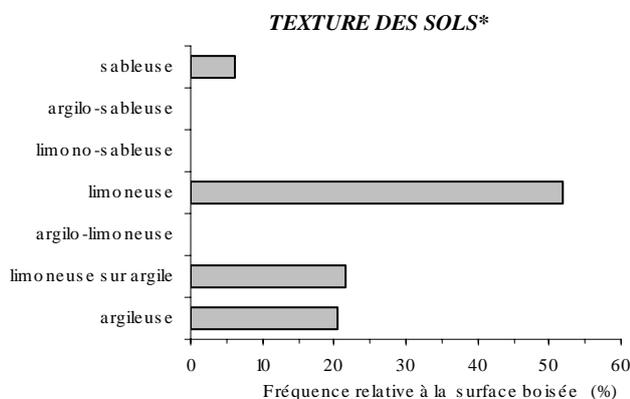
* année de référence des levers au sol du dernier inventaire

Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué de craie surmontée d'argiles à silex et de limons : formations meubles siliceuses (51 %) ou calcaires (34 %) et roches calcaires consolidées (13 %).

La texture des sols est limoneuse (52 %), limoneuse sur argile (22 %) ou argileuse (20 %), parfois sableuse (6 %).

7 % des placettes sont caillouteuses (plus de 54 % de cailloux dans le sol ou d'affleurements rocheux sur la placette).



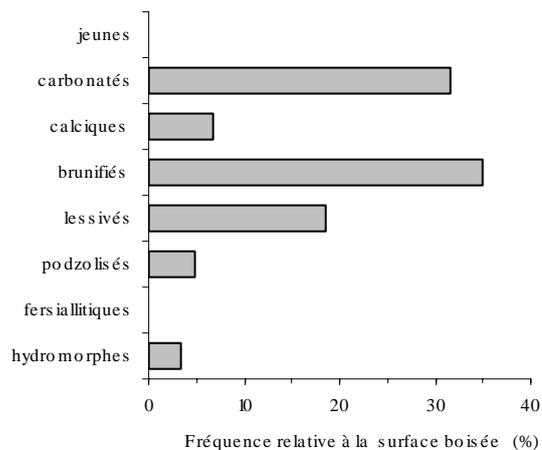
Les sols les plus fréquents sont :

- les sols brunifiés (35 % dont 26 % de type brun et 5 % de type brun faiblement hydromorphe) ;
- les sols carbonatés (32 % dont 31 % de type brun calcaire) ;
- les sols lessivés (19 %) ;
- les sols calciques (7 %).

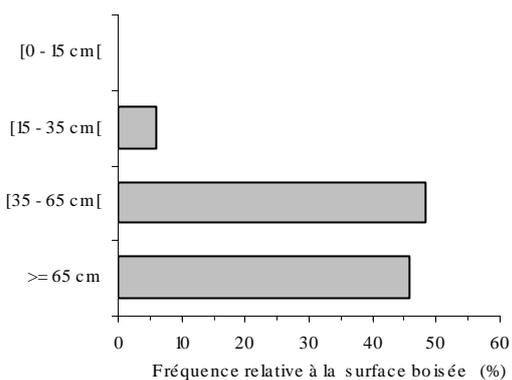
Les sols sont plus ou moins profonds, la charge en cailloux est très variable et l'estimation de la profondeur de sol est difficile.

20 % des sols présentent des traces d'hydromorphie.

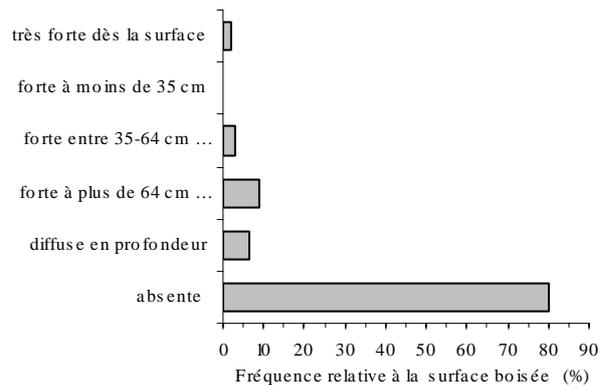
TYPES DE SOL*



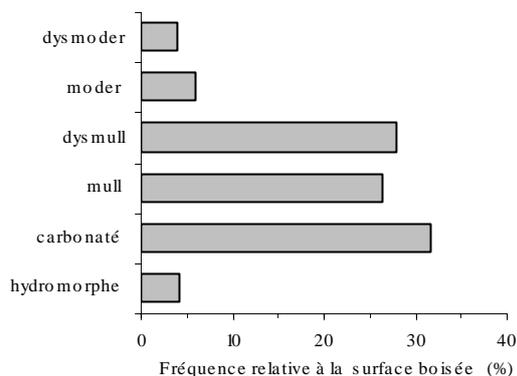
PROFONDEUR DES SOLS*



SOLS ET HYDROMORPHIE*



TYPES D'HUMUS*



La répartition des humus est la suivante :

54 % des humus sont de type mull (28 % de type dysmull-oligomull et 26 % de type eumull-mésomull) ;

10 % des humus sont de type moder (6 % de type moder-hémimoder et 4 % de type dysmoder-mor) ;

4 % des humus sont hydromorphes ;

32 % sont carbonatés.

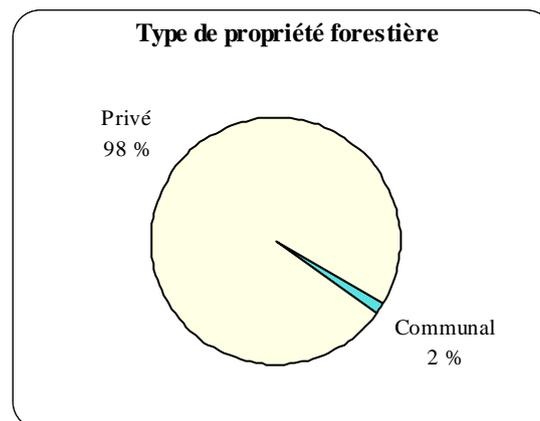
* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

Paysage et végétation forestière

La région « PLATEAU PICARD » a un taux de boisement de 7,5 %.

Le paysage de plateau est occupé principalement par les grandes cultures, de petites forêts sont disséminées sur toute la région. Les peupleraies sont situées dans les vallées de la Brèche et de l'Aronde.

Les types de peuplement sont le plus souvent soit des futaies de feuillus (chênes, hêtre), soit des mélanges de futaie feuillue et de taillis.



Les forêts publiques (communales uniquement) représentent 2 % de la surface boisée.

Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)	Détail par structure forestière			
			futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentané-ment déboisé
Chênes rouvre et pédonculé	39 %	4 096	24 %	15 %		
Hêtre	26 %	2 780	19 %	7 %		
Charme	12 %	1 299	3 %	7 %	2 %	
Autres feuillus	20 %	2 128	7 %	8 %	5 %	
<i>Conifères</i>	3 %	299	2 %	*		
Total feuillus	97 %	10 303	54 %	37 %	7 %	
Total conifères	3 %	299	2 %	*		
TOTAL REGION	100 %	10 602	56 %	37 %	7 %	

* : pourcentage < 0,5 %

Tableaux à consulter : 3, 7, 12 (surfaces)
12.1 (volumes et productions)

LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES

(par ordre décroissant)

99 relevés

Fréquence
en % du
nombre de
relevés**ARBRES (33 espèces recensées)**

<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	72
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	59
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	53
<i>Prunus avium</i>	Merisier	42
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	39
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	36
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	30
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	29
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	28
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	27

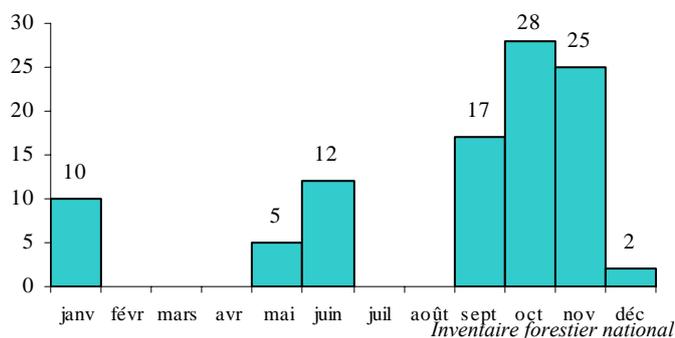
LIGNEUX NON ARBORESCENTS (28 espèces recensées)

<i>Rubus sp.</i>	Ronce (genre)	73
<i>Hedera helix</i>	Lierre	56
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	42
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	32
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	23
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	22
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	22
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane	18
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	18
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine épineuse	17

HERBACÉES ET MOUSSES (87 espèces recensées)

<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	32
<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	31
<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune	28
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	25
<i>Milium effusum</i>	Millet diffus	24
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe faux amandier	21
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	20
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	18
<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale pérenne	18
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	17

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



PICARDIE VERTE

Situation générale

Le plateau, entaillé de vallées sèches, culmine à 240 m sur la bordure du Bray, puis s'incline vers l'est et le sud (190 m à Grandvilliers, 120 m à Marseille-en-Beauvaisis). L'argile à silex domine, avec un mince dépôt siliceux.

La température est plus basse (moyenne annuelle de 9,4 °C à Formerie) et la pluviosité moyenne annuelle plus élevée (850 mm) que sur le reste du département.



Étendue de la région forestière nationale

Code	Département :	Date : *	Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
605	PICARDIE VERTE					
60.5	OISE	2001	52 571	6 339	6 114	12,1 %
80.5	SOMME	2002	23 667	3 283	3 221	13,9 %
Ensemble de la région			76 238	9 622	9 335	12,6 %

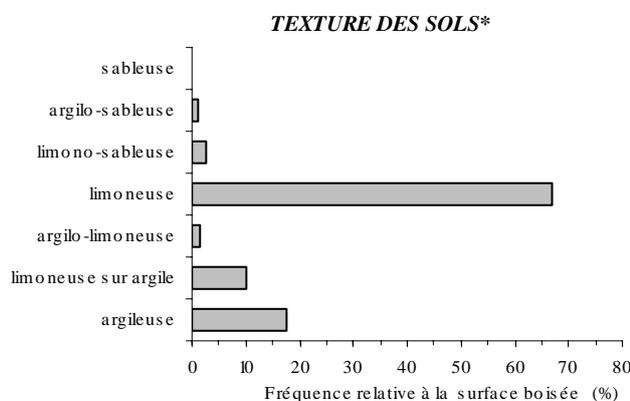
* année de référence des levers au sol du dernier inventaire

Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est constitué de formations à silex (71 %) et de formations calcaires meubles (21 %).

La texture des sols est principalement limoneuse (67 %), puis argileuse (18 %) ou limoneuse sur argile (10 %).

10 % des placettes sont caillouteuses (plus de 54% de cailloux dans le sol ou d'affleurements rocheux sur la placette).



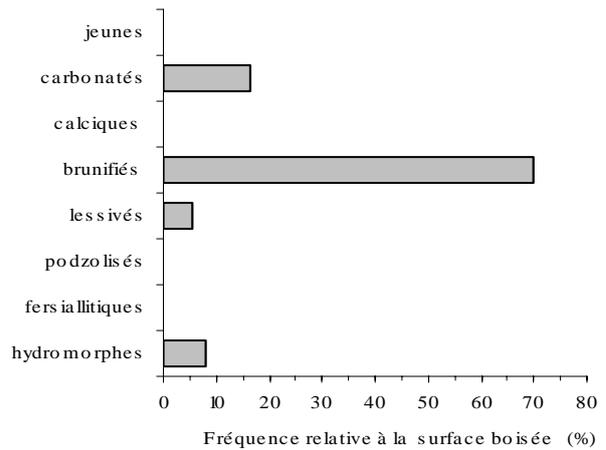
Les sols les plus fréquents sont :

- les sols brunifiés (70% répartis en 52 % de type brun, 12 % de type brun faiblement hydromorphe et 6 % de type brun acide) ;
- les sols carbonatés (16 % dont 14 % de type brun calcaire) ;
- les sols hydromorphes (8% de type pseudogley).

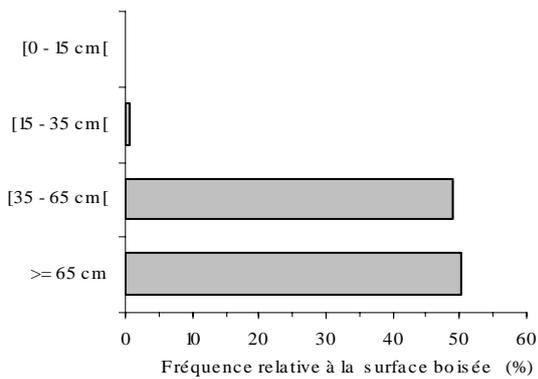
La profondeur des sols est variable et difficile à estimer en raison de la charge en cailloux plus ou moins importante.

22 % des sols présentent des traces d'hydromorphie, mais rarement à faible profondeur.

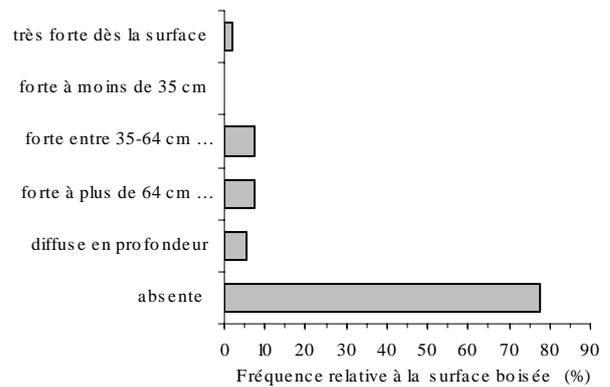
TYPES DE SOL*



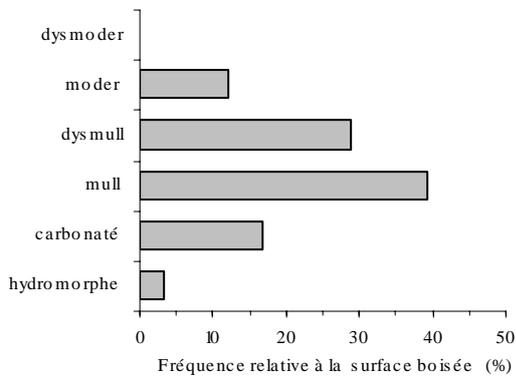
PROFONDEUR DES SOLS*



SOLS ET HYDROMORPHIE*



TYPES D'HUMUS*



La répartition des humus est la suivante :

68 % des humus sont de type mull (39 % de type eumull-mésomull et 29 % de type dysmull-oligomull) ;

12 % des humus sont de type moder (12 % de type moder-hémimoder) ;

3 % des humus sont hydromorphes ;

17 % sont carbonatés.

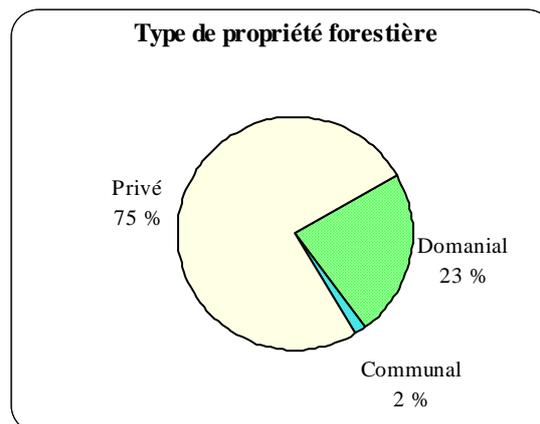
* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

Paysage et végétation forestière

La région « PICARDIE VERTE » a un taux de boisement de 12,1 %.

Le paysage est occupé à 80 % par les activités agricoles, les forêts sont réparties sur l'ensemble de la région avec quelques grands massifs.

Les types de peuplement sont le plus souvent des futaies de feuillus ou des mélanges de futaie feuillue et de taillis dans lesquels les chênes et le hêtre sont les essences principales.



Les forêts publiques représentent 25 % de la surface boisée.

Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chênes rouvre et pédonculé	40 %	2 427
Hêtre	29 %	1 789
Autres feuillus	30%	1 849

<i>Conifères</i>	<i>1 %</i>	<i>49</i>
------------------	------------	-----------

Total feuillus	99 %	6 065
<i>Total conifères</i>	<i>1%</i>	<i>49</i>

TOTAL REGION	100 %	6 114
---------------------	--------------	--------------

* : pourcentage < 0,5 %

Détail par structure forestière			
futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
24 %	15 %		
23 %	7 %		
18 %	8 %	4 %	

*	*		
---	---	--	--

65 %	30 %	4 %	
*	*		

66 %	30 %	4 %	
-------------	-------------	------------	--

Tableaux à consulter : 3 , 7 , 12 (surfaces)
12.1 (volumes et productions)

LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES (par ordre décroissant)

69 relevés
Fréquence
en % du
nombre de
relevés

ARBRES (33 espèces recensées)

<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	72
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	71
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	70
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	68
<i>Prunus avium</i>	Merisier	54
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	45
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	36
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	33
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	28
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	25

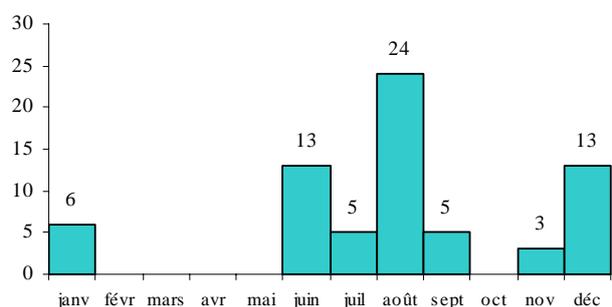
LIGNEUX NON ARBORESCENTS (22 espèces recensées)

<i>Rubus sp.</i>	Ronce (genre)	84
<i>Hedera helix</i>	Lierre	54
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	29
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	28
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	26
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	26
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	14
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	14
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine épineuse	12
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	12

HERBACÉES ET MOUSSES (78 espèces recensées)

<i>Milium effusum</i>	Millet diffus	46
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	43
<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	36
<i>Lamiastrum galeobdolon</i>	Lamier jaune	30
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	28
<i>Atrichum undulatum</i>	Atrichie ondulée	23
<i>Melica uniflora</i>	Mélique uniflore	22
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	22
<i>Hyacinthoides non-scripta</i>	Jacinthe des bois	22
<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale pérenne	20

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



Inventaire forestier national

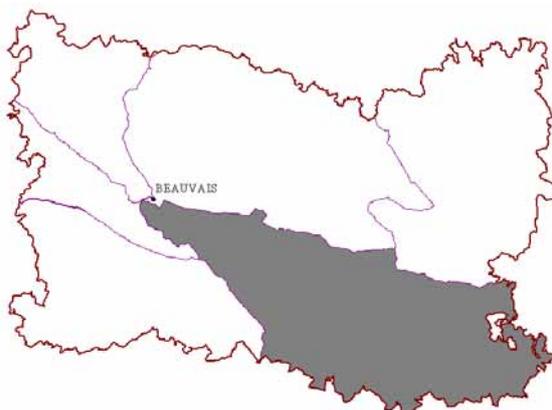
VALOIS

Situation générale

Le plateau de calcaire grossier (100 à 140 m d'altitude) recouvert de limons, est coupé de vallées encaissées, comme dans le Soissonnais. Une vaste zone forestière repose sur les sables de Beauchamp, avec quelques buttes-témoins comme le mont Pagnotte (221 m) en forêt d'Halatte, couronné de meulière de Montmorency. Plus au sud, le Valois central repose sur le calcaire de Saint-Ouen.

Plusieurs couches de l'ère tertiaire sont superposées : sables, calcaires, marnes et gypse (Bartonien), sables et grès de Fontainebleau (Stampien), meulière de Beauce et de Montmorency (Burdigalien).

Les précipitations annuelles moyennes sont comprises entre 550 et 650 mm. La température moyenne annuelle est de l'ordre de 10 °C. Les gelées printanières et les brouillards sont fréquents.



Étendue de la région forestière nationale

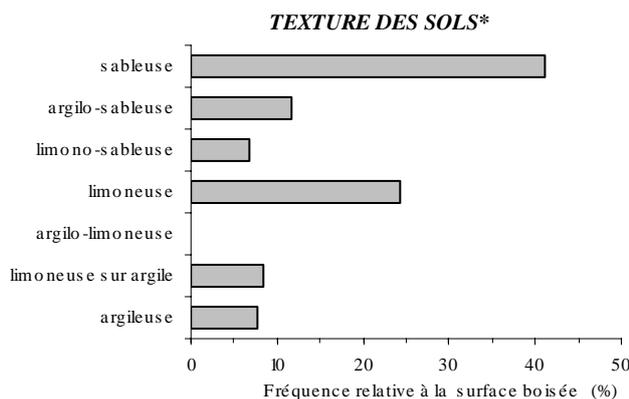
606 VALOIS ET VIEILLE FRANCE			Surface (ha)			Taux de boisement (%)
			totale	boisée	formations boisées de production	
Code	Département :	Date : *				
02.6	AISNE	2003	40 153	16 987	16 823	42,3 %
60.6	OISE	2001	155 139	45 104	42 008	29,1 %
75.2	PARIS OU ILE-DE-FRANCE OUEST	2003	77 199	12 996	11 141	16,8 %
77.3	SEINE-ET-MARNE	2004	58 892	5 661	5 478	9,6 %
Ensemble de la région			331 383	80 747	75 450	24,4 %

* année de référence des levers au sol du dernier inventaire

Principales caractéristiques écologiques

Le substratum géologique est varié, les formations superficielles également : formations siliceuses meubles (46 %), formations calcaires meubles (42 %), roches calcaires consolidées (9 %).

La texture des sols est principalement sableuse (41 %) ou limoneuse (24 %), plus rarement argilo-sableuse (12 %), limoneuse sur argile (8 %), argileuse (8 %) ou limono-sableuse (7 %).



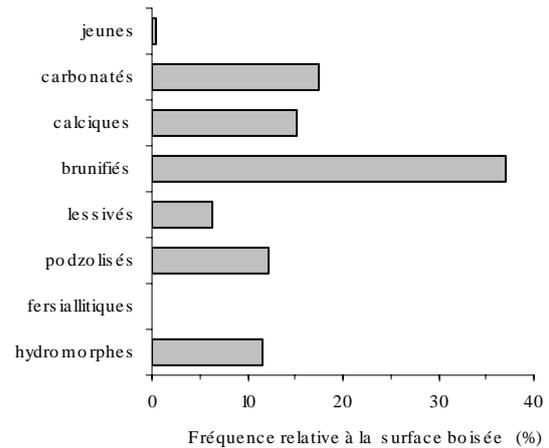
Les sols sont variés, on distingue :

- les sols brunifiés (37 % dont 13 % de type brun et 13 % de type brun faiblement hydromorphe) ;
- les sols carbonatés (17 % dont 15 % de type brun calcaire) ;
- les sols calciques (15 %) ;
- les sols podzolisés (12 %) ;
- les sols hydromorphes (12 % dont 8 % de type pseudogley).

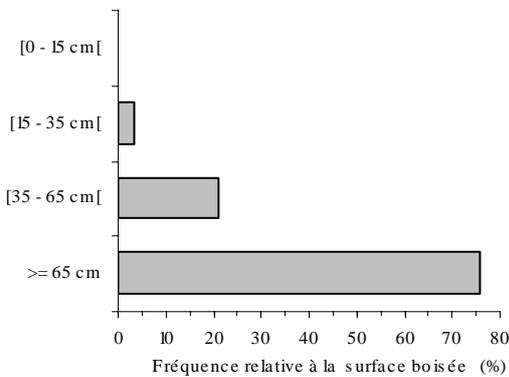
Les sols sont profonds (76 % ont plus de 64 cm de profondeur et 21 % entre 35 et 64 cm de profondeur).

31 % des sols présentent des traces d'hydromorphie, rarement proches de la surface.

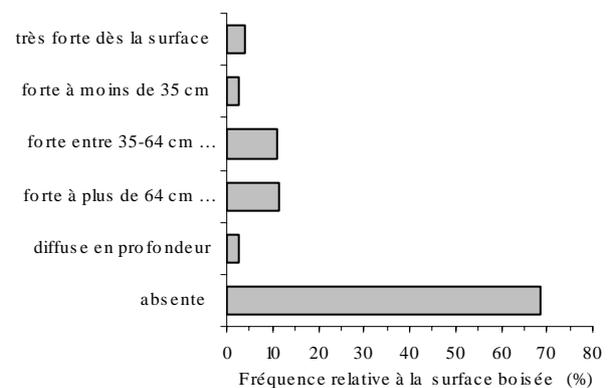
TYPES DE SOL*



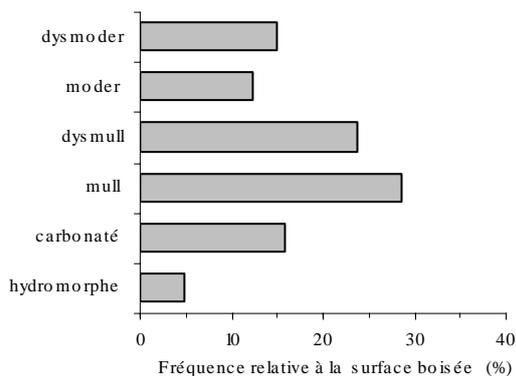
PROFONDEUR DES SOLS*



SOLS ET HYDROMORPHIE*



TYPES D'HUMUS*



La répartition des humus est la suivante :

53 % des humus sont de type mull (29 % de type eumull-mésomull et 24 % de type dysmull-oligomull) ;

27 % des humus sont de type moder (15 % de type dysmoder-mor et 12 % de type moder-hémimoder) ;

5 % des humus sont hydromorphes ;

16 % sont carbonatés.

Typologie des stations forestières

La région est couverte par la pré-étude *Valois-Vexin-Vieille France* (Party, Beaufile, 2005)

* Voir dans le glossaire en annexe la définition des classes utilisées.

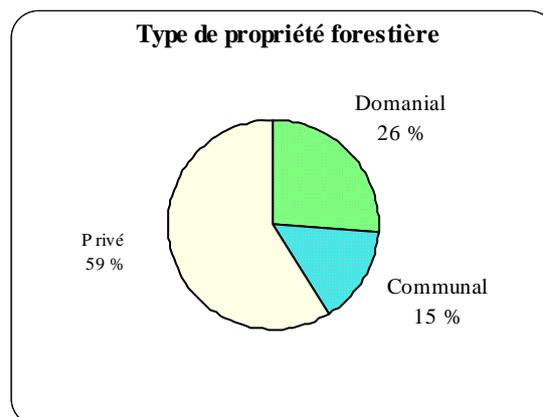
Paysage et végétation forestière

La région « VALOIS » a un taux de boisement de 29,1 %.

Le paysage est constitué de grands massifs forestiers au centre et à l'ouest, et de zones peu boisées occupées par les cultures et les milieux fortement urbanisés.

Les types de peuplement sont le plus souvent des futaies feuillues ou des mélanges de futaie et de taillis dont les essences principales sont les chênes ou le hêtre. Les peuplements de conifères, principalement de pin sylvestre, occupent localement des surfaces importantes.

Les peupleraies occupent le fond des vallées encaissées de l'Oise et de ses affluents.



Les forêts publiques représentent 41 % de la surface boisée.

Répartition par essence principale et par structure des surfaces des formations boisées de production :

Essence	% de la surface boisée de production	Surface (ha)
Chênes rouvre et pédonculé	41 %	17 385
Hêtre	15 %	6 443
Frêne	6 %	2 670
Bouleau	5 %	2 026
Tilleul	4 %	1 861
Autres feuillus	17 %	7 215

<i>Pin sylvestre</i>	7 %	3 040
<i>Autres conifères</i>	3%	1 367

Total feuillus	90 %	37 600
<i>Total conifères</i>	10 %	4 407

TOTAL REGION	100 %	42 008
---------------------	--------------	---------------

*: pourcentage < 0,5 %

Détail par structure forestière			
futaie	mélange de futaie et taillis	taillis	momentanément déboisé
19 %	22 %		*
12 %	3 %		
3 %	3 %	1%	
1 %	1 %	2%	
2 %	2 %	*	
6 %	7 %	4%	

6 %	1 %		
3 %	1 %		*

43 %	39 %	8 %	*
9 %	2 %		*

52 %	40 %	8 %	*
-------------	-------------	------------	----------

Tableaux à consulter : 3, 7, 12 (surface)
12.1 (volumes et production)

LISTES DES 10 ESPÈCES LES PLUS FRÉQUENTES (par ordre décroissant)

332 relevés

Fréquence
en % du
nombre de
relevés

ARBRES (45 espèces recensées)

<i>Corylus avellana</i>	Noisetier coudrier	53
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	52
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	51
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	51
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	42
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	39
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	34
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles	31
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	21
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	20

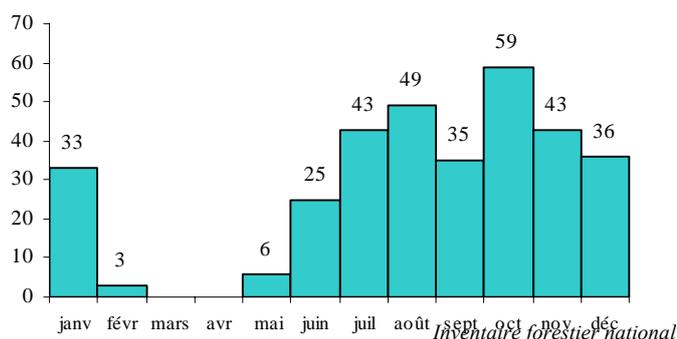
LIGNEUX NON ARBORESCENTS (37 espèces recensées)

<i>Rubus sp.</i>	Ronce (genre)	83
<i>Hedera helix</i>	Lierre	44
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne	42
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	36
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène	30
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche	26
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	19
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	16
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	15
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais	9

HERBACÉES ET MOUSSES (177 espèces recensées)

<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	38
<i>Polytrichum formosum</i>	Polytric élégant	31
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	26
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	26
<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des bois	23
<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale pérenne	22
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe faux amandier	22
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée scorodoine	21
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	20
<i>Atrichum undulatum</i>	Atrichie ondulée	19

Pour certaines espèces, herbacées en particulier, l'identification est plus ou moins sûre en fonction du stade de végétation et l'abondance peut varier selon la saison. Les relevés de l'IFN étant effectués tout au long de l'année, le graphique ci-contre précise le nombre de relevés par mois.



5. LES TYPES DE PEUPLEMENT DE L'OISE

Lors de la cartographie, l'Inventaire forestier national distingue différents « types de formation végétale ». Ce sont des ensembles forestiers ou semi-naturels (landes, formations pastorales), continus ou discontinus, qui présentent une certaine unité pour leur vocation et leur mise en valeur. Cette unité apparaît après une étude fine en vision stéréoscopique des photographies aériennes prises spécialement pour l'inventaire forestier du département. De nombreux contrôles au sol permettent d'améliorer la pertinence de ce classement.

Parmi les types de formation végétale étudiés, les **types de peuplement forestier** sont ceux où le taux de couvert des arbres forestiers est égal ou supérieur à 10 % (conformément à la définition des formations boisées). Les critères servant de base à la définition des types de peuplement sont :

- la structure d'ensemble, structure au sens large (structure forestière classique : futaie, taillis, mélange de futaie et taillis) ou structure spéciale (résultant notamment de la prise en compte du morcellement foncier) ;
- la composition, c'est-à-dire la nature des essences représentées, que cette définition soit faite par essence ou par groupe d'essences.

La notion de type de peuplement s'applique à des ensembles assez vastes englobant généralement la parcelle forestière classique. Il y a donc des disparités ou des irrégularités localisées dont il n'est pas tenu compte, en raison de leur caractère accessoire, dans la délimitation des types (bouquets de conifères isolés dans un ensemble constitué de feuillus par exemple). Autrement dit, dans un ensemble cartographié sous un même type, les peuplements élémentaires respectant rigoureusement la définition du type sont donc majoritaires, mais ils ne sont pas les seuls.

Il en résulte aussi que, à l'inverse de la structure forestière élémentaire qui est évaluée au sol sur 20 ares, le type de peuplement est évalué d'abord sur photographies aériennes et sur des surfaces plus importantes. Le seuil d'un élément de type de peuplement est fixé à 2,25 ha pour les peuplements à limites nettes et tranchées qui permettent de les situer avec précision sur les photographies aériennes. Les bosquets et boqueteaux (de 5 ares à 2,25 ha) n'ayant ainsi pas pu être cartographiés sont évalués par comptage de points et regroupés dans la publication avec les peuplement morcelés.

Liste des types de peuplement forestier de production tels qu'ils apparaissent sur la carte forestière au 1/200 000 et dans ce chapitre :

	Surface
FUTAIE DE CHÊNES	8 058 ha
FUTAIE DE HÊTRE	7 575 ha
FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS	33 718 ha
FUTAIE DE PINS	4 049 ha
FUTAIE DE CONIFÈRES INDIFFÉRENCIÉS	1 854 ha
FUTAIE MIXTE	2 009 ha
MÉLANGE DE FUTAIE DE CHÊNES ET TAILLIS	21 841 ha
AUTRE MÉLANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS ET TAILLIS	30 371 ha
MÉLANGE DE FUTAIE DE CONIFÈRES ET TAILLIS	837 ha
TAILLIS	2 196 ha
AUTRES TYPES	4 747 ha
TOTAL	117 256 ha

Les surfaces momentanément déboisées (148 ha) sont incluses dans ces surfaces. Pour mémoire : les autres formations boisées (forêts de protection, espaces verts, forêts militaires, etc.) couvrent 4 986 ha.

Tableaux standard à consulter : 3 et 12 (surfaces).

Les pages suivantes donnent des résultats détaillés pour chaque type de peuplement, les volumes à l'hectare et la production annuelle à l'hectare figurant dans les tableaux sont calculés en déduisant de la surface totale du type les surfaces momentanément déboisées.

FUTAIE DE CHÊNES

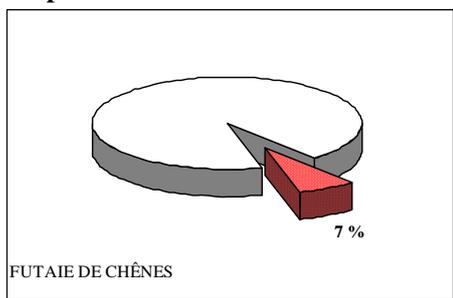
Peuplement dans lequel les chênes rouvre et pédonculé occupent ensemble plus de 75 % du couvert forestier libre relatif, et où au moins 50 % des arbres ont une forme d'arbre de futaie.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 593 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	4 699	58 %	3 359	42 %	8 058 0
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	911 900 194,1	56 %	706 100 210,2	44 %	1 618 000 200,8
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	27 630 5,90	52 %	25 230 7,50	48 %	52 860 6,55
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	43		31		74

* voir glossaire

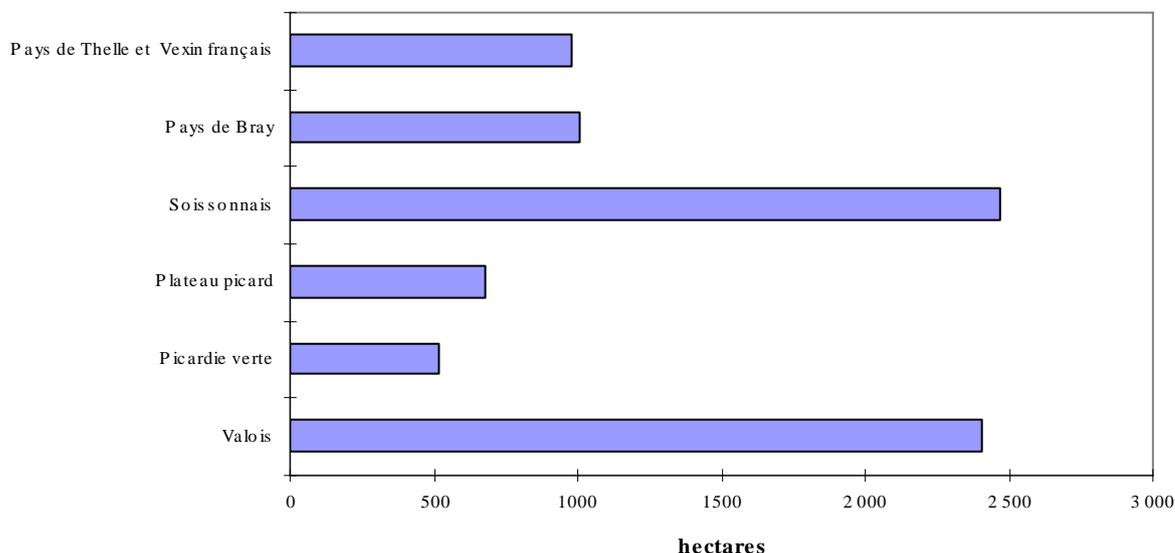
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

CHÊNE ROUVRE :	571 500 m ³
CHÊNE PÉDONCULÉ :	427 700 m ³
HÊTRE :	334 500 m ³
CHARME :	73 400 m ³
BOULEAU :	43 800 m ³
AUTRES ESSENCES :	75 700 m ³

Répartition du type FUTAIE DE CHÊNES par région forestière



FUTAIE DE HÊTRE

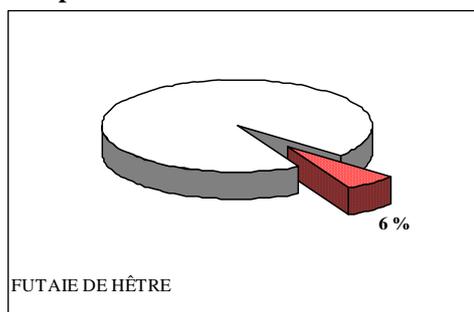
Peuplement dans lequel le hêtre occupe à lui seul plus de 75 % du couvert forestier libre relatif, et où au moins 50 % des arbres ont une forme d'arbre de futaie.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 695 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	6 451	85 %	1 125	15 %	7 575 0
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	720 400 <i>111,7</i>	79 %	187 900 <i>167,1</i>	21 %	908 300 <i>119,9</i>
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	40 620 <i>6,30</i>	86 %	6 760 <i>6,00</i>	14 %	47 380 <i>6,25</i>
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	55		18		73

* voir glossaire

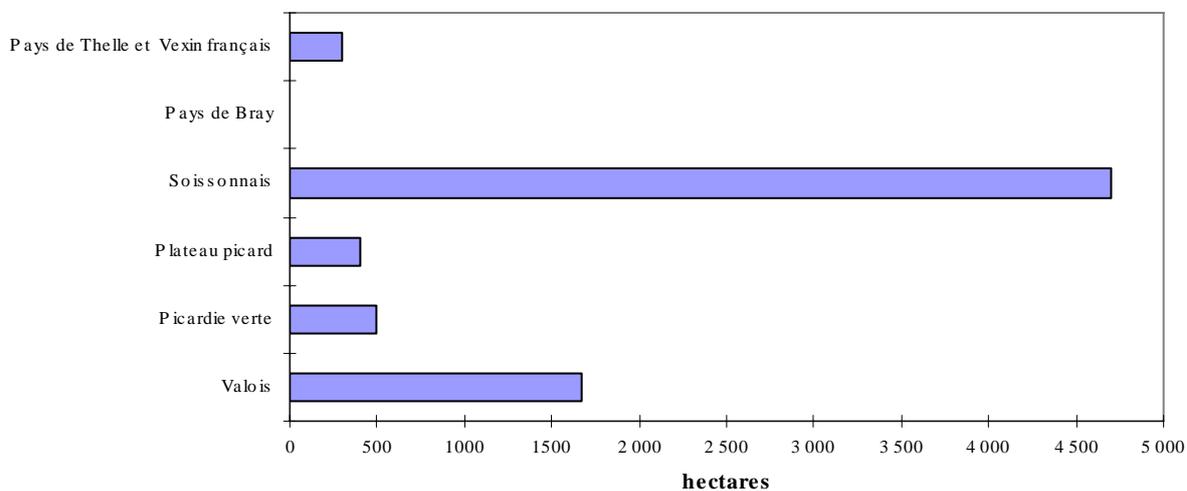
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

HÊTRE :	650 800 m ³
FRÊNE :	41 600 m ³
CHÊNE PÉDONCULÉ :	39 600 m ³
BOULEAU :	34 600 m ³
CHÊNE ROUVRE :	28 400 m ³
AUTRES ESSENCES :	67 800 m ³

Répartition du type FUTAIE DE HÊTRE par région forestière



FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS

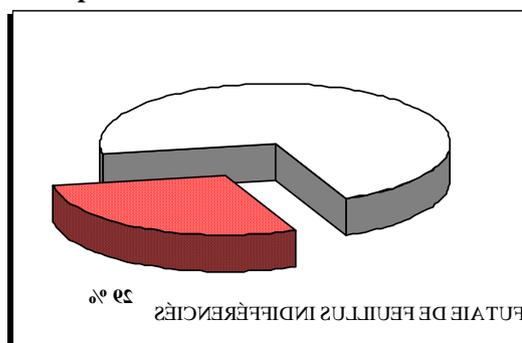
Peuplement où la part du couvert forestier occupé par des essences feuillues est supérieure à 75 % et où ni l'ensemble des chênes (rouvre et pédonculé), ni le hêtre n'atteignent ce seuil à eux seuls. La forme des arbres traduit un traitement en futaie déjà ancien. Il s'agit généralement de mélanges de chênes et de hêtre, mais on rencontre également des futaies où le frêne, le charme ou le châtaignier est l'essence principale, pure ou en peuplements mélangés.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 730 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	15 021 117	45 %	18 698 117	55 %	33 718 117
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	3 374 200 226,4	47 %	3 824 400 204,5	53 %	7 198 600 214,2
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	94 120 6,30	40 %	142 400 7,60	60 %	236 520 7,05
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	101		115		216

* voir glossaire

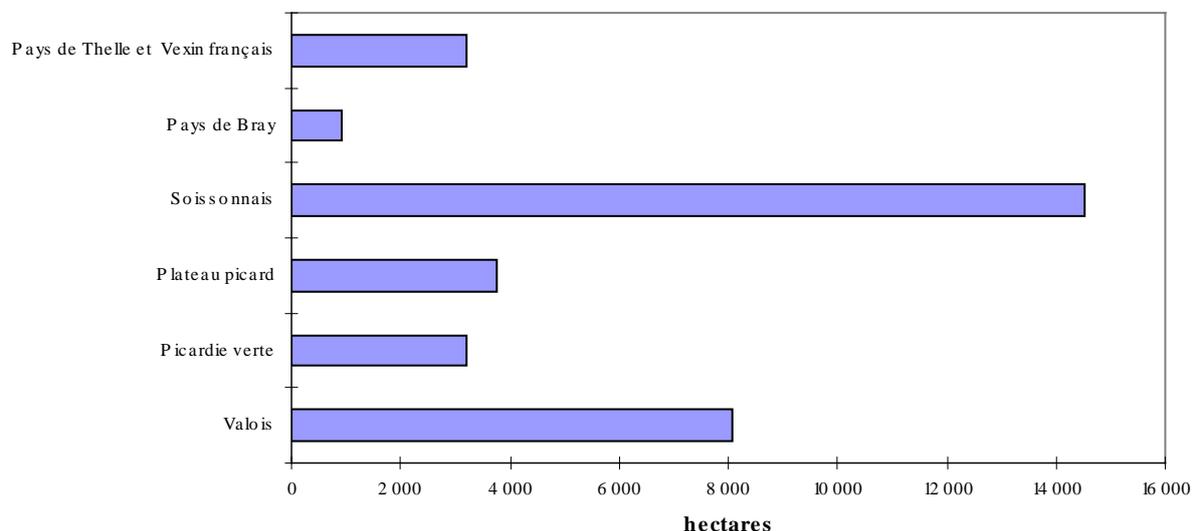
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

HÊTRE	: 2 289 800 m ³
CHÊNE ROUVRE	: 1 170 400 m ³
CHÊNE PÉDONCULÉ	: 1 017 100 m ³
CHARME	: 501 200 m ³
CHÂTAIGNIER	: 434 000 m ³
AUTRES ESSENCES	: 1 278 700 m ³

Répartition du type FUTAIE DE FEUILLUS INDIFFÉRENCIÉS par région forestière



FUTAIE DE PINS

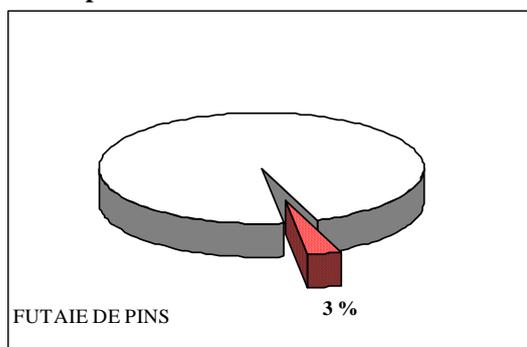
Peuplement où les pins, principalement le pin sylvestre, occupent plus de 40 % du couvert libre relatif. Le pin sylvestre est l'essence principale sur 81 % de la surface du type (ce pourcentage est calculé à partir des points-échantillon inventoriés au sol).

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 746 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	3 367	83 %	683	17 %	4 049
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	653 500 <i>194,1</i>	87 %	99 300 <i>145,4</i>	13 %	752 800 <i>185,9</i>
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	31 670 <i>9,40</i>	83 %	6 270 <i>9,20</i>	17 %	37 940 <i>9,35</i>
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	36		15		51

* voir glossaire

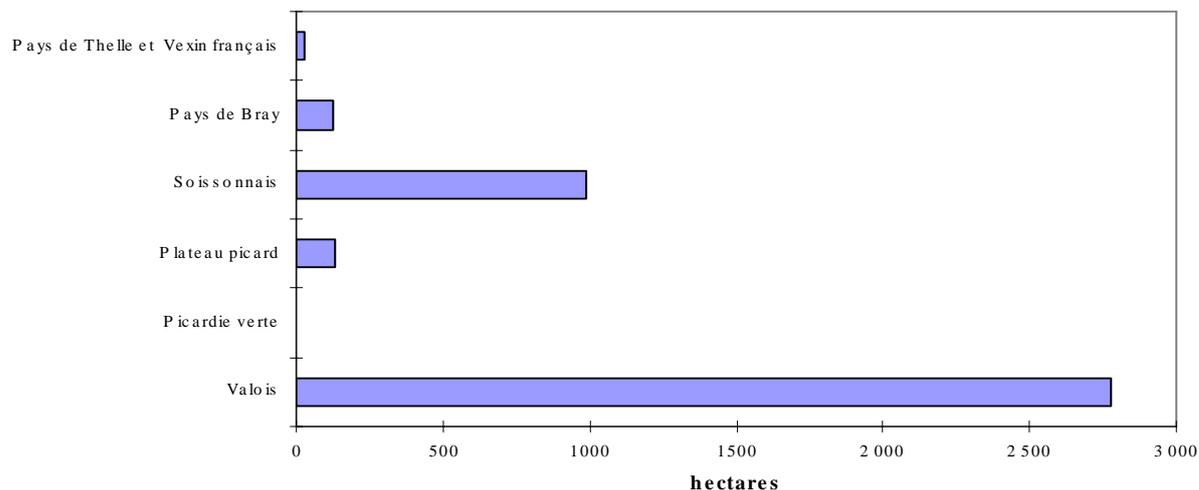
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

PIN SYLVESTRE :	520 800 m ³
PIN LARICIO :	111 800 m ³
PIN NOIR :	34 200 m ³
HÊTRE :	24 700 m ³
CHÊNE PÉDONCULÉ :	7 900 m ³
AUTRES ESSENCES :	16 800 m ³

Répartition du type FUTAIE DE PINS par région forestière



FUTAIE DE CONIFÈRES INDIFFÉRENCIÉS

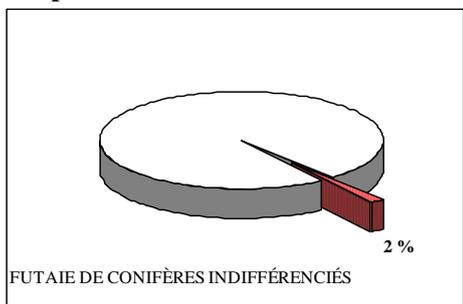
Peuplement où la part du couvert forestier libre relatif occupé par des essences résineuses est supérieure à 75 % et où, sauf localement, les pins n'atteignent pas ce seuil à eux seuls.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 1 530 hectares.

Résultats de l'inventaire	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	866	47 %	988	53 %	1 854 0
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	249 900 288,6	48 %	270 700 273,9	52 %	520 600 280,8
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	17 370 20,05	43 %	23 080 23,35	57 %	40 450 21,80
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	12		17		29

* voir glossaire

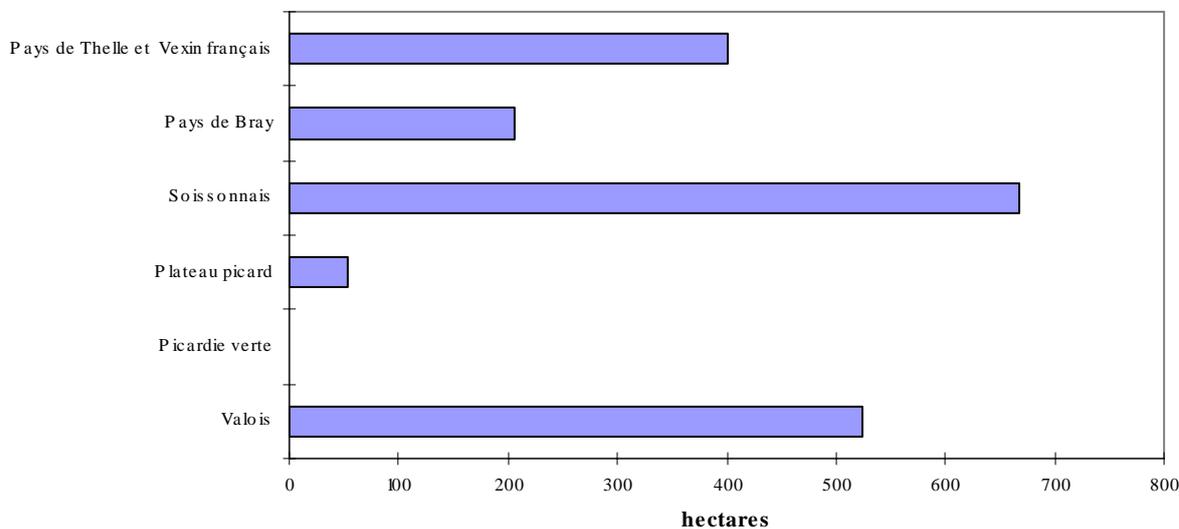
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

DOUGLAS	:	303 100 m ³
ÉPICÉA COMMUN	:	123 600 m ³
PIN NOIR	:	27 200 m ³
SAPIN AMÉRICAIN	:	19 800 m ³
ÉPICÉA DE SITKA	:	5 900 m ³
AUTRES ESSENCES	:	25 600 m ³

Répartition du type FUTAIE DE CONIFÈRES INDIFFÉRENCIÉS par région forestière



FUTAIE MIXTE

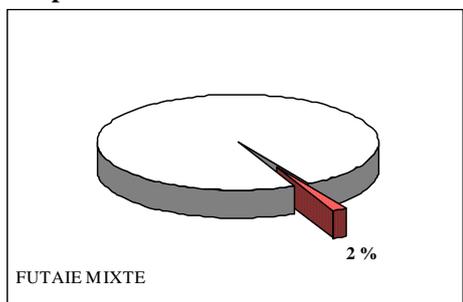
Peuplement de structure régulière ou irrégulière dans lequel la part du couvert forestier libre relatif de l'ensemble des feuillus ou des conifères est compris entre 25 et 75 %. La forme du toit traduit un traitement en futaie déjà ancien et bien organisé dans l'espace.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 367 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	655	33 %	1 354	67 %	2 009 0
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	161 300 246,4	43 %	215 800 159,4	57 %	377 100 187,8
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	5 770 8,80	36 %	10 370 7,65	64 %	16 140 8,05
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	14		27		41

* voir glossaire

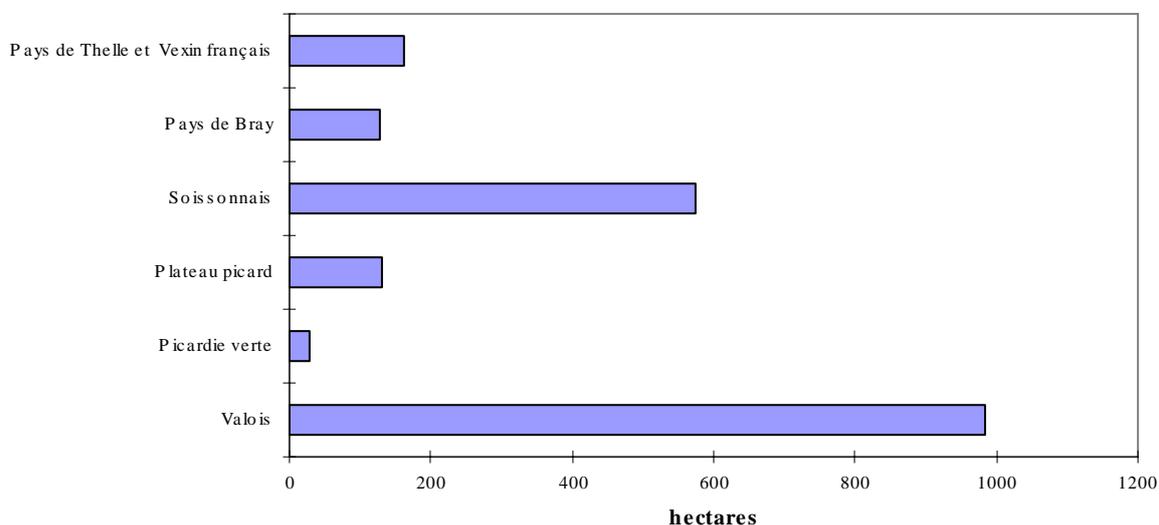
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

PIN SYLVESTRE :	111 200 m ³
ÉPICÉA COMMUN :	62 100 m ³
CHÊNE PÉDONCULÉ :	45 500 m ³
HÊTRE :	40 600 m ³
CHÊNE ROUVRE :	10 800 m ³
AUTRES ESSENCES :	66 300 m ³

Répartition du type FUTAIE MIXTE par région forestière



MÉLANGE DE FUTAIE DE CHÊNES ET TAILLIS

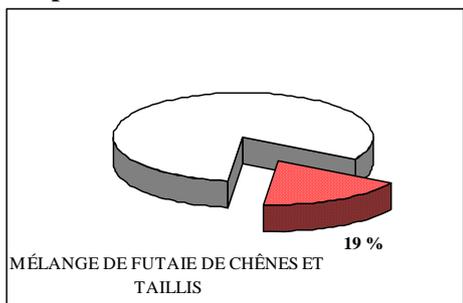
Peuplement de structure mixte de futaie et taillis dans lequel les chênes (pédonculé ou rouvre) sont les essences principales et où ils occupent, à eux seuls, au moins 40 % du couvert de la seule futaie. La forme du toit traduit un traitement en futaie déjà ancien et bien organisé dans l'espace.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 131 ha

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	7 411	34 %	14 429	66 %	21 841 0
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	1 411 800 190,5	34 %	2 746 500 190,3	66 %	4 158 300 190,4
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	44 020 5,95	31 %	97 190 6,75	69 %	141 210 6,45
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	67		101		168

* voir glossaire

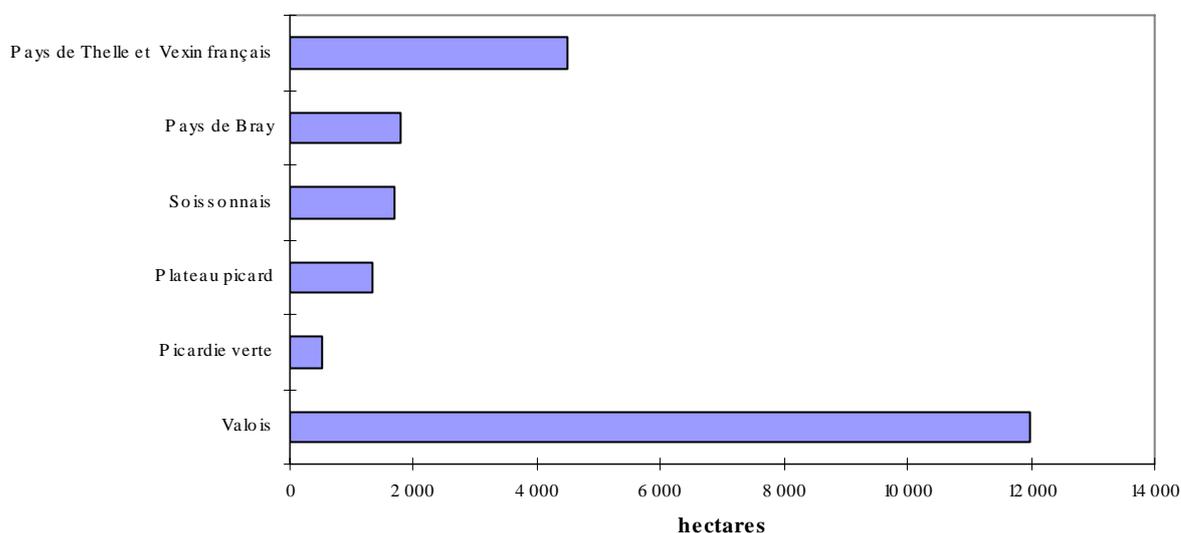
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

CHÊNE PÉDONCULÉ :	1 101 200 m ³
CHÊNE ROUVRE :	958 000 m ³
TILLEUL :	228 400 m ³
HÊTRE :	205 000 m ³
BOULEAU :	202 200 m ³
AUTRES ESSENCES :	615 000 m ³

Répartition du type MÉLANGE DE FUTAIE DE CHÊNES ET TAILLIS par région forestière



AUTRE MÉLANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS ET TAILLIS

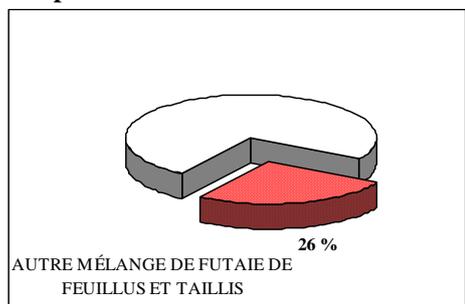
Peuplement de structure mixte de futaie et taillis dans lequel les chênes (pédonculé ou rouvre) ne sont pas les essences principales et où ils occupent, à eux seuls, moins de 40 % du couvert de la seule futaie. La forme du toit traduit un traitement en futaie déjà ancien et bien organisé dans l'espace.

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 444 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	1 800	6 %	28 571	94 %	30 371 0
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	337 300 187,4	7 %	4 599 800 161,0	93 %	4 937 100 162,6
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	13 840 7,70	6 %	213 980 7,50	94 %	227 820 7,50
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	24		179		203

* voir glossaire

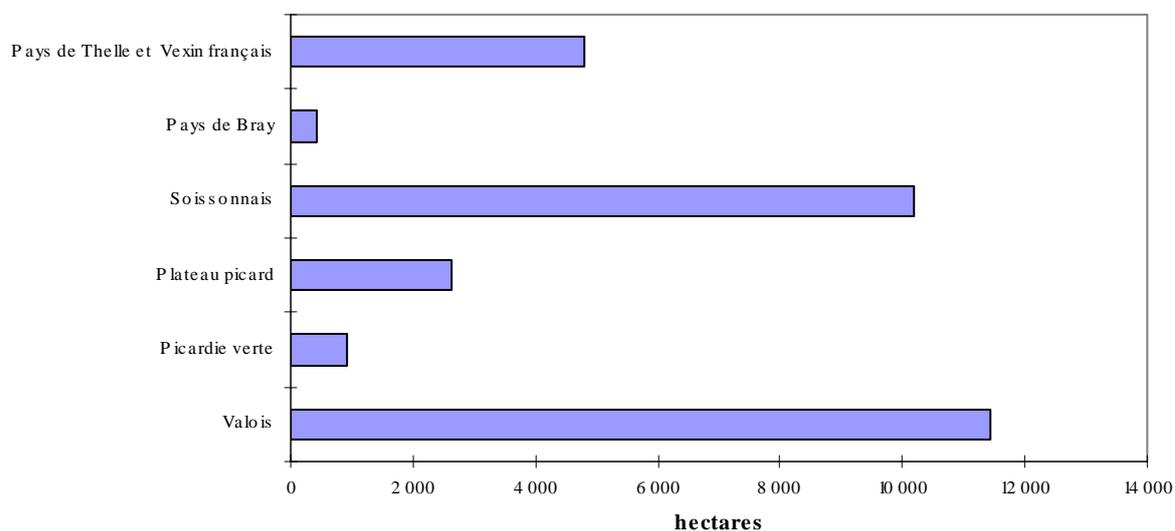
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

CHÊNE PÉDONCULÉ :	897 900 m ³
FRÊNE :	634 300 m ³
HÊTRE :	441 300 m ³
CHÊNE ROUVRE :	330 500 m ³
AUTRES ESSENCES :	1 299 900 m ³

Répartition du type AUTRE MÉLANGE DE FUTAIE DE FEUILLUS ET TAILLIS par région forestière



MÉLANGE DE FUTAIE DE CONIFÈRES ET TAILLIS

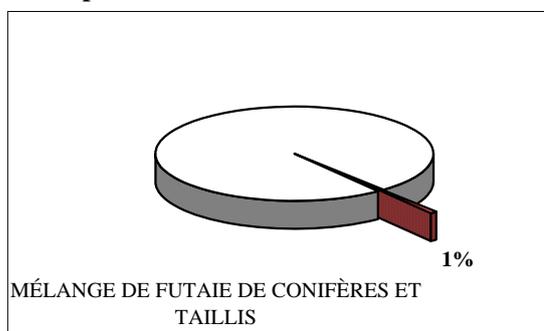
Peuplement de structure mixte de futaie et taillis dans lequel l'essence principale de la futaie est résineuse (pins ou épicéa commun le plus souvent).

La surface des boisements et reboisements de moins de 40 ans s'élève à 390 hectares.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	94	11 %	744	89 %	837 0
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	18 900 201,7	15 %	107 600 144,6	85 %	126 400 151,0
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	1 710 18,25	20 %	7 050 9,50	80 %	8 760 10,45
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	3		21		24

* voir glossaire

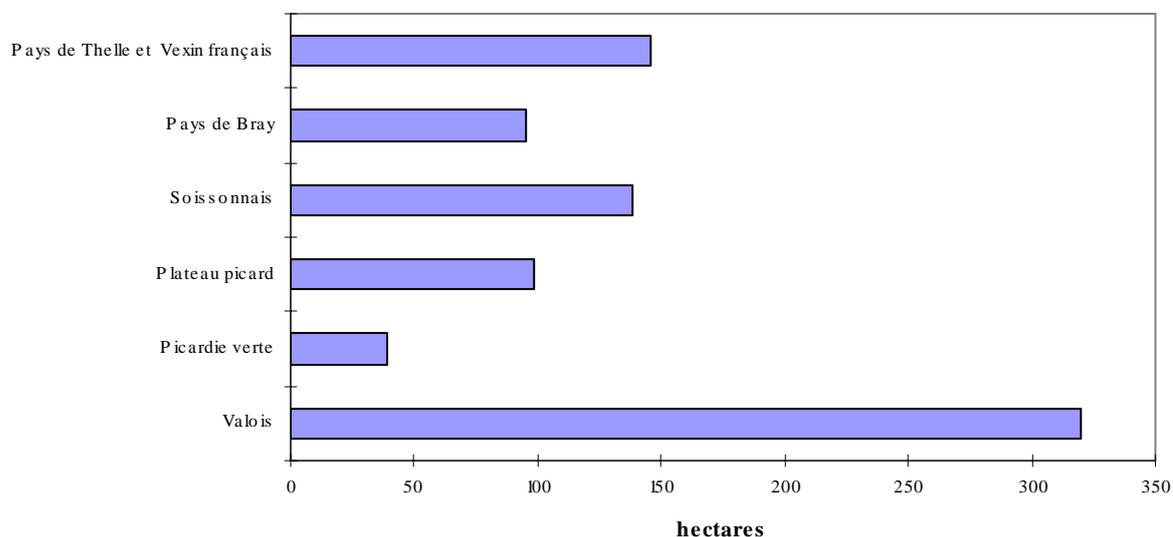
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

PIN SYLVESTRE	:	32 300 m ³
DOUGLAS	:	11 700 m ³
PIN LARICIO	:	11 000 m ³
PIN NOIR	:	9 900 m ³
AUTRES ESSENCES	:	31 800 m ³

Répartition du type MÉLANGE DE FUTAIE DE CONIFÈRES ET TAILLIS par région forestière



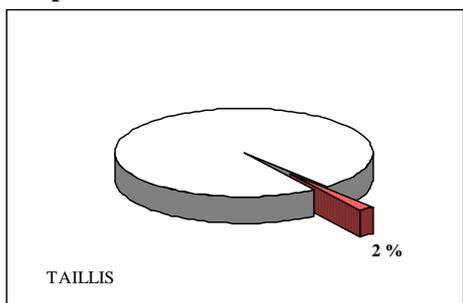
TAILLIS

Peuplement de structure taillis où les feuillus constituent l'essence principale et dans lesquels le volume à l'hectare est faible.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces momentanément déboisées</i>	119	5 %	2 077	95 %	2 196 0
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	2 900 24,2	2 %	181 100 87,2	98 %	184 000 83,8
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	350 2,95	2 %	14 430 6,95	98 %	14 780 6,75
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	3		25		28

* voir glossaire

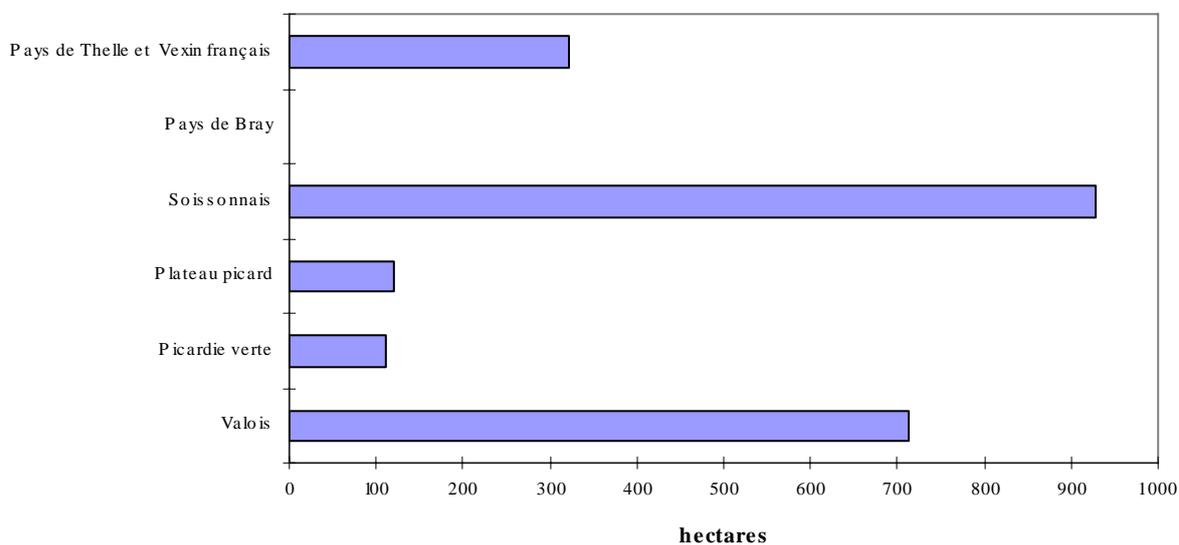
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

FRÊNE :	18 100 m ³
TILLEUL :	11 500 m ³
CHÊNE PÉDONCULÉ :	8 900 m ³
GRAND ÉRABLE :	7 100 m ³
CHARME :	6 600 m ³
AUTRES ESSENCES :	17 600 m ³

Répartition du type TAILLIS par région forestière



AUTRES TYPES DE PEUPEMENT

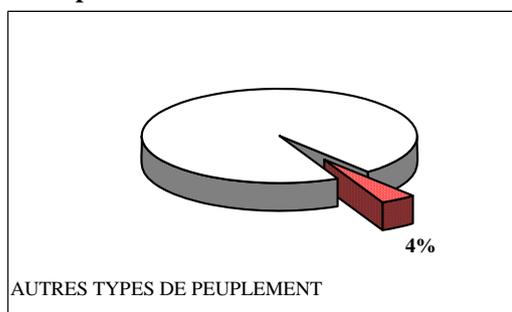
Peuplements de structure indéterminée dans lesquels l'essence principale de la futaie est généralement feuillue. Il s'agit de peuplements :

- où le parcellaire est très morcelé (boisements de terre délaissées par l'agriculture), accrues, anciennes peupleraies ;
- isolés, dont la surface ne dépasse pas 4 ha.

<i>Résultats de l'inventaire</i>	Total des forêts publiques		Total des forêts privées		Total des forêts de production
Surface (ha) <i>dont surfaces m. déboisées</i>	78	2 %	4 669	98 %	4 747 31
Volume sur pied (m ³) <i>soit en m³/ha</i>	0	0 %	677 300	100 %	677 300 143,6
Production annuelle (m ³ /an) * <i>soit en m³/ha/an</i>	0	0 %	34 000	100 %	34 000 7,21
Nombre d'unités d'échantillonnage au sol	2		59		61

*voir glossaire

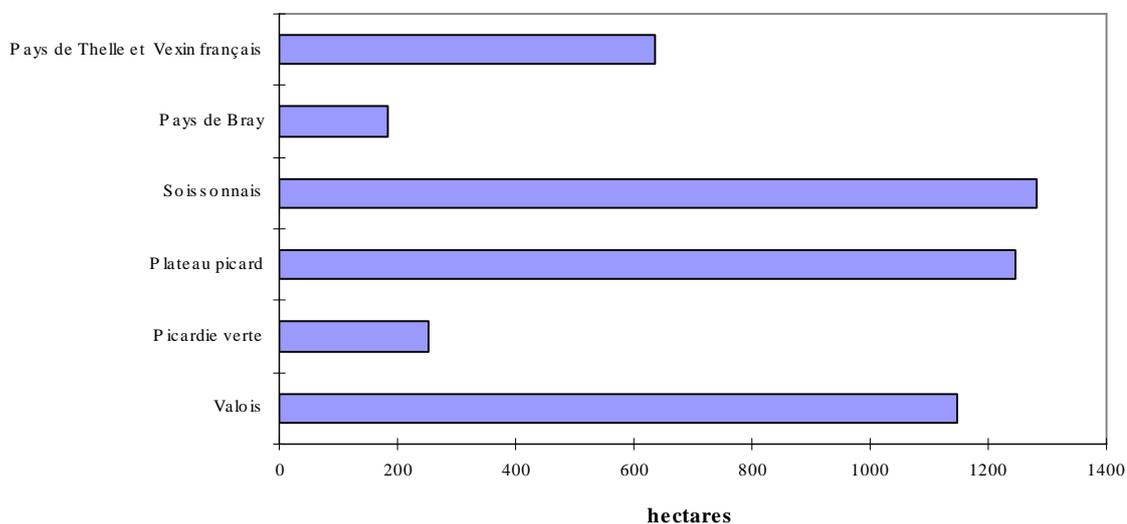
Importance relative à la surface boisée



Détail du volume sur pied des principales essences de la futaie

CHÊNE PÉDONCULÉ :	124 500 m ³
FRÊNE :	105 900 m ³
TREMBLE :	64 500 m ³
AUTRES ESSENCES :	177 100 m ³

Répartition du type AUTRES TYPES DE PEUPEMENT par région forestière



6. RÉSULTATS PAR ESSENCE

6.1. Résultats généraux

Lorsqu'une surface est rapportée à une essence, il s'agit de la surface sur laquelle cette essence est principale, en convenant de ne prendre en compte dans les peuplements à structure élémentaire de mélange futaie-taillis que la partie de futaie.

Surfaces

Le paragraphe 3.2.1. et le chapitre 4 indiquent pour chaque région forestière, le poids relatif des différentes essences : cela donne une idée du paysage forestier de chaque région.

Le tableau ci-dessous donne pour chaque essence, sa répartition selon les régions forestières. Pour chaque essence, la première ligne donne la surface (ha) où elle est principale dans chaque région et dans l'ensemble du département et la seconde ligne le poids de cette essence dans la région considérée par rapport à sa surface dans le département (en %). Si l'on s'intéresse par exemple aux chênes dans le Valois, on constate que 38,6 % de la surface des peuplements est dominée par les chênes. Dans le Soissonnais, la moitié des peuplements le sont par le hêtre. Les peuplements de frêne sont principalement situés dans les trois régions qui ont la plus grosse superficie de forêts de production, et les conifères ont 58,2 % (pin sylvestre) et 36,9 % (autres conifères) de leurs peuplements dans le Valois.

*Surface (ha) et importance relative des formations boisées de production où l'essence est principale
(dont le couvert libre relatif est le plus important)*

Régions forestières	Chênes rouvre et pédonculé	Hêtre	Frêne	Autres feuillus	Pin sylvestre	Autres conifères	Surface boisée de production
Pays de Thelle et Vexin français	7 218 16,0	1 083 4,5	3 729 29,3	2 150 8,1	647 12,4	639 17,3	15 466 13,2
Pays de Bray	3 047 6,8	0 0,0	220 1,7	1 081 4,1	292 5,6	238 6,4	4 878 4,2
Soissonnais	10 862 24,1	11 998 49,8	4 784 37,6	8 192 30,9	1 096 21,0	1 257 33,9	38 188 32,6
Plateau picard	4 096 9,1	2 780 11,5	794 6,2	2 632 9,9	147 2,8	152 4,1	10 602 9,0
Picardie verte	2 427 5,4	1 789 7,4	520 4,1	1 329 5,0	0 0,0	49 1,3	6 114 5,2
Valois	17 385 38,6	6 443 26,7	2 670 21,0	11 103 41,9	3 040 58,2	1 367 36,9	42 008 35,8
Total	45 034 100,0	24 094 100,0	12 716 100,0	26 487 100,0	5 222 100,0	3 703 100,0	117 256 100,0

La ventilation de ces surfaces par structure forestière et par catégorie de propriété est donnée dans les tableaux standard 7(S) et 7(P).

Volume des essences principales

La répartition des volumes totaux par essence et par région forestière est présentée dans le paragraphe 3.2.3. (voir le 2^{ème} tableau).

Les deux tiers du volume de bois sur pied de chênes se trouve dans des peuplements dont ils constituent l'essence principale. Dans le cas du hêtre, plus des trois quarts de son volume sur pied se trouve dans des peuplements dont il constitue l'essence principale. Le volume de frêne est un peu plus dispersé, 60 % en frênaie et 40 % dans d'autres types de peuplement. Les autres feuillus se rencontrent principalement en mélange. Les peuplements de pin sylvestre sont par contre majoritairement purs. Cela est valable pour les peuplements de conifères en général dans le département.

Volume et volume/ha par essence dans les peuplements où elle est principale et proportion de ce volume par rapport au volume total sur pied de l'essence dans le département.

Dans le cas des mélanges futaie-taillis la notion d'essence principale s'applique seulement à la partie futaie du peuplement. (voir aussi les tableaux standard 5 et 6)

	Oise 2001			France 1999
	volume (m ³)	volume/ha* (m ³ /ha)	% volume total de l'essence	volume/ha* (m ³ /ha)
Chênes (rouvre et pédonculé)	4 466 900	99,2	65,6	-
Hêtre	3 186 000	132,2	77,5	134
Frêne	1 037 300	81,6	59,9	76
Autres feuillus	2 092 800	79,1	29,6	-
Pin sylvestre	759 900	145,5	90,4	105
Autres conifères	784 900	212,0	87,2	-

* volume/ha de l'essence dans les peuplements où celle-ci est principale

6.2. Résultats détaillés

Sont présentés successivement pour chaque essence ou groupe d'essences les plus importants du département :

- la surface des peuplements où l'essence en question est principale par région forestière et leur importance relative par rapport à la surface boisée de production totale du département (% dans le département) et de la région forestière (% dans la région). L'essence principale ou prépondérante d'un peuplement est celle qui a le plus fort taux de couvert libre relatif ;
- le volume de l'essence par type de peuplement. Les types de peuplements mentionnés dans ce tableau correspondent à ceux qui ont été cartographiés à partir de l'analyse des photographies aériennes. Ces types de peuplement ne sont donc pas issus d'observations faites directement sur le terrain. Les volumes par région forestière sont donnés dans le dernier tableau du chapitre 3.2.3 ;
- la structure par classe d'âge des futaies régulières et équiennes de l'essence en question. Lorsque le mode principal de renouvellement est la régénération naturelle, la surface occupée par la première classe d'âge peut ne pas refléter l'importance réelle de ce renouvellement. C'est en effet le plus souvent le peuplement adulte qui constitue la plus grande part du couvert, et c'est son âge qui est pris en compte ;
- l'évolution du volume sur pied de l'essence entre les deux derniers inventaires (1990 et 2001) pour les forêts publiques et privées.

Pour compléter ce chapitre vous pouvez vous reporter au chapitre des régions forestières (4) et à celui des types de peuplement (5).

6.2.1. Les chênes (rouvre et pédonculé)

Avec 45 034 ha, les peuplements dominés par les chênes couvrent 38,4 % de la surface des formations boisées de production du département. La moitié de ces peuplements sont des futaies régulières.

Surface de peuplements à chênes prépondérants

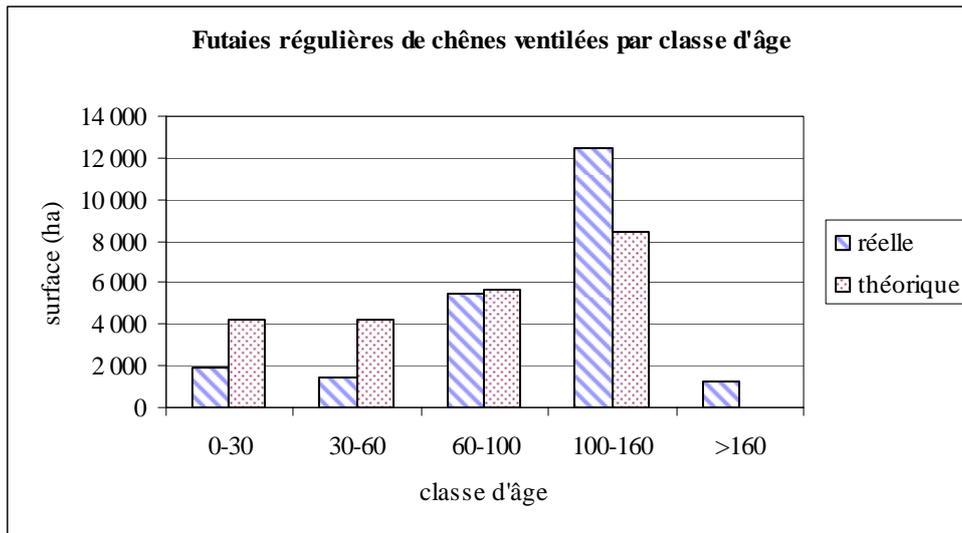
Régions forestières	Surface (ha)	% dans le département	% dans la région
Pays de Thelle et Vexin français	7 218	16,0	46,7
Pays de Bray	3 047	6,8	62,5
Soissonnais	10 862	24,1	28,4
Plateau picard	4 096	9,1	38,6
Picardie verte	2 427	5,4	39,7
Valois	17 385	38,6	41,4
Total	45 034	100,0	38,4

Les chênes se trouvent principalement dans le Valois, le Soissonnais et le Pays de Thelle et Vexin français.

Répartition des volumes des chênes par type de peuplement

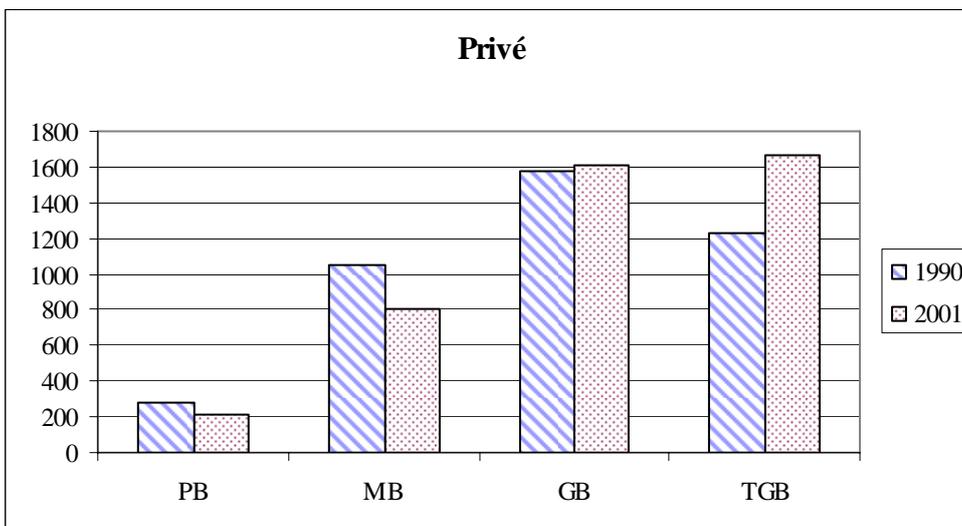
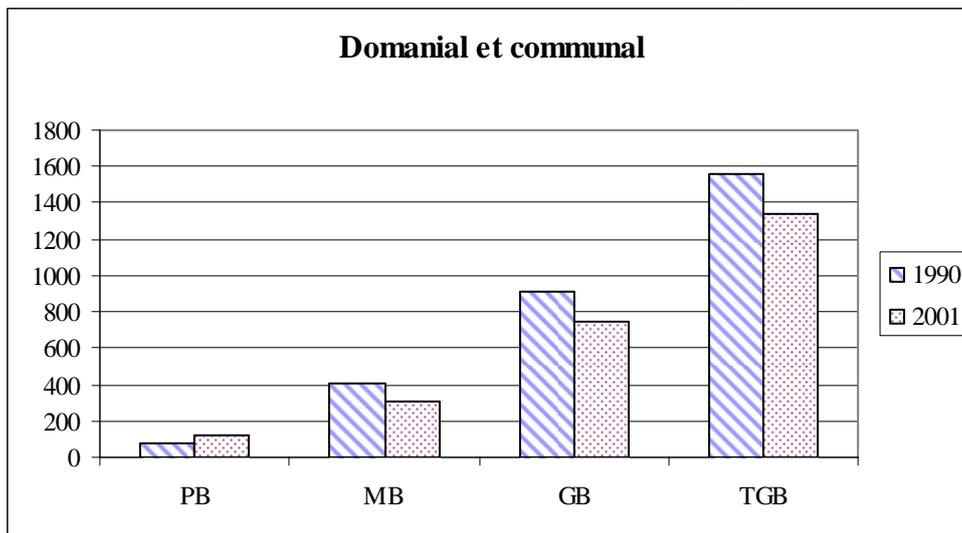
Type de peuplement	Surface du type (ha)	Volume total dans le type (m ³)	Volume des chênes (%)	Volume des chênes (m ³)
Futaie de feuillus indifférenciés	33 718	7 198 600	30,5	2 196 600
Mélange de futaie de chênes et taillis	21 841	4 158 300	50,1	2 082 400
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	30 371	4 937 100	25	1 236 100
Futaie de chênes	8 058	1 618 000	61,8	999 200
Autres types de peuplement	4 747	677 300	21,0	141 900
Futaie de hêtre	7 575	908 300	7,5	68 000
Futaie mixte	2 009	377 100	15,5	58 400
Taillis	2 196	184 000	4,9	8 900
Futaie de pins	4 049	752 800	1,2	8 800
Futaie de conifères indifférenciés	1 854	520 600	1,5	8 000
Mélange de futaie de conifères et taillis	837	126 400	3,1	3 900
Totaux	117 255	21 458 600	31,7	6 812 200

Les chênes se trouvent essentiellement dans les quatre premiers types de peuplement du tableau ci-dessus où ils représentent 36,4 % de l'ensemble du volume toutes essences confondues ; dans ces types qui couvrent 80,2 % de la surface boisée de production du département, on trouve 95,6 % de l'ensemble du volume des chênes. Le volume sur pied des chênes est en 2001 de 6 812 200 m³ contre 7 078 300 m³ en 1990. Les accroissements correspondants sont de 157 000 m³ en 2001 contre 171 600 m³ en 1990. La baisse du volume des chênes n'est due qu'en partie aux chablis consécutifs à l'ouragan du 26 décembre 1999 qui n'a prélevé que 65 700 m³ de chênes.



Les surfaces théoriques relatives à chaque classe d'âge supposent un âge d'exploitabilité de 160 ans.

Évolution des volumes des chênes (en 1 000 m³)



L'évolution des volumes constatée traduit un rajeunissement en forêt publique.

6.2.2 Le hêtre

Avec 24 094 ha, les peuplements à hêtre prépondérant couvrent 20,5 % de la surface des formations boisées de production du département et produisent 19,1 % de la production des feuillus. La majorité de ces peuplements sont des futaies régulières (80 %).

Surface de peuplements à hêtre prépondérant

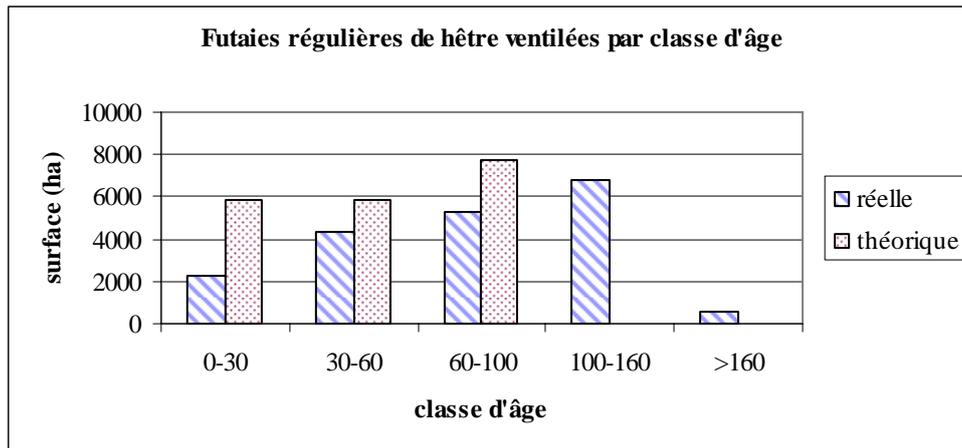
Régions forestières	Surface (ha)	% dans le département	% dans la région
Pays de Thelle et Vexin français	1 083	4,5	7,0
Pays de Bray	0	0,0	0,0
Soissonnais	11 998	49,8	31,4
Plateau picard	2 780	11,5	26,2
Picardie verte	1 789	7,4	29,3
Valois	6 443	26,7	15,3
Total	24 094	100,0	20,5

Le hêtre est bien présent dans le Soissonnais, la Picardie verte et le Plateau picard. Près de la moitié (49,8 %) des peuplements dominés par le hêtre sont dans le Soissonnais.

Répartition du volume de hêtre par type de peuplement

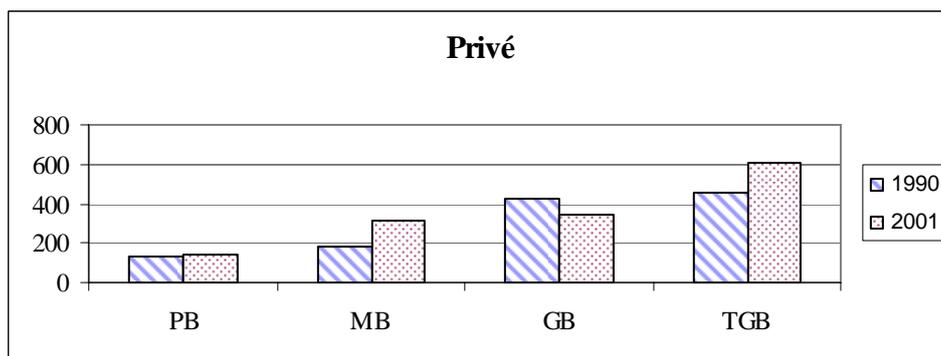
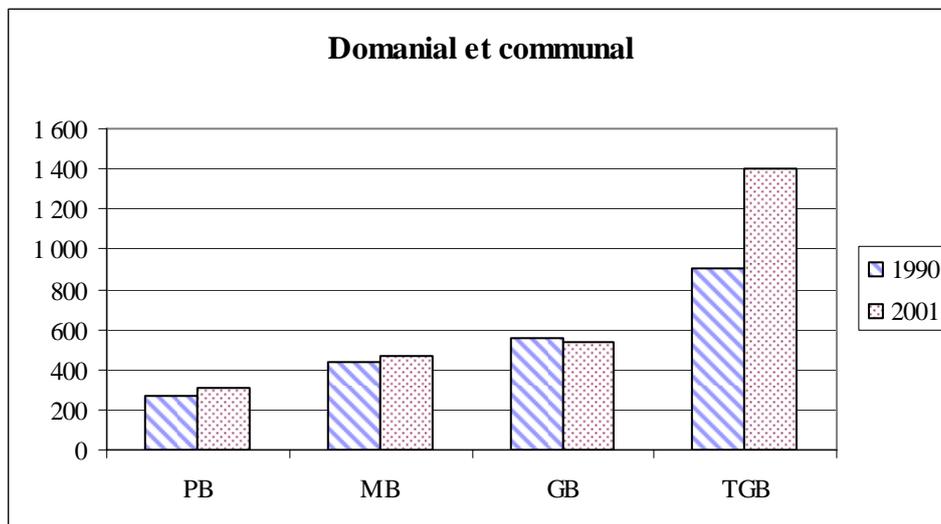
Type de peuplement	Surface du type (ha)	Volume total dans le type (m ³)	Volume du hêtre (%)	Volume du hêtre (m ³)
Futaie de feuillus indifférenciés	33 718	7 198 600	32,2	2 320 300
Futaie de hêtre	7 575	908 300	72,2	655 400
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	30 371	4 937 100	9,5	469 500
Futaie de chênes	8 058	1 618 000	20,8	336 600
Mélange de futaie de chênes et taillis	21 841	4 158 300	5,2	215 900
Futaie mixte	2 009	377 100	11,4	42 900
Futaie de pins	4 049	752 800	3,3	24 800
Mélange de futaie de conifères et taillis	837	126 400	5,0	6 400
Taillis	2 196	184 000	2,5	4 600
Futaie de conifères indifférenciés	1 854	520 600	0,2	1 200
Autres type de peuplement	4 747	677 300	4,7	32 100
Totaux	117 256	21 458 600	19,2	4 109 500

Le hêtre se trouve essentiellement dans les quatre premiers types de peuplement du tableau ci-dessus où il représente 25,8 % de l'ensemble du volume toutes essences confondues. Dans ces types qui couvrent 68,0 % de la surface boisée de production du département, on trouve 92,0 % de l'ensemble du volume du hêtre. Le volume sur pied du hêtre est en 2001 de 4 109 500 m³ contre 3 368 200 m³ en 1990. Les accroissements annuels correspondants sont de 141 700 m³ en 2001 contre 113 900 m³ en 1990.



Les surfaces théoriques relatives à chaque classe d'âge supposent un âge d'exploitabilité de 100 ans : on constate un déficit particulièrement important avant 30 ans, et un fort excédent de vieux bois.

Évolution des volumes du hêtre (en 1 000 m³)



L'évolution constatée montre clairement le vieillissement de la hêtraie, particulièrement net en forêt relevant du régime forestier.

6.2.3. Le frêne

Avec 12 716 ha, les peuplements à frêne prépondérant couvrent 10,8 % de la surface des formations boisées de production du département et produisent 10,7 % de la production des feuillus. La moitié de ces peuplements sont des futaies régulières.

Surface de peuplements à frêne prépondérant

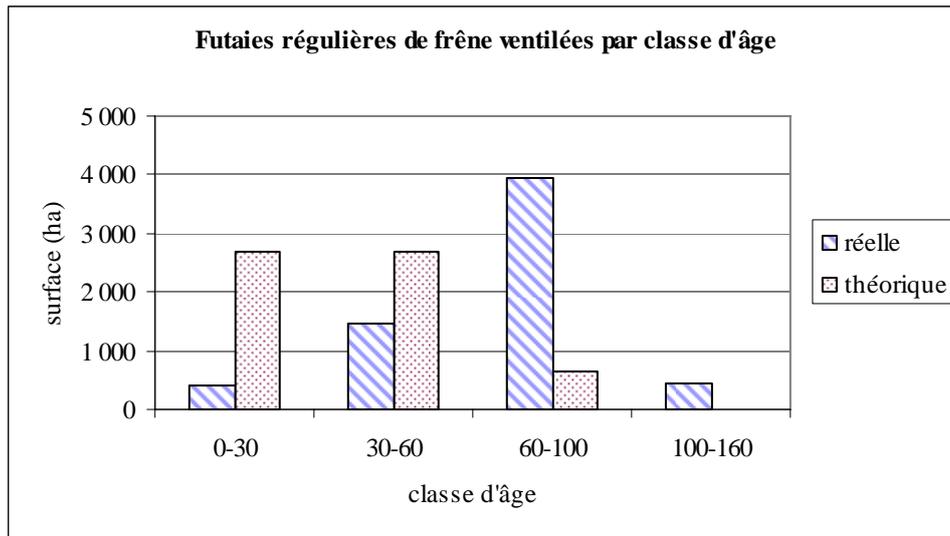
Régions forestières	Surface (ha)	% dans le département	% dans la région
Pays de Thelle et Vexin français	3 729	29,3	24,1
Pays de Bray	220	1,7	4,5
Soissonnais	4 784	37,6	12,5
Plateau picard	794	6,2	7,5
Picardie verte	520	4,1	8,5
Valois	2 670	21,0	6,4
Total	12 716	100,0	10,8

Le frêne est bien présent dans le Pays de Thelle et Vexin français et dans une moindre mesure dans le Soissonnais ; compte tenu du poids de cette région dans la superficie boisée de production du département, c'est là que l'on trouve sa plus grande surface.

Répartition du volume de frêne par type de peuplement

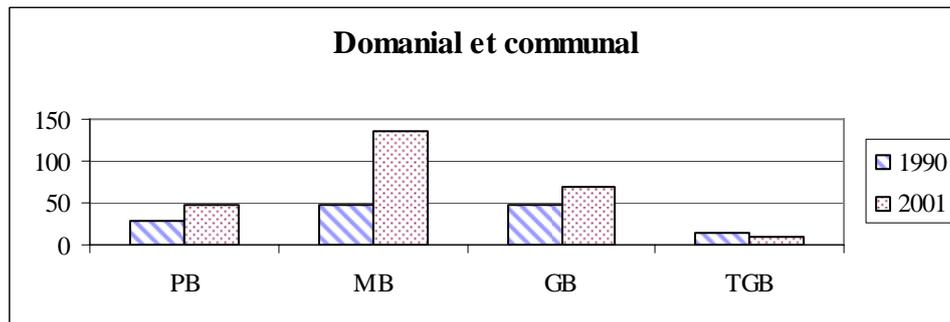
Type de peuplement	Surface du type (ha)	Volume total dans le type (m ³)	Volume du frêne (%)	Volume du frêne (m ³)
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	30 371	4 937 100	17,8	878 500
Futaie de feuillus indifférenciés	33 718	7 198 600	6,6	474 100
Autres types de peuplement	4 747	677 300	25,0	169 500
Mélange de futaie de chênes et taillis	21 841	4 158 300	2,4	101 200
Futaie de hêtre	7 575	908 300	4,9	44 100
Taillis	2 196	184 000	15,2	27 900
Futaie de chênes	8 058	1 618 000	1,1	17 600
Futaie mixte	2 009	377 100	4,1	15 600
Futaie de conifères indifférenciés	1 854	520 600	0,8	4 300
Mélange de futaie de conifères et taillis	837	126 400	0,1	100
Futaie de pins	4 049	752 800	0,0	0
Totaux	117 256	21 458 600	8,1	1 733 000

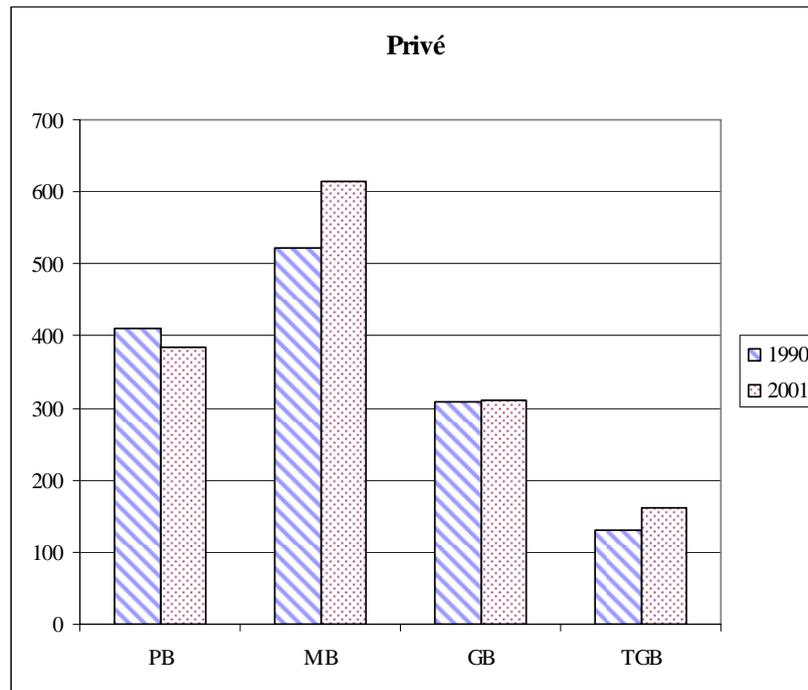
Le frêne se trouve essentiellement dans les deux premiers types de peuplement du tableau ci-dessus où il représente 11,1 % de l'ensemble du volume toutes essences confondues. Dans ces types, qui couvrent 54,7 % de la superficie boisée de production du département, on trouve 78,1 % de l'ensemble du volume du frêne. Le volume sur pied du frêne est en 2001 de 1 733 000 m³ contre 1 508 000 m³ en 1990. Les accroissements annuels correspondants sont de 77 500 m³ en 2001 contre 61 700 m³ en 1990.



Les surfaces théoriques relatives à chaque classe d'âge supposent un âge d'exploitabilité de 70 ans. Pour la ventilation en classes d'âge, bien que l'on ne sache pas distinguer une partie des peuplements âgés de 60 à 100 ans (sur 3 962 ha de cette classe d'âge, il y a 2 155 ha d'âges mêlés), on peut considérer que la répartition est tout de même majoritairement au profit de peuplements de plus de 70 ans dans cette classe d'âge (pour les peuplements datés avec certitude, il y a 65 % de peuplements de plus de 70 ans). On constate une forte proportion de vieux peuplements de frêne.

Évolution des volumes du frêne (en 1 000 m³)





Aucune évolution bien nette n'est visible à partir de ces diagrammes d'autant plus difficiles à interpréter que le taillis représente une part non négligeable du volume de l'essence : 22,4 % contre 0,6 % pour les chênes et 2 % pour le hêtre.

6.2.4 Le pin sylvestre

Avec 5 222 ha, le pin sylvestre couvre 4,5 % de la surface des formations boisées de production du département et produit 34,2 % de la production des conifères.

Surface de peuplements à pin sylvestre prépondérant

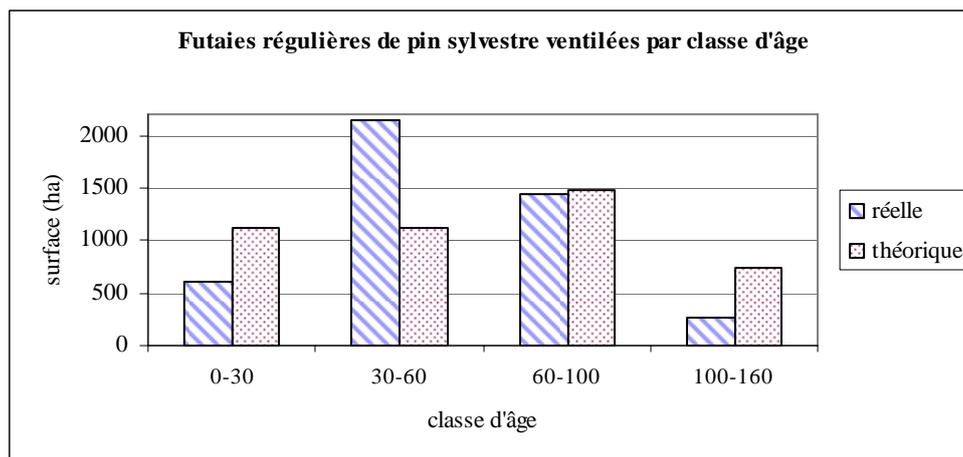
Régions forestières	Surface (ha)	% dans le département	% dans la région
Pays de Thelle et Vexin français	647	12,4	4,2
Pays de Bray	292	5,6	6,0
Soissonnais	1 096	21,0	2,9
Plateau picard	147	2,8	1,4
Picardie verte	0	0,0	0,0
Valois	3 040	58,2	7,2
Total	5 222	100,0	4,5

Les peuplements de pin sylvestre sont principalement localisés dans le Valois et notamment dans le massif d'Ermenonville.

Répartition du volume de pin sylvestre par type de peuplement

Type de peuplement	Surface du type (ha)	Volume total dans le type (m ³)	Volume du pin sylvestre (%)	Volume du pin sylvestre (m ³)
Futaie de pins	4 049	752 800	69,2	520 800
Futaie mixte	2 009	377 100	29,5	111 200
Futaie de feuillus indifférenciés	33 718	7 198 600	1,0	74 900
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	30 371	4 937 100	1,0	51 400
Mélange de futaie de conifères et taillis	837	126 400	25,6	32 300
Mélange de futaie de chênes et taillis	21 841	4 158 300	0,8	31 500
Autres types de peuplement	4 747	677 300	1,6	11 000
Taillis	2 196	184 000	2,6	4 700
Futaie de conifères indifférenciés	1 854	520 600	0,6	3 000
Futaie de hêtre	7 575	908 300	0,0	0
Futaie de chênes	8 058	1 618 000	0,0	0
Totaux	117 256	21 458 600	3,9	840 700

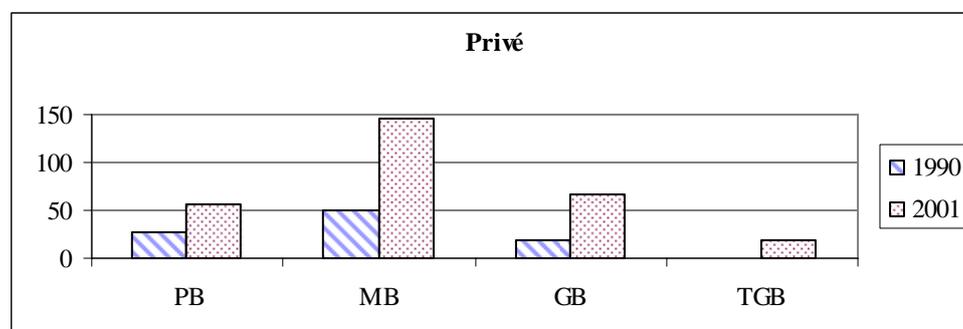
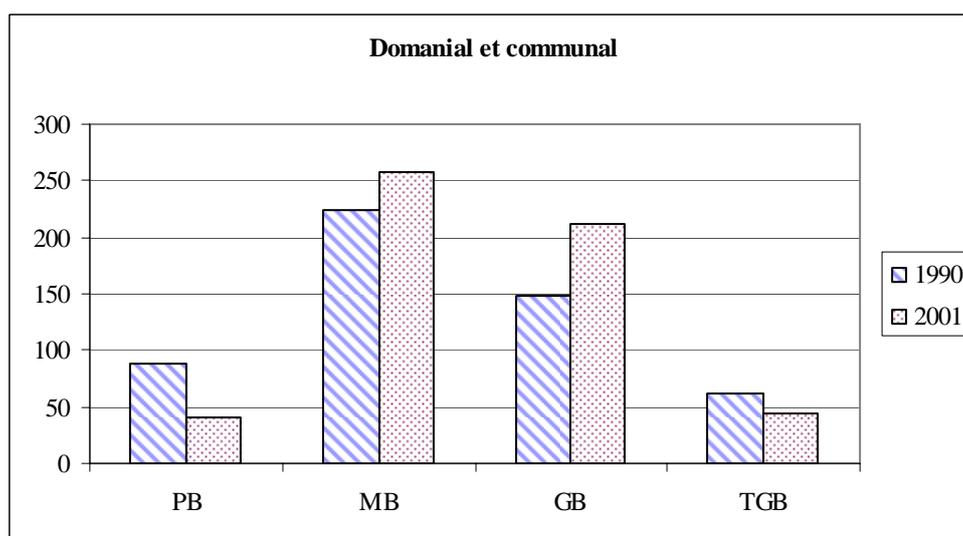
Le pin sylvestre se trouve essentiellement dans les deux premiers types de peuplement du tableau ci-dessus où il représente 55,9 % de l'ensemble du volume toutes essences confondues. Dans ces types, qui couvrent 5,2 % de la superficie boisée de production du département, on trouve 75,2 % du volume du pin sylvestre. Le volume du pin sylvestre est en 2001 de 840 700 m³ contre 616 100 m³ en 1990. Les accroissements annuels correspondants sont de 32 700 m³ en 2001 contre 30 600 m³ en 1990.



Les surfaces théoriques relatives à chaque classe d'âge supposent un âge d'exploitabilité de 120 ans. On constate un excédent notable des peuplements de 30 à 60 ans, et un déficit de très jeunes bois.

On compte 4 661 ha de peuplements de pin sylvestre en futaie régulière et 762 ha dans des structures de mélange de futaie et de taillis.

Évolution des volumes du pin sylvestre (en 1 000 m³)



Les différences ne concernent presque que la forêt privée, dont le poids est faible pour cette essence.

GLOSSAIRE

ACCROISSEMENTS

Accroissement courant

Il est apprécié dans les formations boisées de production.

L'accroissement courant annuel est calculé sur la période de 5 ans précédant l'année des mesures sur le terrain. Il s'agit de volume tige bois fort sur écorce.

L'accroissement des peuplements est la somme de deux composantes :

- L'accroissement des arbres sur pied, y compris l'accroissement des arbres qui sont devenus recensables au cours de la période de 5 ans (voir RECRUTEMENT).
- L'accroissement que les arbres actuellement coupés et les chablis avaient apporté au peuplement pendant la fraction de cette période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

Accroissement courant par essence (Tableaux 11)

Toutes les tiges de l'essence sont prises en compte, quelle que soit la place de l'essence dans le peuplement.

CATÉGORIE DE DIMENSION DES BOIS

Les catégories de dimension figurant dans les publications sont définies par les circonférences à 1,30 m suivantes, correspondant à peu près aux classes de diamètre de 5 en 5 cm indiquées ci-dessous :

Catégories	Circonférences	Classes de diamètre (en cm)
Non recensables	moins de 24,5 cm	0 - 5
Petit bois (PB)	24,5 à 72,4 cm	10 - 15 - 20
Moyen bois (MB)	72,5 à 120,4 cm	25 - 30 - 35
Gros bois (GB)	120,5 cm à 168,4 cm	40 - 45 - 50
Très gros bois (TGB)	168,5 cm et plus	55 et +

CATÉGORIE D'UTILISATION DES BOIS (« qualités »)

Les trois catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont les suivantes :

- Catégorie I : tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine.
- Catégorie II : autres sciages, menuiserie courante, charpenterie, caisserie, coffrage, traverses.
- Catégorie III : bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêtée à l'une des découpes (voir la définition DECOUPES). Ce volume total est diminué du rebut éventuel (mais comprend l'écorce).

CHARGE EN CAILLOUX ET PROFONDEUR DES SOLS

Combinaison de la profondeur totale du sol estimée par sondage à la tarière et de la charge en cailloux et en affleurement rocheux.

- les sols très caillouteux sont distingués par deux classes :

très caillouteux (≥ 80 %) : affleurement rocheux sur la placette ≥ 80 % ou charge en cailloux dans le sol ≥ 80 % ;

caillouteux (60 - 70 %) : affleurement rocheux sur la placette compris entre 60 et 70 % ou charge en cailloux dans le sol compris entre 60 et 70 %.

- sinon les sols moins caillouteux sont regroupés en fonction de la profondeur de sondage en 4 classes :

superficiel (≤ 14 cm) ;

peu profond (15 - 34 cm) ;

moyennement profond (35 - 64 cm) ;

profond (≥ 65 cm).

CLASSES D'ALTITUDE

L'altitude présentée en classes est estimée à partir des courbes de niveaux de la carte IGN 1/25000 ou 1/50000 (précision de 5 ou 10 m).

COUPES RASES

Sont estimées au titre des coupes rases, les surfaces entièrement coupées depuis moins de 5 ans et de plus de 20 ares, qui ne laissent subsister sur pied qu'un couvert d'arbres recensables inférieur à 10 %, sans semis ni plantations ni rejets (ni, dans le cas des coupes de taillis, de souches vives), ni changement de destination manifeste.

Les surfaces des coupes rases sont comptabilisées en tant que surfaces boisées (il s'agit généralement de terrains momentanément déboisés et très rarement de futurs défrichements).

COUVERT - COUVERT LIBRE

Le couvert est la surface planimétrique couverte par la projection horizontale du houppier. Le couvert libre est la surface planimétrique couverte par la projection horizontale de la partie du houppier qui n'est pas surplombée par le feuillage d'autres arbres en période de feuillaison.

DÉCOUPES

Les données relatives aux volumes et accroissements concernent les volumes sur écorce arrêtés aux découpes suivantes :

- découpe bois fort de 7 cm de diamètre (22 cm de circonférence) pour les tiges de toutes catégories de dimension (voir § catégorie de dimensions des bois), y compris les tiges de taillis ;

- éventuellement découpe de forme pour la tige.

Dans le cas d'arbre fourchu, les deux tiges sont cubées.

ESSENCE PRINCIPALE

C'est l'essence qui a le plus grand couvert libre dans le peuplement de 20 ares étudié au sol (25 m de rayon). Lorsque le peuplement est un mélange de futaie et taillis, seul le couvert des essences de la futaie est pris en compte, en général, mais on peut aussi y définir une essence principale du taillis.

De même, il est possible de définir des groupes d'essences, notamment le groupe des feuillus, celui des conifères, celui des chênes... ainsi des peuplements peuvent être répartis suivant une surface de feuillus et une surface de conifères par exemple. Selon le cas on est amené à sommer par essence principale du groupe, ou bien par groupe d'essences principales.

En outre, dans les mélanges futaie-taillis, ainsi qu'il est dit plus haut, on définit DEUX essences principales, une dans chaque sous-unité. Et on peut fournir des résultats selon l'une ou l'autre de ces deux essences (voir par exemple, Tableaux 7 et 7.1. Les sous-unités sont constituées par la futaie d'une part et par le taillis d'autre part).

FORMATIONS BOISÉES

Formations végétales qui, principalement constituées par des arbres ou arbustes appartenant à des essences forestières, satisfont aux conditions suivantes simultanément :

- être constituée soit de tiges recensables dont le couvert apparent (projection de leurs couronnes sur le sol) est d'au moins 10 % de la surface du sol, soit présenter une densité à l'hectare d'au moins 500 jeunes tiges non recensables (plants, rejets, semis) vigoureuses, bien conformées et bien réparties ; dans le cas de plantations à grand écartement régulièrement entretenues la densité est ramenée à 300 sujets à l'hectare ;

- avoir une surface d'au moins 5 ares, avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m.

On distingue dans les formations boisées :

- les **bois** : massifs boisés d'au moins 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;
- les **boqueteaux** : petits massifs boisés de superficie comprise entre 50 ares et 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;
- les **bosquets** : petits massifs boisés compris entre 5 ares et 50 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m, et tous les massifs d'une largeur moyenne en cime comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface maximale.

Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des **arbres épars**.

FORMATIONS BOISÉES DE PRODUCTION

Les formations boisées de production doivent de plus :

- ne pas avoir essentiellement une fonction de protection ou d'agrément ;
- ni subir d'obstacle physique à une vocation de production de bois.

Les peupleraies (voir ce mot) n'en font pas partie, elles sont éventuellement évaluées séparément.

AUTRES FORMATIONS BOISÉES

L'IFN regroupe sous ce vocable l'ensemble des formations boisées (au sens ci-dessus) dont la vocation de production de bois est secondaire ou marginale. Elles comprennent notamment les forêts inexploitable car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, les parties boisées des terrains de manoeuvre militaire, celles dont le rôle de protection au sens strict peut être important. Cette catégorie inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif ou culturel.

HUMUS

voir types d'humus

LANDE

Cette catégorie groupe les landes, friches et terrains vacants non cultivés et non entretenus régulièrement pour le pâturage.

La lande peut contenir des arbres forestiers épars (ou en bouquets de surface inférieure à 5 ares) à condition, si ces arbres sont recensables, que le couvert boisé local reste inférieur à 10 % ou, s'ils ne sont pas recensables, que leur densité à l'hectare reste inférieure à 500 tiges à l'hectare ou 300 tiges à l'hectare en cas de plantation à grand écartement.

LIGNEUX HORS FORÊT

Ce sont les formations ligneuses non prises en compte dans l'inventaire des forêts et des peupleraies, à l'exception des vergers, vignes, noyeraies et truffières. Les formations en cause sont des formations linéaires – haies et alignements – et des arbres épars. Les formations situées en bordure de voie à grande circulation (autoroute, route nationale et départementale, chemin de fer non désaffecté), ou situées en limite, ou dans, une propriété close ne sont pas prises en compte.

L'IFN distingue 5 types de ligneux hors forêt : 4 types de formations linéaires plus les arbres épars.

Types de LHF	Définition
Alignement de peupliers	Formation linéaire constituée de peupliers cultivés, dont la largeur est inférieure à 25 m et la longueur supérieure ou égale à 25 m et présentant une certaine régularité des diamètres et des distances entre arbres (écarts inférieurs à ¼ pour au moins ¾ des arbres). Les espacements entre arbres doivent être supérieurs ou égaux à 1 m.
Autre alignement	Idem ci-dessus mais alignement constitué d'arbres forestiers autres que des peupliers cultivés.
Haie arborée	Formation linéaire constituée d'arbres forestiers sur au moins 1/3 de sa longueur, dont la largeur est inférieure à 25 m et la longueur supérieure ou égale à 25 m. La haie ne doit pas présenter d'interruption supérieure à 10 m, ni de régularité, ni d'espacement inférieur à 1 m.
Haie non arborée	Formation linéaire constituée d'arbres forestiers sur moins de 1/3 de sa longueur, dont la largeur est inférieure à 25 m et la longueur supérieure ou égale à 25 m. La haie ne doit pas présenter d'interruption supérieure à 10 m, ni de régularité, ni d'espacement inférieur à 1 m.
Arbres épars	Arbres forestiers dont le couvert total représente au plus 5 ares sur la placette d'inventaire de 20 ares (cercle de 25 m de rayon)

PEUPLERAIE

Peuplement artificiel composé de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérant, avec une densité de plantation supérieure à 100 à l'hectare (et une densité de peupliers vivants supérieure à 50 par hectare).

En outre, les peupleraies doivent avoir une surface d'au moins 5 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m.

Les surfaces et volumes les concernant, ne sont pas comprises dans les résultats relatifs aux formations boisées de production car elles ne présentent pas le même caractère de pérennité. Elles font partie des « formations arborées ».

POSITION TOPOGRAPHIQUE

Position topographique locale la plus représentative de la placette, appréciée sur le terrain. La dénomination « terrain plat » correspond aux situations à pente $\leq 5\%$ par opposition aux « versants » à pente $> 5\%$. Les positions basses comportent les bas de versant, les vallées, les vallons et les dépressions. Les positions hautes rassemblent les hauts de versant et les sommets.

PRODUCTION

La production brute d'un peuplement est la somme de son accroissement courant et du recrutement annuel (voir définition de ces termes). Cette notion est très différente de celle de possibilité de récolte.

Pour obtenir la production nette, il faut déduire le volume de la mortalité annuelle de la production brute.

RECENSABILITÉ

voir CATÉGORIE DE DIMENSION DES BOIS.

RECRUTEMENT ANNUEL

C'est le volume des arbres qui deviennent recensables dans l'année, au moment où ils passent le seuil de 24,5 cm de circonférence à 1,30 m. Il est estimé par la moyenne du recrutement de la période de 5 ans précédant l'année des mesures sur le terrain (notion proche de celle de « passage à la futaie »).

SOLS

voir types de sols et rubriques suivantes.

SOLS ET HYDROMORPHIE

Combinaison du type de sol et des profondeurs d'apparition de l'hydromorphie : horizon de pseudogley ($\geq 25\%$ de taches rouilles et de décoloration) ou tâches d'oxydation diffuse (moins de 25 % de tâches).

très forte dès la surface : sol de type gley, stagnogley ou tourbe ou horizon de pseudogley à moins de 15 cm de profondeur ;

forte à moins de 35 cm : horizon de pseudogley à moins de 35 cm de profondeur ;

forte entre 35-64 cm ou diffuse à moins de 35 cm : horizon de pseudogley entre 35 et 64 cm ou tâches d'oxydation diffuses à moins de 35 cm de profondeur ;

forte à plus de 64 cm ou diffuse entre 35-64 cm : horizon de pseudogley à plus de 64 cm ou tâches d'oxydation diffuses entre 35 et 64 cm de profondeur ;

diffuse en profondeur : tâches d'oxydation diffuses à plus de 65 cm de profondeur ;

absente : pas de tâches d'hydromorphie visible.

SOLS ET RESERVE UTILE

L'indice de réserve utile en eau du sol (mm) est calculé à partir de la texture, de la charge en cailloux et de la profondeur des horizons du sol (BAIZE, JABIOL, 1995).

STRUCTURE FORESTIÈRE ÉLÉMENTAIRE

C'est la constatation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - appliqué aux peuplements tels qu'ils se traduisent aux environs immédiats (sur une surface de l'ordre de 20 ares) du point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue **les structures forestières élémentaires** suivantes :

- **futaie régulière** ;
- **futaie irrégulière** ;
- **mélange de futaie et taillis** (y compris les taillis-sous-futaie) ;
- **taillis**.

STRUCTURE FORESTIÈRE D'ENSEMBLE

C'est un critère servant à apprécier le **type de peuplement cartographié**, qui concerne des surfaces beaucoup plus importantes que la structure forestière élémentaire. Le type de peuplement forestier est néanmoins décrit suivant la même terminologie que la structure forestière élémentaire.

En raison de la différence d'échelle d'appréciation, il n'y a pas égalité des surfaces relevant d'une structure élémentaire et d'une structure d'ensemble de même dénomination.

C'est pourquoi, par exemple, un type de peuplement appelé « futaie » peut ne présenter que 75 % de sa surface sous la structure élémentaire futaie, les 25 % restants se partageant entre d'autres structures élémentaires traduisant des disparités locales du type de peuplement. Ceci explique aussi, à l'inverse, que la surface totale de la structure élémentaire « futaie » ne soit pas égale à celle des types de peuplement « futaie ».

SURFACE PAR ESSENCE

C'est la surface des peuplements où l'essence est principale. De même que pour les structures, il n'y a pas concordance entre la surface d'une essence principale et la surface du type de peuplement cartographié pour cette même essence.

TERRAIN IMPRODUCTIF

Cette catégorie regroupe les surfaces sans production végétale. Il s'agit soit de terrains « improductifs » par destination (routes, chemins, voies ferrées, terrains urbanisés, etc.), soit de terrains improductifs naturels (plages, dunes, rochers, marais, etc.).

TEXTURE DES SOLS

Donnée résultant de la combinaison des textures des horizons du sol : les appellations argileuse, sableuse ou limoneuse correspondent à des combinaisons où cet élément domine (respectivement A ou Al ; S-Sl ou Sa ; L-Ls ou La), les appellations limono-sableuse, argilo-sableuse et argilo-limoneuse sont employées pour les mélanges, l'appellation limon/argile est utilisée pour les situations où un horizon à texture à dominante limoneuse recouvre un horizon à texture à dominante argileuse.

		Texture de l'horizon inférieur										
		S	Sl	Sa		Ls	La-Las	L		As-Asl	Al	A
Texture de l'horizon supérieur	absent		sableuse			limoneuse				argilo-sableuse		argileuse
	S		sableuse			limono-sableuse				argilo-sableuse		
	Sl		sableuse			limono-sableuse				argilo-sableuse		
	Sa		sableuse			limono-sableuse				argilo-sableuse		
	Ls		limono-sableuse			limoneuse				limon/argile		
	L		limono-sableuse			limoneuse				limon/argile		
La-Las		limono-sableuse			limoneuse				limon/argile			
Al		argilo-sableuse			argilo-limoneuse				argilo-limoneuse		argileuse	
A		argilo-sableuse			argilo-limoneuse				argilo-sableuse		argileuse	
As-Asl		argilo-sableuse			argilo-limoneuse				argilo-sableuse		argileuse	

TYPES D'HUMUS

Regroupement des types d'humus (JABIOL & al 1995)

dysmoder : humus à horizon OH \geq 1 cm - horizon A1 à structure particulière (dysmoder et mor).

moder : humus à horizon OH nette \leq 1 cm,- horizon A1 à structure particulière (eumoder et hémimoder).

dysmull : humus à horizon Oln, Olv continues assez épaisses, horizon OF - horizon A1 à structure finement grumeleuse (dysmull, oligomull et amphimull).

mull : humus à horizon Oln plus ou moins présente - horizon A1 à structure nettement grumeleuse (eumull et mésomull).

carbonaté : humus à horizon A1 carbonaté (effervescence à HCl).

hydromorphe : humus à horizon A1 marqué par l'hydromorphie, souvent épais et très humifère (hydromull, hydromoder, hydromor, anmoor et tourbe).

TYPE DE PEUPELEMENT

Voir STRUCTURE FORESTIÈRE D'ENSEMBLE et les généralités du chapitre concernant les types de peuplement.

TYPES DE SOLS

Regroupement des types de sol en référence à la classification française des sols et au référentiel pédologique (DUCHAUFOR, 1995).

sols jeunes : sols à profil A/C (A1/C) - arénosol, régosol, anthroposol, ranker, lithosol, andosol, sol colluvial.

sols carbonatés : sols à profil Aca/C ou A-Aca/Sca/C (A1ca/C ou A1/Bca/C) - carbonatation sur au moins la moitié du profil - sol humocalcaire, rendzine et sol brun calcaire.

sols calciques : sols à profil Aci/C ou A-Aci/Sci/C (A1/C ou A1/B/C) - roche mère calcaire, réservoir de calcium dans le profil - sol humocalcique, rendzine brunifiée et sol brun calcique, rendzine dolomitique.

sols brunifiés : sols à profil A/S/C (A1/(B)/C) - sol brun, sol brun acide, sols brun ocreux, sol brun colluvial, sol brun hydromorphe, sol brun faiblement lessivé.

sols lessivés : sols à profil A/E/BT/C (A1/A2/Bt/C) à deux textures superposées (L-Ls/A ou L-Ls/Al ou La-Las/A), souvent complexes - sol brun lessivé, sol lessivé, sol lessivé acide, sol lessivé podzolique, sol lessivé hydromorphe.

sols podzolisés : sols à profil A/E/BP/C (A1/A2/BhBs/C) - horizon E (A2) appauvri et BP (BhBs) d'accumulation des oxydes de fer caractéristiques - sol ocre podzolique, sol podzolique, podzol, sol podzolique hydromorphe.

sols fersiallitiques : sols à profil A/(E)/BT/C (A1/(A2)/Bt/C) - rubéfaction, climat méditerranéen - sol brun fersiallitique, sol rouge fersiallitique, sol fersiallitique désaturé.

sols hydromorphes : sols à profil A/g/C ou A/Gr-Go/C (A1/A2g/Bg/C ou A/G/C) - taches d'hydromorphie dues à un engorgement temporaire ou permanent - pseudogley, gley, tourbe, stagnogley, planosol, pélosol.

VOLUME

Il s'agit du « **volume tige bois fort sur écorce** », c'est-à-dire du volume géométrique sur écorce de la tige principale de l'arbre de 10 cm du sol à la découpe (voir DÉCOUPES), à l'exclusion des branches.

Tous les volumes et accroissements sont exprimés en **mètre cube (m³)**.

Pour alléger certains tableaux on recourt parfois au millier ou à la centaine de m³.

VOLUME PAR ESSENCE

Toutes les tiges de l'essence sont prises en compte, quelle que soit leur place dans le peuplement.

BIBLIOGRAPHIE

- Drapier (J.), Cluzeau (C.), *La base de données écologiques de l'IFN. In : Actes du séminaire IFN 2000 « Collecte et utilisation des données forestières »*, Revue forestière française, vol. LIII, n° 3-4, 2001, p. 365-371.
- Inventaire forestier national, *Inventaire forestier départemental de l'Oise, 2^{ème} inventaire 1990*, ed. IFN, 1998, 113 pages.
- Inventaire forestier national, *Carte forestière des départements de l'Oise, 3^{ème} inventaire 1999 (1/200 000)*, ed. IFN, 2002.
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche – Direction de l'espace rural et de la forêt, *Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises*, édition 2000, 2000, 129 p.
- Rameau (J.C.), Mansion (D.), Dumé (G.), *Flore forestière française (tome 1) « Plaines et collines »*, IDF, DERF, ENGREF eds, 1989, 1783 p.
- Rameau (J.C.), Mansion (D.), Dumé (G.), *Flore forestière française (tome 2) « Montagnes »*, IDF, DERF, ENGREF eds, 1993, 2421 p.

TABLEAUX STANDARD

Dans les tableaux standard chaque résultat a été arrondi à l'unité retenue. Les nombres présentés dans un tableau sont arrondis à la valeur la plus proche, indépendamment les uns des autres. Il se peut donc qu'un total donné ne soit pas égal au total des valeurs élémentaires.

Guide :

Résultats :	totaux	par type de peuplement	par région forestière	par propriété	par essence
surfaces	T1 T2 T3	T12 T13.0 et T13.1 T13.2 T15	T4.1 (landes) T7 et T7.1 T8 et T8.1 T12	T2 T7 et T7.1 T9 T12 T13.0 et T13.1 T13.2 T15 T16 T17	T7 et T7.1 T8.1 et T8.2 T9 (<i>F et C</i>) T16 (<i>F et C</i>) T16 (<i>F et C</i>) T18
volumes	T5 et 6 T14	T12.1 T13.0, T13.1 et T13.3 T15.1	T12.1	T10 T10 taillis T12.1 T13.3 T15.1	T10 T10 taillis T14 (<i>F et C</i>) T18
accroissements	T5 et 6	T13.0, T13.1 et T13.3		T11 T11 taillis T13.3	T11 T11 taillis T18
recrutements		T13.0, T13.1 et T13.3		T11.1 T11.1 taillis T13.3	T11.1 T11.1 taillis
production brute		T12.1 T13.0 et T13.1	T12.1	T12.1	

T = tableau ; *F et C* = résultats feuillus et conifères (pas de détail par essence)

Pour tout renseignement sur ces résultats ou pour d'autres demandes :

Inventaire forestier national
Échelon de Nancy
 14, rue Girardet - CS 4216
 54042 Nancy cedex
 tél : 03 83 30 99 30
 fax : 03 83 30 99 37
 méil : nancy@ifn.fr

Site Internet
[http : // www.ifn.fr](http://www.ifn.fr)

Inventaire forestier national
Direction de la Valorisation
 Château des Barres
 45290 Nogent-sur-Vernisson
 tél : 02 38 28 18 00
 fax : 02 38 28 18 28
 méil : nogent@ifn.fr

60 - Tableau 1

Répartition du territoire selon la couverture du sol

Couverture du sol	Surface	
	(ha)	(%)
Formations boisées	122 242	20,8
Landes	4 437	0,7
Terrains agricoles	395 741	67,2
Eaux	3 540	0,6
Terrains sans production végétale	62 938	10,7
TOTAL	588 897	100,0

60 - Tableau 2

Répartition du territoire selon la couverture du sol, l'utilisation du sol et la classe juridique de propriété

Couverture et utilisation du sol	Terrains relevant du régime forestier (= Publics)		Terrains ne relevant pas du régime forestier (= Privés)	Total (ha)
	Domaniaux (ha)	Communaux et assimilés (ha)	(ha)	
A . Terrains non boisés				
. Terrains agricoles (1)	226	194	395 321	395 741
. Landes (1)	127		4 310	4 437
. Eaux	64		3 476	3 540
. Sans production végétale	832	219	61 887	62 938
TOTAL PAR CATÉGORIE DE PROPRIÉTÉ - A	1 249	413	464 994	466 655
B . Terrains boisés				
Formations boisées de production				
. Bois	32 811	7 701	71 279	111 791
. Boqueteaux		47	4 312	4 359
. Bosquets			1 106	1 106
TOTAL	32 811	7 748	76 696	117 256
Autres formations boisées		68	4 918	4 986
TOTAL PAR CATÉGORIE DE PROPRIÉTÉ - B	32 811	7 817	81 614	122 242
TOTAL A + B	34 060	8 230	546 608	588 897
	42 289			
Taux de boisement B / (A+B)				20,76%

(1) Sont comprises dans les terrains agricoles et dans les landes les formations arborées suivantes :

- a) en surface : 5 038 ha de peupleraies
b) en longueur : 2 061 km de haies boisées
248 km d'alignements (dont 97 de peuplier)

60 - Tableau 3

**Répartition du territoire par grande catégorie d'utilisation du sol et taux de boisement des régions forestières
Toutes propriétés**

Région forestière	Surface totale (ha)	Terrains agricoles (ha)	Landes (ha)	Eaux et terrains sans production végétale (ha)	Formations boisées			Taux de boisement (%)
					de production (ha)	autres (ha)	totales (ha)	
Pays de Thelle et Vexin français	88 393	63 122	1 013	8 545	15 466	247	15 714	17,78
Pays de Bray	28 889	21 568	245	2 137	4 878	61	4 939	17,10
Soissonnais	117 966	62 723	610	15 434	38 188	1 011	39 200	33,23
Plateau picard	145 938	123 514	358	11 121	10 602	344	10 946	7,50
Picardie verte	52 571	41 906	169	4 156	6 114	226	6 339	12,06
Valois	155 139	82 909	2 042	25 084	42 008	3 097	45 104	29,07
TOTAL	588 897	395 741	4 437	66 477	117 256	4 986	122 242	20,76

60 - Tableau 4.1

Landes
Surface par type cartographié et par région forestière
Toutes propriétés

Région forestière Type cartographié (regroupé)	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
Forêt fermée	142		30	30	78	401	682
Forêt ouverte de production	38				28	226	292
Lande non agricole	124		158	62		758	1 102
Lande agricole	93					62	155
Peupleraie cultivée			32			62	94
Autre type	618	245	391	266	63	531	2 113
TOTAL	1 013	245	610	358	169	2 042	4 437

60 - Tableau 4.2

Landes
Surface par nature du terrain et par région forestière
Toutes propriétés

Région forestière	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
Pente inférieure à 30 %							
. Sol meuble (à profondeur \geq 50cm)	670	184	446	328	119	1 237	2 985
. Sol tourbeux	220	61	164			773	1 219
. Sol rocheux par place	30			30	30		90
Pente supérieure à 30 %							
. Sol meuble (toutes profondeurs)	93				20	31	143
TOTAL	1 013	245	610	358	169	2 042	4 437

60 - Tableau 4.3

Landes
Surface par type écologique et par région forestière
Toutes propriétés

Région forestière	Pays de Thelle et Vexin français	Pays de Bray	Soissonnais	Plateau picard	Picardie verte	Valois	TOTAL
Type écologique	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Lande arbustive calcaire	193		63	155	81	282	774
Pelouse calcaire	31	31		31		360	453
Lande arbustive neutre	237	61	32	31	56	63	480
Pelouse neutre	266	61	227	31	31	62	679
Lande arbustive acide						62	62
Pelouse acide		31	30			35	96
Zone humide ou tourbière	286	61	258	109		1 177	1 892
TOTAL	1 013	245	610	358	169	2 042	4 437

60 - Tableaux 5 et 6
Formations boisées de production et formations arborées
Volume et accroissement courant annuel par essence
Toutes propriétés

Essence forestière	Formations boisées de production		Peupleraies	Alignements	Volume total (1 000 m ³)
	Volume sur pied (1 000 m ³)	Accroissement (1) (100 m ³ /an)	Volume sur pied (2) (1 000 m ³)	Volume sur pied (2) (1 000 m ³)	
Chêne pédonculé	3 705,0	843,5			3 705,0
Chêne rouvre	3 107,2	726,5			3 107,2
Hêtre	4 109,5	1 416,5			4 109,5
Châtaignier	1 098,2	536,5			1 098,2
Charme	1 623,6	617,5			1 623,6
Bouleau	964,1	426,5			964,1
Grands aulnes	130,4	83,0			130,4
Robinier	251,1	97,0			251,1
Grands érables	226,4	144,0			226,4
Frêne	1 733,0	775,0			1 733,0
Peupliers de clones cultivés	66,0	36,0	695,3	(non estimé)	761,3
Tilleuls	1 163,3	569,5			1 163,3
Petits érables	184,3	78,5			184,3
Cerisiers - Merisier	504,0	248,5			504,0
Tremble	334,2	239,0			334,2
Saules	104,3	88,0			104,3
Noisetier	106,6	49,0			106,6
Autres feuillus	307,0	142,5			307,0
TOTAL FEUILLUS	19 718,1	7 117,5	695,3		20 413,4
Pin sylvestre	840,7	326,5			840,7
Pin laricio	156,0	112,5			156,0
Pin noir d'Autriche	122,9	51,5			122,9
Épicéa commun	237,7	153,5			237,7
Douglas	331,7	284,0			331,7
Autres conifères	51,5	29,0			51,5
TOTAL CONIFÈRES	1 740,5	957,0			1 740,5
TOTAL TOUTES ESSENCES	21 458,6	8 075,0	695,3		22 153,9

(1) Il s'agit de l'accroissement courant annuel sur écorce calculé sur les 5 dernières années précédant l'année des mesures sur le terrain (c'est à dire sur la période 1996-2000).

(2) Il s'agit du volume des arbres de toutes formes (forme de futaie, de taillis ou émonde). Les accroissements correspondants à ces arbres n'ont pas été mesurés. Seul l'accroissement rapporté à l'âge a été calculé ; Il s'élève à 37 050 m³/an dans les peupleraies proprement dites.

60 - Tableau 7 (S)

**Formations boisées de production
Surface par essence principale et par région forestière
Propriété publique (= relevant du régime forestier)**

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
FUTAIE	Chênes rouvre et pédonculé	497	210	3 864	132	977	4 105	9 785
	Hêtre	292		9 471		325	4 101	14 189
	Charme			797				797
	Bouleau			138				138
	Frêne			970			120	1 091
	Tilleuls						360	360
	Cerisiers - Merisier			245				245
	Autres feuillus			96		29	84	209
	Total feuillus	789	210	15 580	132	1 331	8 771	26 813
	Pin sylvestre		94	957			1 872	2 923
	Pin laricio			140		22	339	501
Épicéa commun	14		483			128	625	
Douglas						205	205	
Autres conifères		47	118				165	
Total conifères	14	141	1 699	22		2 543	4 419	
TOTAL FUTAIE	803	351	17 279	154	1 331	11 314	31 232	

60 - Tableau 7 (S) (suite et fin)

Formations boisées de production
Surface par essence principale et par région forestière
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS (1)	Chênes rouvre et pédonculé	277		1 568		74	3 762	5 681
	Hêtre	37		545		30	333	945
	Charme						205	205
	Tilleuls						599	599
	Autres feuillus			219		44	191	454
	Total feuillus	314		2 332		148	5 091	7 885
	Pin sylvestre			42			333	375
	Autres conifères			141		29		170
	Total conifères			183		29	333	545
TOTAL MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS		314		2 515		177	5 424	8 430
TAILLIS	Bouleau			202	22		352	576
	Autres feuillus			109			96	205
TOTAL TAILLIS				311	22		448	781
MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ (2)	Chênes rouvre et pédonculé						31	31
	Hêtre	85						85
	TOTAL MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ	85					31	117
TOTAL PAR RÉGION FORESTIÈRE		1 202	351	20 105	176	1 508	17 217	40 560

(1) Seules les essences principales de la futaie sont prises en compte ici, les essences principales du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

(2) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

60 - Tableau 7 (P)

Formations boisées de production
Surface par essence principale et par région forestière
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)	
FUTAIE	Chênes rouvre et pédonculé	2 052	1 535	2 228	2 363	509	4 003	12 690	
	Hêtre	24		944	2 060	1 056	1 069	5 154	
	Châtaignier	714	159	1 435			734	3 042	
	Charme	206	159	151	354	437	918	2 226	
	Bouleau	150	73			334	566	1 123	
	Grands aulnes		325	32				357	
	Grands érables			276	32		397	706	
	Frêne	1 498	61	2 028	292	199	1 138	5 215	
	Peupliers de clones cultivés			215				215	
	Tilleuls				196	131	375	702	
	Cerisiers - Merisier				237		183	420	
	Autres feuillus			342	32			374	
	Total feuillus		4 644	2 314	7 651	5 566	2 666	9 383	32 224
	Pin sylvestre	433	166	48	122		768	1 537	
	Pin laricio	63			16		233	313	
	Pin noir d'Autriche	30		84	59			173	
	Épicéa commun	45	64	48				156	
Douglas	248	96	243	27	20	192	826		
Autres conifères	33	32					65		
Total conifères		852	357	423	225	20	1 194	3 071	
TOTAL FUTAIE		5 497	2 671	8 074	5 792	2 685	10 577	35 295	

60 - Tableau 7 (P) (suite)

Formations boisées de production
Surface par essence principale et par région forestière
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)	
MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS (1)	Chênes rouvre et pédonculé	4 391	1 301	3 202	1 601	867	5 484	16 847	
	Hêtre	645		1 038	720	378	939	3 721	
	Châtaignier	419					191	610	
	Charme	167			752		552	1 471	
	Bouleau			197	16	26	349	589	
	Robinier						430	430	
	Grands érables						400	400	
	Frêne	2 170	159	1 520	503	161	1 181	5 693	
	Peupliers de clones cultivés			369			31	401	
	Tilleuls			197	193	94	375	859	
	Cerisiers - Merisier	52		330	93	94	805	1 373	
	Peupliers non cultivés	70	31	342			402	845	
	Autres feuillus			175		42		217	
		Total feuillus	7 914	1 491	7 370	3 878	1 663	11 139	33 454
		Pin sylvestre	214	32	48	25		68	387
	Douglas	206						206	
	Autres conifères				27		239	266	
	Total conifères	420	32	48	52		307	859	
	TOTAL MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS	8 334	1 523	7 418	3 929	1 663	11 446	34 313	

(1) Seules les essences principales de la futaie sont prises en compte ici, les essences principales du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1.

60 - Tableau 7 (P) (suite et fin)

Formations boisées de production
Surface par essence principale et par région forestière
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Structure forestière élémentaire	Essence principale	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
TAILLIS	Châtaignier	173		335				508
	Bouleau	42	167	225		42	567	1 042
	Grands aulnes	57	125	552	156		121	1 009
	Robinier			402			314	716
	Grands érables			197		44	201	442
	Frêne	62		125		116	230	533
	Tilleuls			215	94		152	461
	Tremble			213			299	511
	Saules	31		63		28	620	742
	Noisetier	69	42	48	43		31	234
	Peupliers non cultivés			185	31	28	201	445
	Autres feuillus			32	381			413
	TOTAL TAILLIS	433	333	2 592	705	257	2 736	7 057
MOMENTANÉ- MENT DÉBOISÉ (1)	Pin noir d'Autriche						31	31
	TOTAL MOMENTANÉMENT DÉBOISÉ						31	31
TOTAL PAR RÉGION FORESTIÈRE		14 264	4 527	18 083	10 426	4 606	24 759	76 665

(1) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

60 - Tableau 7.1

Formations boisées de production
Surface des taillis de mélanges futaie-taillis par catégorie de propriété, par essence principale et par région forestière (*)

Catégorie de propriété	Essence principale du taillis	Pays de Thelle et Vexin français (ha)	Pays de Bray (ha)	Soissonnais (ha)	Plateau picard (ha)	Picardie verte (ha)	Valois (ha)	TOTAL (ha)
Publique (= relevant du régime forestier)	Chênes rouvre et pédonculé						151	151
	Charme	138		1 588			772	2 499
	Bouleau	28		445			953	1 426
	Frêne	37					114	151
	Tilleuls			321			2 304	2 624
	Noisetier	83				147	826	1 056
	Autres feuillus	28		161		30		219
Total catégorie de propriété		314		2 515		177	5 121 (*)	8 127 (*)
Privée (= ne relevant pas du régime forestier)	Chênes rouvre et pédonculé	180						180
	Hêtre	121	32	185				338
	Châtaignier	1 402		215			324	1 942
	Charme	1 072	305	1 528	1 374	159	1 887	6 325
	Bouleau	700	676	893	509	330	1 707	4 814
	Robinier			579			668	1 247
	Grands érables	618		145		94	279	1 136
	Frêne	963		1 236	245	199	1 444	4 087
	Tilleuls	347	81	488	293		2 174	3 383
	Petits érables	156	32		296			484
	Tremble	432	253	433	142		277	1 538
	Saules	70	31	185		98	201	585
	Noisetier	2 060	112	1 487	665	668	2 295	7 286
	Cytise	178			373			551
	Autres feuillus	35		45	32	116		228
Total catégorie de propriété		8 334	1 523	7 418	3 929	1 663	11 255 (*)	34 122 (*)
TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS		8 648	1 523	9 933	3 929	1 840	16 376 (*)	42 249 (*)

N.B. : Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles du Tableau 7, car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies des mélanges futaie-taillis.

(*) Pour retrouver la surface totale figurant au Tableau 7 dans la structure "MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS", il convient d'ajouter à ces surfaces-ci celles correspondant à des mélanges futaie-taillis dont les essences de taillis ont localement disparu et n'ont donc pu être identifiées.

60 - Tableau 8

Formations boisées de production
Surface des boisements, des reboisements et des conversions feuillues par région forestière

Région forestière	Propriétés publiques			Propriétés privées		
	Boisements artificiels (1) (ha)	Reboisements artificiels (2) (ha)	Conversions feuillues (3) (ha)	Boisements artificiels (1) (ha)	Reboisements artificiels (2) (ha)	Conversions feuillues (3) (ha)
Pays de Thelle et Vexin français		92	249		659	1 680
Pays de Bray		47		34	223	429
Soissonnais		1 457	516	93	395	671
Plateau picard				99	203	653
Picardie verte		117	60		20	434
Valois	158	1 212	1 420	215	711	2 545
TOTAL	158 (4)	2 925 (5)	2 245	440 (4)	2 211 (5)	6 411

(1) Plantations de moins de 40 ans entraînant une extension de la surface boisée.

(2) Plantations de moins de 40 ans n'entraînant pas d'extension de la surface boisée.

(3) Il s'agit ici :

.soit du stade préparatoire à la conversion des mélanges futaie-taillis et des taillis (par vieillissement et enrichissement des réserves, disparition du taillis) ;

.soit d'un stade plus avancé marqué par la présence d'une régénération occupant plus de 25 % du couvert du peuplement.

La conversion est considérée comme terminée lorsque les peuplements sont justiciables d'un classement en futaie.

(4) Dont 303 hectares depuis le précédent inventaire (1990), toutes propriétés confondues.

(5) Dont 983 hectares depuis le précédent inventaire, toutes propriétés confondues.

60 - Tableau 8.1

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

- Toutes propriétés -

Région forestière	Surface reboisée (1) (ha)	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée de moins de 40 ans	
			ensemble des reboisements	reboisements de 11 ans ou moins
Pays de Thelle et Vexin français	751	Hêtre Cerisiers - Merisier Autres feuillus Pin sylvestre Pin laricio Épicéa commun Douglas Autres conifères	6 8 4 13 7 8 43 11	 1 4 13 3 1
Pays de Bray	304	Grands aulnes Autres feuillus Pin sylvestre Épicéa commun Mélèze d'Europe Douglas Autres conifères	11 6 26 21 11 11 14	 11
Soissonnais	1 945	Chênes rouvre et pédonculé Hêtre Cerisiers - Merisier Autres feuillus Pin sylvestre Pin noir d'Autriche Épicéa commun Douglas Autres conifères	22 5 13 4 7 6 26 13 4	 8 5 13 4 4 8
Plateau picard	302	Chênes rouvre et pédonculé Cerisiers - Merisier Alisier torminal Autres feuillus Pin noir d'Autriche Douglas Épicéa de Sitka	11 36 11 15 9 9 9	 11 4 11 15
Picardie verte	137	Chênes rouvre et pédonculé Douglas	86 14	 64

(1) Il s'agit de la sommation des surfaces des «Boisements artificiels» et «Reboisements artificiels» du tableau 8.

60 - Tableau 8.1 (suite et fin)

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et reboisements par région forestière

- Toutes propriétés -

Région forestière	Surface reboisée (1) (ha)	Essences introduites (ou groupe d'essences)	Surface couverte en % de la surface reboisée de moins de 40 ans	
			ensemble des reboisements	reboisements de 11 ans ou moins
Valois	2 295	Chênes rouvre et pédonculé	5	«
		Hêtre	21	2
		Cerisiers - Merisier	16	«
		Autres feuillus	4	3
		Pin sylvestre	5	2
		Pin laricio	22	1
		Pin noir d'Autriche	4	
		Épicéa commun	5	
		Douglas	18	
Toutes régions forestières	5 734	Chênes rouvre et pédonculé	13	5
		Hêtre	11	3
		Grands aulnes	2	2
		Cerisiers - Merisier	14	5
		Autres feuillus	3 (a)	2 (b)
		Pin sylvestre	7	4
		Pin laricio	10	1
		Pin noir d'Autriche	5	
		Épicéa commun	13	
		Douglas	19	«
		Autres conifères	3 (a)	(b)

(1) Il s'agit de la sommation des surfaces des «Boisements artificiels» et «Reboisements artificiels» du tableau 8.

N.B. : Le symbole '«' signifie une présence inférieure à 0,50 %.

Détail des essences groupées :

		(a)	(b)
Autres feuillus :	. Grands érables	48,24 %	54,99 %
	. Frêne	17,81 %	20,30 %
	. Noyer	12,27 %	
	. Alisier torminal	21,68 %	24,71 %
Autres conifères :	. Mélèze d'Europe	17,76 %	
	. Sapin américain	31,75 %	
	. Épicéa de Sitka	50,49 %	

60 - Tableau 8.2

Formations boisées de production
Surface par classe d'âge des essences introduites
dans les boisements et reboisements de moins de 40 ans
Toutes propriétés

Essence	Surface (1) ha	Surface par classe d'âge en % de la surface par essence							
		0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans
Chênes rouvre et pédonculé	744	4	26	51		19			
Hêtre	648		20	8	13	19	7	33	
Grands aulnes	100	66	34						
Grands érables	72	100							
Cerisiers - Merisier	812	35		7	45		13		
Autres feuillus	77	76			24				
Pin sylvestre	419	20	37	1			10	24	8
Pin laricio	602		5	4	30	11	13	37	
Pin noir d'Autriche	271				15	11	10	64	
Épicéa commun	748				9	9	15	30	37
Douglas	1 061		1	3	30	14	17	19	16
Épicéa de Sitka	91					53		47	
Autres conifères	89								100
TOTAL	5 734	10	10	10	19	11	10	20	10

(1) Il s'agit de la surface totale des boisements et des reboisements figurant au Tableau 8.

60 - Tableau 9

Formations boisées de production
Surface par structure forestière élémentaire, par groupe d'essences principales et par classe juridique de propriété

Structure forestière élémentaire	Peuplements de feuillus (1)			Peuplements de conifères (1)			TOTAL (ha)
	Domaniaux (ha)	Communaux (ha)	Privés (ha)	Domaniaux (ha)	Communaux (ha)	Privés (ha)	
Futaie régulière	24 417	2 396	32 224	3 444	975	3 071	66 527
Futaie irrégulière							
Mélange futaie-taillis (2)	3 783	4 101	33 454	507	38	859	42 743
Taillis	543	238	7 057				7 838
Momentanément déboisé (3)	117					31	148
TOTAL PAR PROPRIÉTÉ	28 861	6 735	72 735	3 950	1 014	3 961	117 256
TOTAL FEUILLUS - CONIFÈRES	108 331			8 925			

(1) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

(2) Seule l'essence principale de la futaie est prise en compte pour la distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères.

(3) Il s'agit des coupes rases depuis moins de 5 ans non suivies de régénération (naturelles ou artificielles).

60 - Tableau 10

**Formations boisées de production
Volume par essence et par classe juridique de propriété**

Essence	Propriété			Total par essence (m ³)
	Domaniale (m ³)	Communale (m ³)	Privée (m ³)	
Chêne pédonculé	994 100	358 500	2 352 400	3 705 000
Chêne rouvre	1 021 300	146 300	1 939 600	3 107 200
Hêtre	2 625 900	76 000	1 407 600	4 109 500
Châtaignier	13 400	5 400	1 079 400	1 098 200
Charme	403 200	83 500	1 137 000	1 623 600
Bouleau	179 000	74 100	711 100	964 100
Grands aulnes	18 300	4 200	107 800	130 400
Robinier		24 100	226 900	251 100
Grands érables	26 900	3 900	195 600	226 400
Frêne	227 900	33 000	1 472 100	1 733 000
Tilleuls	83 500	272 000	807 800	1 163 300
Petits érables	19 000	4 100	161 200	184 300
Cerisiers - Merisier	50 100	18 200	435 700	504 000
Tremble	28 300	8 900	296 900	334 200
Saules	1 700	300	102 300	104 300
Autres feuillus	26 000	8 800	444 800	479 600 (1)
TOTAL FEUILLUS	5 718 500	1 121 400	12 878 200	19 718 100
Pin sylvestre	462 900	91 100	286 700	840 700
Pin laricio	86 000	21 500	48 400	156 000
Pin noir d'Autriche	45 200		77 700	122 900
Épicéa commun	181 500	15 900	40 300	237 700
Douglas	65 900	7 100	258 700	331 700
Autres conifères	5 300	19 800	26 400	51 500 (2)
TOTAL CONIFÈRES	846 900	155 400	738 200	1 740 500
Total formations boisées de production inventoriées	6 565 400	1 276 800	13 616 400	21 458 600

(1) Dont noisetier 22,2 %, peupliers non cultivés 20,6 %, orme 15,9 %, peupliers cultivés 13,8 % et platane 9,7 %.

(2) Dont sapin américain 58,1 %, mélèze d'Europe 17,7 %, épicéa de Sitka 13,0 % et pin maritime 9,1 %.

60 - Tableau 10 Taillis (1)

Formations boisées de production
Volume des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³)
	Domaniale (m ³)	Communale (m ³)	Privée (m ³)	
Hêtre	11 600	4 600	68 300	84 600
Châtaignier	1 200	100	329 700	331 000
Charme	121 900	23 400	471 900	617 100
Bouleau	72 500	37 800	254 500	364 800
Grands aulnes	10 400	4 200	94 000	108 600
Robinier			93 000	93 000
Grands érables	20 900	2 800	63 600	87 300
Frêne	5 600	9 100	373 200	387 900
Orme	700	100	35 000	35 900
Tilleuls	17 700	138 400	448 500	604 600
Petits érables	9 900	800	68 100	78 900
Cerisiers - Merisier	900		37 600	38 500
Tremble	5 600	3 400	137 900	146 900
Saules	1 700	300	93 600	95 700
Noisetier	5 400	4 000	97 200	106 600
Autres feuillus	5 000	400	81 400	86 700 (2)
Total formations boisées de production inventoriées	291 000	229 500	2 747 500	3 268 000

(1) Ces volumes, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 10.

(2) Dont chêne pédonculé 35,1 %, cytise aubour 31,6 %, chêne rouvre 15,9 % et peupliers non cultivés 7,8 %.

60 - Tableau 11

Formations boisées de production
Accroissement courant annuel par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Chêne pédonculé	21 050	6 800	56 550	84 350
Chêne rouvre	21 200	3 900	47 550	72 650
Hêtre	87 650	4 850	49 150	141 650
Châtaignier	450	250	52 950	53 650
Charme	14 850	3 400	43 500	61 750
Bouleau	7 800	3 050	31 850	42 650
Grands aulnes	750	400	7 100	8 300
Robinier		600	9 100	9 700
Grands érables	1 400	200	12 850	14 400
Frêne	8 700	1 300	67 550	77 500
Tilleuls	4 250	12 200	40 450	56 950
Petits érables	1 000	200	6 650	7 850
Cerisiers - Merisier	2 600	900	21 400	24 850
Tremble	1 800	650	21 450	23 900
Saules	150	50	8 600	8 800
Autres feuillus	1 450	450	20 900	22 750 (1)
TOTAL FEUILLUS	175 050	39 200	497 500	711 750
Pin sylvestre	18 850	3 300	10 500	32 650
Pin laricio	5 300	2 150	3 800	11 250
Pin noir d'Autriche	2 100		3 050	5 150
Épicéa commun	10 350	1 450	3 550	15 350
Douglas	5 450	650	22 300	28 400
Autres conifères	350	1 000	1 550	2 900 (2)
TOTAL CONIFÈRES	42 400	8 550	44 750	95 700
Total formations boisées de production inventoriées	217 450	47 800	542 250	807 500

(1) Dont peupliers non cultivés 26,4 %, noisetier 21,5 %, orme 17,1 % et peupliers cultivés 15,9 %.

(2) Dont sapin américain 57,9 %, épicéa de Sitka 17,4 %, mélèze d'Europe 14,9 % et pin maritime 7,7 %.

60 - Tableau 11 Taillis (1)

Formations boisées de production
Accroissement courant annuel des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Hêtre	700	250	3 000	3 950
Châtaignier	50	«	20 300	20 350
Charme	5 300	1 200	18 150	24 650
Bouleau	3 850	1 600	14 750	20 150
Grands aulnes	450	400	6 550	7 450
Robinier			4 550	4 550
Grands érables	1 100	100	5 900	7 150
Frêne	250	500	19 850	20 600
Orme	50	«	2 000	2 050
Tilleuls	1 200	6 750	23 500	31 450
Petits érables	550	«	3 100	3 650
Cerisiers - Merisier	50		2 300	2 350
Tremble	350	250	13 050	13 650
Saules	150	50	8 250	8 450
Noisetier	250	150	4 500	4 900
Autres feuillus	350	«	3 300	3 650 (2)
Total formations boisées de production inventoriées	14 650	11 300	153 150	179 100

(1) Ces accroissements, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.

(2) Dont peupliers non cultivés 25,4 %, chêne pédonculé 23,5 %, cytise aubour 23,5 % et chêne rouvre 12,2 %.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un accroissement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

60 - Tableau 11.1

Formations boisées de production
Recrutement courant annuel par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Chêne pédonculé	550	150	300	1 000
Chêne rouvre	1 500	50	50	1 550
Hêtre	2 400	750	350	3 450
Châtaignier	«	«	2 750	2 800
Charme	1 250	300	3 500	5 000
Bouleau	1 250	250	3 300	4 800
Grands aulnes		50	3 750	3 750
Robinier			1 300	1 300
Grands érables	300		1 900	2 200
Frêne	500		3 750	4 250
Tilleuls	100	650	4 150	4 950
Petits érables	50	«	650	700
Cerisiers - Merisier	«	«	550	600
Tremble	150	100	3 800	4 050
Saules	200	«	1 100	1 300
Autres feuillus	350	400	6 450	7 250 (1)
TOTAL FEUILLUS	8 600	2 700	37 600	48 900
Pin sylvestre	50	200	300	550
Pin laricio	«	300	«	350
Pin noir d'Autriche			50	50
Épicéa commun	50		«	50
Douglas			500	500
Autres conifères				0
TOTAL CONIFÈRES	100	500	900	1 450
Total formations boisées de production inventoriées	8 700	3 200	38 500	50 350

(1) Dont noisetier 75,1 % et orme 15,0 %.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

60 - Tableau 11.1 Taillis (1)

Formations boisées de production
Recrutement courant annuel des tiges de taillis par essence et par classe juridique de propriété

Essence	Propriété			Total par essence (m ³ /an)
	Domaniale (m ³ /an)	Communale (m ³ /an)	Privée (m ³ /an)	
Hêtre	250	50	250	500
Châtaignier	«	«	2 750	2 800
Charme	900	300	3 100	4 300
Bouleau	1 250	250	3 300	4 800
Grands aulnes		50	3 750	3 750
Robinier			1 300	1 300
Grands érables	150		1 550	1 750
Frêne	150		2 500	2 650
Orme		«	900	900
Tilleuls	100	500	4 150	4 750
Petits érables	50	«	650	700
Cerisiers - Merisier	«		250	250
Tremble	150	100	3 800	4 050
Saules	200	«	1 100	1 300
Noisetier	250	400	4 800	5 450
Autres feuillus	100	«	500	650 (2)
Total formations boisées de production inventoriées	3 600	1 650	34 600	39 850

(1) Ces recrutements en volume, concernant les seules tiges de taillis des essences citées, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1.

(2) Dont cytise aubour 45,8 %, feuillus exotiques 18,0 %, alisier torminal 9,8 %, chêne rouvre 9,6 % et peupliers non cultivés 8,2 %.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement courant annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

60 - Tableau 12 (S)
Formations boisées de production
Surface des peuplements par type de peuplement et par région forestière
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Région forestière	Pays de Thelle et Vexin français	Pays de Bray	Soissonnais	Plateau picard	Picardie verte	Valois	TOTAL
Type de peuplement	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Futaie de chênes	222	30	2 272		360	1 815	4 699
Futaie de hêtre	199		4 608		58	1 585	6 451
Futaie de feuillus indifférenciés	366		9 291		865	4 498	15 021
Futaie de pins		94	906	22		2 345	3 367
Futaie de conifères indifférenciés	14	47	472			332	866
Futaie mixte	14		382		29	230	655
Mélange de futaie de chênes et taillis	286	180	860	110	107	5 869	7 411
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	101		1 152	44	88	415	1 800
Mélange de futaie de conifères et taillis			42			51	94
Taillis			119				119
Peuplement lâche						33	33
Lande						45	45
Peupleraie							0
Autre							0
TOTAL PROPRIÉTÉ	1 202	351	20 105	176	1 508	17 217	40 560

60 - Tableau 12 (P)

Formations boisées de production
Surface des peuplements par type de peuplement et par région forestière
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Pays de Thelle et Vexin français	Pays de Bray	Soissonnais	Plateau picard	Picardie verte	Valois	TOTAL
Type de peuplement	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
Futaie de chênes	761	975	197	679	155	592	3 359
Futaie de hêtre	104		92	407	436	86	1 125
Futaie de feuillus indifférenciés	2 833	920	5 248	3 777	2 354	3 566	18 698
Futaie de pins	30	32	84	108		429	683
Futaie de conifères indifférenciés	387	159	195	54		192	988
Futaie mixte	149	128	192	132		754	1 354
Mélange de futaie de chênes et taillis	4 214	1 612	840	1 231	428	6 105	14 429
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	4 683	422	9 049	2 574	829	11 015	28 571
Mélange de futaie de conifères et taillis	145	96	96	99	39	269	744
Taillis	322		809	120	112	714	2 077
Peuplement lâche	38		56		28	128	249
Lande			32	31		31	94
Peupleraie	31	31	158	31		141	391
Autre	568	153	1 038	1 182	225	769	3 935
TOTAL PROPRIÉTÉ	14 264	4 527	18 083	10 426	4 606	24 790	76 696

60 - Tableau 12.1 (S)

Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total

Futaie de chênes

Surface : 4 699 ha

Pays de Thelle et Vexin français	56 300		56 300	2 300		2 300
Pays de Bray	1 700		1 700	150		150
Soissonnais	541 700		541 700	13 100		13 100
Picardie verte	111 600		111 600	3 450		3 450
Valois	200 500		200 500	8 600		8 600
Total	911 900		911 900	27 650		27 650

Futaie de hêtre

Surface : 6 451 ha

Pays de Thelle et Vexin français	49 900		49 900	1 350		1 350
Soissonnais	503 100		503 100	25 700		25 700
Picardie verte	2 600		2 600	350		350
Valois	164 800		164 800	13 200		13 200
Total	720 400		720 400	40 600		40 600

Futaie de feuillus indifférenciés

Surface : 15 021 ha

Pays de Thelle et Vexin français	81 000		81 000	2 050		2 050
Soissonnais	2 022 200	38 800	2 061 000	56 850	1 550	58 400
Picardie verte	231 400	4 200	235 700	7 250	100	7 350
Valois	992 000	4 600	996 600	26 200	100	26 300
Total	3 326 600	47 600	3 374 200	92 350	1 750	94 100

Futaie de pins

Surface : 3 367 ha

Pays de Bray	400	6 700	7 100	50	250	300
Soissonnais	31 600	209 600	241 200	1 750	8 700	10 450
Plateau picard	«	3 000	3 100	«	150	150
Valois	44 600	357 600	402 200	2 750	18 000	20 750
Total	76 700	576 900	653 500	4 550	27 150	31 650

Futaie de conifères indifférenciés

Surface : 866 ha

Pays de Thelle et Vexin français		3 500	3 500		350	350
Pays de Bray		24 900	24 900		1 450	1 450
Soissonnais		131 700	131 700	«	8 200	8 200
Valois	5 300	84 500	89 800	350	7 000	7 350
Total	5 300	244 600	249 900	400	17 000	17 350

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie un volume non nul mais inférieur à 50 m³, ou une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

60 - Tableau 12.1 (S) (suite et fin)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Futaie mixte			Surface : 655 ha			
Pays de Thelle et Vexin français	1 800	300	2 200	150	50	200
Soissonnais	40 000	60 800	100 800	900	2 350	3 200
Picardie verte	10 700		10 700	650		650
Valois	18 700	29 000	47 700	850	900	1 700
Total	71 300	90 100	161 300	2 550	3 250	5 750
Mélange de futaie de chênes et taillis			Surface : 7 411 ha			
Pays de Thelle et Vexin français	66 100		66 100	1 800		1 800
Pays de Bray	44 200		44 200	1 250		1 250
Soissonnais	167 700	26 900	194 500	6 800	1 050	7 850
Plateau picard	22 300		22 300	500		500
Picardie verte	29 900		29 900	950		950
Valois	1 054 700		1 054 700	31 650		31 650
Total	1 384 900	26 900	1 411 800	42 950	1 050	44 000
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis			Surface : 1 800 ha			
Pays de Thelle et Vexin français	4 900		4 900	250		250
Soissonnais	253 400		253 400	10 300		10 300
Plateau picard	2 800		2 800	150		150
Picardie verte	15 100		15 100	550		550
Valois	61 200		61 200	2 550		2 550
Total	337 300		337 300	13 850		13 850
Mélange de futaie de conifères et taillis			Surface : 94 ha			
Soissonnais		10 500	10 500		900	900
Valois	2 600	5 800	8 400	300	500	800
Total	2 600	16 300	18 900	300	1 400	1 700
Taillis			Surface : 119 ha			
Soissonnais	2 900		2 900	350		350
Total	2 900		2 900	350		350
Peuplement lâche			Surface : 33 ha			
Valois	(pas de volume recensable)					
Lande			Surface : 45 ha			
Valois	(pas de volume recensable)					
TOTAL PROPRIÉTÉ	6 839 800	1 002 300	7 842 100	225 550	51 550	277 100

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

60 - Tableau 12.1 (P)

Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total

Futaie de chênes

Surface : 3 359 ha

Pays de Thelle et Vexin français	178 100		178 100	4 350		4 350
Pays de Bray	131 900	9 800	141 700	4 700	750	5 400
Soissonnais	39 900		39 900	1 550		1 550
Plateau picard	160 300		160 300	5 100		5 100
Picardie verte	35 400		35 400	1 100		1 100
Valois	150 800		150 800	7 700		7 700
Total	696 300	9 800	706 100	24 500	750	25 250

Futaie de hêtre

Surface : 1 125 ha

Pays de Thelle et Vexin français	11 700		11 700	550		550
Soissonnais	5 200		5 200	500		500
Plateau picard	71 800		71 800	2 300		2 300
Picardie verte	83 000		83 000	2 950		2 950
Valois	16 200		16 200	500		500
Total	187 900		187 900	6 750		6 750

Futaie de feuillus indifférenciés

Surface : 18 698 ha

Pays de Thelle et Vexin français	442 300	24 800	467 100	17 250	1 000	18 250
Pays de Bray	175 100	12 700	187 900	6 350	650	7 000
Soissonnais	1 000 100	16 100	1 016 200	41 950	200	42 150
Plateau picard	819 000	1 900	820 900	26 700	100	26 800
Picardie verte	452 100		452 100	17 350		17 350
Valois	844 700	35 500	880 200	29 950	900	30 850
Total	3 733 300	91 100	3 824 400	139 550	2 850	142 400

Futaie de pins

Surface : 683 ha

Pays de Thelle et Vexin français		2 500	2 500		150	150
Pays de Bray		11 400	11 400		600	600
Soissonnais	800	8 200	8 900	100	700	750
Plateau picard	100	12 700	12 700	«	950	1 000
Valois	7 200	56 400	63 600	550	3 150	3 750
Total	8 100	91 200	99 300	650	5 600	6 250

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

60 - Tableau 12.1 (P) (suite I)

Formations boisées de production
Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Futaie de conifères indifférenciés			Surface : 988 ha			
Pays de Thelle et Vexin français	5 400	91 100	96 500	400	8 200	8 600
Pays de Bray	16 900	37 600	54 400	950	2 600	3 550
Soissonnais	2 800	51 100	53 900	350	4 550	4 900
Plateau picard	6 700	5 600	12 400	450	450	900
Valois	«	53 400	53 500	«	5 100	5 100
Total	31 900	238 800	270 700	2 150	20 900	23 100
Futaie mixte			Surface : 1 354 ha			
Pays de Thelle et Vexin français	11 200	5 100	16 300	550	300	850
Pays de Bray	5 600	21 400	27 000	250	1 950	2 200
Soissonnais	5 800	19 800	25 700	450	1 800	2 250
Plateau picard	12 500	5 600	18 200	750	250	1 000
Valois	67 100	61 600	128 700	2 150	1 900	4 050
Total	102 200	113 500	215 800	4 150	6 200	10 350
Mélange de futaie de chênes et taillis			Surface : 14 429 ha			
Pays de Thelle et Vexin français	758 100	20 500	778 500	24 400	1 500	25 900
Pays de Bray	303 400	16 800	320 200	11 350	500	11 850
Soissonnais	209 000		209 000	7 600		7 600
Plateau picard	239 100		239 100	7 550		7 550
Picardie verte	83 800		83 800	3 100		3 100
Valois	1 101 200	14 700	1 115 900	40 850	350	41 200
Total	2 694 500	51 900	2 746 500	94 850	2 350	97 200
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis			Surface : 28 571 ha			
Pays de Thelle et Vexin français	642 900	22 300	665 200	32 000	1 100	33 100
Pays de Bray	91 400		91 400	4 900		4 900
Soissonnais	1 622 700	5 800	1 628 500	77 500	250	77 750
Plateau picard	368 700	1 600	370 300	15 900	50	15 950
Picardie verte	145 400		145 400	6 550		6 550
Valois	1 670 700	28 300	1 699 000	74 750	950	75 700
Total	4 541 700	58 000	4 599 800	211 600	2 400	214 000

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie un volume non nul mais inférieur à 50 m³, ou une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

60 - Tableau 12.1 (P) (suite II)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total

Mélange de futaie de conifères et taillis

Surface : 744 ha

Pays de Thelle et Vexin français	3 900	15 800	19 600	550	550	1 100
Pays de Bray	11 300	10 500	21 800	850	500	1 350
Soissonnais	7 500	2 100	9 600	450	100	550
Plateau picard	3 800	3 400	7 200	300	150	450
Picardie verte	4 200	11 100	15 300	200	850	1 050
Valois	8 800	25 300	34 100	700	1 850	2 550
Total	39 500	68 100	107 600	3 050	4 000	7 050

Taillis

Surface : 2 077 ha

Pays de Thelle et Vexin français	15 300	4 700	20 000	1 100	150	1 250
Soissonnais	93 500		93 500	6 600		6 600
Plateau picard	8 100		8 100	550		550
Picardie verte	14 000		14 000	1 950		1 950
Valois	45 500		45 500	4 050		4 050
Total	176 400	4 700	181 100	14 300	150	14 450

Peuplement lâche

Surface : 249 ha

Pays de Thelle et Vexin français	800		800	50		50
Soissonnais	4 100		4 100	300		300
Picardie verte	2 100		2 100	150		150
Valois	14 300		14 300	650		650
Total	21 200		21 200	1 100		1 100

Lande

Surface : 94 ha

Soissonnais	3 100		3 100	200		200
Plateau picard	8 600		8 600	250		250
Valois	2 600		2 600	100		100
Total	14 300		14 300	550		550

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

60 - Tableau 12.1 (P) (suite et fin)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type de peuplement et par région forestière

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Région forestière	Volume (m ³)			Production brute (m ³ /an) (1)		
	feuillus	conifères	total	feuillus	conifères	total
Peupleraie			Surface : 391 ha			
Pays de Thelle et Vexin français	4 900		4 900	100		100
Pays de Bray	5 800		5 800	400		400
Soissonnais	15 000		15 000	800		800
Plateau picard	100		100	«		«
Valois	14 600		14 600	1 300		1 300
Total	40 400		40 400	2 600		2 600
Autre			Surface : 3 935 ha			
Pays de Thelle et Vexin français	75 300		75 300	3 850		3 850
Pays de Bray	34 700		34 700	1 450		1 450
Soissonnais	176 000		176 000	9 900		9 900
Plateau picard	144 000		144 000	7 250		7 250
Picardie verte	66 800		66 800	2 250		2 250
Valois	93 700	11 000	104 700	4 600	450	5 050
Total	590 500	11 000	601 500	29 350	450	29 750
TOTAL PROPRIÉTÉ	12 878 200	738 200	13 616 400	535 150	45 600	580 750

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant annuel et du recrutement courant annuel.

N.B. : Le symbole '«' signifie une production brute annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

60 - Tableau 13.0 (S)
Formations boisées de production
Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité par type de peuplement
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m ³)	Accroissement annuel (m ³ /an)	Recrutement annuel (m ³ /an)	Production brute (1) (m ³ /an)	Mortalité annuelle (m ³ /an) (2)
Futaie de chênes	4 699	911 900	24 850	2 800	27 650	100
Futaie de hêtre	6 451	720 400	37 900	2 700	40 600	50
Futaie de feuillus indifférenciés	15 021	3 374 200	91 650	2 450	94 100	250
Futaie de pins	3 367	653 500	30 650	1 000	31 650	1 250
Futaie de conifères indifférenciés	866	249 900	17 300	50	17 350	150
Futaie mixte	655	161 300	5 650	100	5 750	200
Mélange de futaie de chênes et taillis	7 411	1 411 800	42 500	1 550	44 000	1 100
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 800	337 300	12 900	950	13 850	50
Mélange de futaie de conifères et taillis	94	18 900	1 550	150	1 700	
Taillis	119	2 900	250	100	350	«
Peuplement lâche	33					
Lande	45					
TOTAL PROPRIÉTÉ	40 560	7 842 100	265 250	11 850	277 100	3 150

(1) La production brute annuelle est la somme de l'accroissement courant annuel sur écorce et du recrutement courant annuel.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain.

Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté.

N.B. : Le symbole '«' signifie une mortalité annuelle non nulle mais inférieure à 25 m³/an.

60 - Tableau 13.0 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité par type de peuplement

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m ³)	Accroissement annuel (m ³ /an)	Recrutement annuel (m ³ /an)	Production brute (1) (m ³ /an)	Mortalité annuelle (m ³ /an) (2)
Futaie de chênes	3 359	706 100	23 500	1 700	25 250	1 100
Futaie de hêtre	1 125	187 900	6 550	200	6 750	450
Futaie de feuillus indifférenciés	18 698	3 824 400	136 900	5 500	142 400	1 650
Futaie de pins	683	99 300	6 100	150	6 250	150
Futaie de conifères indifférenciés	988	270 700	22 450	650	23 100	350
Futaie mixte	1 354	215 800	10 200	200	10 350	300
Mélange de futaie de chênes et taillis	14 429	2 746 500	92 050	5 150	97 200	1 100
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	28 571	4 599 800	194 450	19 500	214 000	10 500
Mélange de futaie de conifères et taillis	744	107 600	6 400	650	7 050	
Taillis	2 077	181 100	11 650	2 800	14 450	950
Peuplement lâche	249	21 200	1 100	«	1 100	
Lande	94	14 300	550	«	550	«
Peupleraie	391	40 400	2 300	300	2 600	«
Autre	3 935	601 500	28 000	1 750	29 750	1 700
TOTAL PROPRIÉTÉ	76 696	13 616 400	542 250	38 500	580 750	18 200
TOTAL GÉNÉRAL	117 256	21 458 600	807 500	50 350	857 850	21 350

(1) La production brute annuelle est la somme de l'accroissement courant annuel sur écorce et du recrutement courant annuel.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain.

Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté.

N.B. : Le symbole '«' signifie un recrutement, ou une mortalité, annuel(le) non nul(le) mais inférieur(e) à 25 m³/an.

60 - Tableau 13.1 (S)
Formations boisées de production
Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m ³ /ha)	Accroissement annuel (m ³ /ha/an)	Recrutement annuel (m ³ /ha/an)	Production brute (1) (m ³ /ha/an)	Mortalité annuelle (m ³ /ha/an) (2)
Futaie de chênes	4 699	194,1	5,30	0,60	5,90	«
Futaie de hêtre	6 451	111,7	5,90	0,40	6,30	«
Futaie de feuillus indifférenciés	15 021	224,6	6,10	0,15	6,25	«
Futaie de pins	3 367	194,1	9,10	0,30	9,40	0,35
Futaie de conifères indifférenciés	866	288,6	20,00	0,05	20,05	0,20
Futaie mixte	655	246,4	8,65	0,15	8,80	0,35
Mélange de futaie de chênes et taillis	7 411	190,5	5,75	0,20	5,95	0,15
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 800	187,4	7,15	0,55	7,70	0,05
Mélange de futaie de conifères et taillis	94	201,7	16,60	1,65	18,25	
Taillis	119	24,2	2,25	0,70	2,95	«
Peuplement lâche	33					
Lande	45					
TOTAL PROPRIÉTÉ	40 560	193,3	6,55	0,30	6,85	0,10

(1) La production brute à l'hectare est la somme de l'accroissement courant à l'hectare (sur écorce) et du recrutement courant annuel à l'hectare.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain.

Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté.

N.B. : Le symbole '«' signifie une mortalité annuelle à l'hectare non nulle mais inférieure à 0,025 m³/ha/an.

60 - Tableau 13.1 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement courant, production brute et mortalité à l'hectare par type de peuplement

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m ³ /ha)	Accroissement annuel (m ³ /ha/an)	Recrutement annuel (m ³ /ha/an)	Production brute (1) (m ³ /ha/an)	Mortalité annuelle (m ³ /ha/an) (2)
Futaie de chênes	3 359	210,2	7,00	0,50	7,50	0,30
Futaie de hêtre	1 125	167,1	5,80	0,20	6,00	0,40
Futaie de feuillus indifférenciés	18 698	204,5	7,30	0,30	7,60	0,10
Futaie de pins	683	145,4	8,95	0,20	9,20	0,25
Futaie de conifères indifférenciés	988	273,9	22,70	0,65	23,35	0,35
Futaie mixte	1 354	159,4	7,50	0,15	7,65	0,25
Mélange de futaie de chênes et taillis	14 429	190,3	6,40	0,35	6,75	0,10
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	28 571	161,0	6,80	0,70	7,50	0,35
Mélange de futaie de conifères et taillis	744	144,6	8,60	0,85	9,50	
Taillis	2 077	87,2	5,60	1,35	6,95	0,45
Peuplement lâche	249	85,2	4,35	«	4,40	
Lande	94	151,8	5,60	0,10	5,70	0,05
Peupleraie	391	103,3	5,95	0,75	6,65	0,05
Autre	3 935	152,9	7,10	0,45	7,55	0,45
TOTAL PROPRIÉTÉ	76 696	177,5	7,05	0,50	7,55	0,25
TOTAL GÉNÉRAL	117 256	183,0	6,90	0,45	7,30	0,20

(1) La production brute à l'hectare est la somme de l'accroissement courant à l'hectare (sur écorce) et du recrutement courant annuel à l'hectare.

(2) Il s'agit d'une partie seulement de la mortalité : celle concernant les arbres n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation au moment des mesures sur le terrain.

Les arbres morts et exploités dans les 5 années précédant l'inventaire échappent à cette estimation mais sont compris dans le volume récolté.

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement annuel à l'hectare non nul mais inférieur à 0,025 m³/ha/an.

60 - Tableau 13.2 (S)
Formations boisées de production
Volume, accroissement courant et recrutement courant par type de peuplement et par catégorie d'essence
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (1 000 m ³)			Accroissement (100 m ³ /an)			Recrutement (100 m ³ /an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	4 699	896,2	15,7		240,0	8,5		22,0	5,5	
Futaie de hêtre	6 451	684,8	35,6		358,0	21,0		19,5	7,5	
Futaie de feuillus indifférenciés	15 021	3 251,7	74,9	47,6	859,5	39,5	17,5	15,5	9,0	
Futaie de pins	3 367	43,9	32,8	576,9	22,5	18,0	266,0	0,5	4,5	5,5
Futaie de conifères indifférenciés	866	4,7	0,6	244,6	3,0	0,5	170,0		0,5	«
Futaie mixte	655	62,8	8,4	90,1	21,0	3,0	32,5	0,5	0,5	
Mélange de futaie de chênes et taillis	7 411	1 136,8	248,1	26,9	295,0	119,0	10,5	2,5	13,0	
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 800	237,3	100,0		82,5	46,5			9,5	
Mélange de futaie de conifères et taillis	94		2,6	16,3		2,0	13,5		1,5	«
Taillis	119	1,1	1,8		1,0	1,5		«	0,5	
Peuplement lâche	33									
Lande	45									
TOTAL PROPRIÉTÉ	40 560	6 319,3	520,5	1 002,3	1 883,0	259,5	510,0	60,5	52,0	6,0

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

60 - Tableau 13.2 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement courant par type de peuplement et par catégorie d'essence

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (1 000 m ³)			Accroissement (100 m ³ /an)			Recrutement (100 m ³ /an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	3 359	620,6	75,7	9,8	171,5	56,5	7,5	1,5	16,0	
Futaie de hêtre	1 125	178,0	9,9		60,0	5,5		0,5	2,0	
Futaie de feuillus indifférenciés	18 698	3 300,8	432,5	91,1	1 124,5	216,0	28,5	13,0	41,5	
Futaie de pins	683	4,2	3,9	91,2	2,5	4,0	55,0	0,5		1,0
Futaie de conifères indifférenciés	988	17,1	14,7	238,8	8,0	10,5	206,0		3,0	3,0
Futaie mixte	1 354	69,9	32,3	113,5	25,0	14,5	62,0	0,5	1,0	«
Mélange de futaie de chênes et taillis	14 429	2 094,1	600,5	51,9	605,0	292,0	23,5	1,5	49,5	«
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	28 571	3 308,6	1 233,1	58,0	1 206,0	719,0	20,0	10,5	180,5	4,0
Mélange de futaie de conifères et taillis	744	12,4	27,1	68,1	6,0	18,0	40,0	«	6,0	«
Taillis	2 077	64,0	112,4	4,7	30,5	84,0	1,5	1,5	26,5	
Peuplement lâche	249	10,9	10,3		5,0	6,0				«
Lande	94	10,1	4,2		3,0	2,5				«
Peupleraie	391	21,4	18,9		10,5	13,0		«	2,5	
Autre	3 935	418,6	171,9	11,0	185,5	90,0	4,5	0,5	17,0	
TOTAL PROPRIÉTÉ	76 696	10 130,7	2 747,5	738,2	3 443,5	1 531,5	447,5	30,0	346,0	9,0

N.B. : Le symbole '«' signifie un recrutement annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

60 - Tableau 13.3 (S)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement courant à l'hectare par type de peuplement et par catégorie d'essence

Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m ³ /ha)			Accroissement (m ³ /ha/an)			Recrutement (m ³ /ha/an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	4 699	190,7	3,3		5,10	0,20		0,45	0,10	
Futaie de hêtre	6 451	106,2	5,5		5,55	0,30		0,30	0,10	
Futaie de feuillus indifférenciés	15 021	216,5	5,0	3,2	5,70	0,25	0,10	0,10	0,05	
Futaie de pins	3 367	13,0	9,7	171,3	0,65	0,55	7,90	«	0,15	0,15
Futaie de conifères indifférenciés	866	5,5	0,7	282,5	0,35	0,05	19,60		0,05	«
Futaie mixte	655	96,0	12,9	137,5	3,25	0,45	4,95	0,10	0,10	
Mélange de futaie de chênes et taillis	7 411	153,4	33,5	3,6	4,00	1,60	0,15	0,05	0,20	
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 800	131,8	55,6		4,55	2,60			0,55	
Mélange de futaie de conifères et taillis	94		27,5	174,1		1,95	14,65		1,50	0,15
Taillis	119	9,4	14,8		0,90	1,35		0,05	0,60	
Peuplement lâche	33									
Lande	45									
TOTAL PROPRIÉTÉ	40 560	155,8	12,8	24,7	4,65	0,65	1,25	0,15	0,15	«

N.B. : Le symbole ' « ' signifie un recrutement annuel à l'hectare non nul mais inférieur à 0,025 m³/ha/an.

60 - Tableau 13.3 (P)

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement courant à l'hectare par type de peuplement et par catégorie d'essence

Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Type de peuplement	Surface (ha)	Volume (m ³ /ha)			Accroissement (m ³ /ha/an)			Recrutement (m ³ /ha/an)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
Futaie de chênes	3 359	184,8	22,5	2,9	5,10	1,70	0,20	0,05	0,45	
Futaie de hêtre	1 125	158,3	8,8		5,30	0,50		0,05	0,15	
Futaie de feuillus indifférenciés	18 698	176,5	23,1	4,9	6,00	1,15	0,15	0,05	0,20	
Futaie de pins	683	6,1	5,7	133,6	0,35	0,60	8,05	0,05		0,15
Futaie de conifères indifférenciés	988	17,3	14,9	241,6	0,85	1,05	20,85		0,30	0,30
Futaie mixte	1 354	51,7	23,9	83,9	1,85	1,10	4,60	0,05	0,10	«
Mélange de futaie de chênes et taillis	14 429	145,1	41,6	3,6	4,20	2,05	0,15	«	0,35	«
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	28 571	115,8	43,2	2,0	4,20	2,50	0,05	0,05	0,65	«
Mélange de futaie de conifères et taillis	744	16,6	36,4	91,5	0,80	2,45	5,35	«	0,85	«
Taillis	2 077	30,8	54,1	2,3	1,50	4,05	0,05	0,05	1,25	
Peuplement lâche	249	43,7	41,5		2,05	2,35			«	
Lande	94	107,2	44,6		3,15	2,45			0,10	
Peupleraie	391	54,8	48,4		2,65	3,25		0,05	0,70	
Autre	3 935	106,4	43,7	2,8	4,70	2,30	0,10	«	0,45	
TOTAL PROPRIÉTÉ	76 696	132,1	35,8	9,6	4,50	2,00	0,60	0,05	0,45	«

N.B. : Le symbole '«' signifie un recrutement annuel à l'hectare non nul mais inférieur à 0,025 m³/ha/an.

60 - Tableau 14

Formations boisées de production
Répartition des volumes des feuillus et des conifères
par catégorie de dimension (1) et catégorie d'utilisation (2)

Toutes propriétés

Essences	Catégorie de dimension	Volume total (m ³)	Proportion des différentes catégories d'utilisation		
			Catégorie 1 (%)	Catégorie 2 (%)	Catégorie 3 (%)
Feuillus de futaie	Petits bois	1 564 700	0,1	3,6	96,3
	Moyens bois	4 611 900	0,9	65,6	33,5
	Gros bois	10 273 400	7,9	75,1	17,0
	TOTAL	16 450 100	5,2	65,7	29,1
Feuillus de taillis	Petits bois	2 456 600		0,9	99,1
	Moyens bois	734 300	0,1	51,4	48,5
	Gros bois	77 100		77,4	22,6
	TOTAL	3 268 000	«	14,1	85,9
Conifères	Petits bois	263 600	0,1	5,5	94,4
	Moyens bois	873 000	1,0	73,5	25,5
	Gros bois	603 900	5,3	82,1	12,6
	TOTAL	1 740 500	2,3	66,2	31,5

N.B. Le volume des arbres têtards a été ajouté à celui des feuillus de futaie.

Le symbole ' « ' signifie un pourcentage non nul mais inférieur à 0,05 %.

(1) Définition des catégories de dimension des bois :

Petits bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est $\geq 24,5$ cm et $< 72,5$ cm

Moyens bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est $\geq 72,5$ cm et $< 120,5$ cm

Gros bois : Tiges dont la circonférence à 1,30 m du sol est $\geq 120,5$ cm

(2) Définition des catégories d'utilisation des bois :

Catégorie 1 : Bois d'œuvre de grande qualité : tranchage, déroulage, ébénisterie, menuiserie fine ;

Catégorie 2 : Autres bois d'œuvre : autres sciages, menuiserie courante, charpente, caisserie, coffrages, traverses ;

Catégorie 3 : Bois d'industrie et bois de chauffage (rebut exclu).

60 - Tableau 15 (S)

Formations boisées de production
Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Conditions d'exploitation Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	TOTAL (ha)
	Moins de 200 m (ha)	200 à 500 m (ha)	Plus de 500 m (ha)	Toutes distances (ha)	
Futaie de chênes	2 597	1 572	530		4 699
Futaie de hêtre	3 250	2 792	203		6 245
	92	113			206
Futaie de feuillus indifférenciés	8 173	4 090	1 912		14 175
	402	414	29		845
Futaie de pins	1 452	1 229	538		3 219
	147				147
Futaie de conifères indifférenciés	530	98	237		866
Futaie mixte	170	456	29		655
Mélange de futaie de chênes et taillis	2 944	2 905	1 532		7 381
		30			30
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	942	486	335		1 763
	37				37
Mélange de futaie de conifères et taillis	42	26	26		94
Taillis		119			119
Peuplement lâche		33			33
Lande	45				45
TOTAL	20 147	13 806	5 343	0	39 295
	678	557	29	0	1 265

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :
- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

60 - Tableau 15 (P)
Formations boisées de production
Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures	TOTAL (ha)
	Type de peuplement	Moins de 200 m (ha)	200 à 500 m (ha)	Plus de 500 m (ha)	
Futaie de chênes	1 116	1 179	951		3 246
		<i>112</i>			<i>112</i>
Futaie de hêtre	290	540	63		893
		<i>203</i>	<i>29</i>		<i>232</i>
Futaie de feuillus indifférenciés	8 754	5 372	3 233		17 359
	<i>591</i>		<i>747</i>		<i>1 339</i>
Futaie de pins	177	280	226		683
Futaie de conifères indifférenciés	374	233	352		959
		<i>30</i>			<i>30</i>
Futaie mixte	401	409	293		1 103
	<i>135</i>		<i>116</i>		<i>251</i>
Mélange de futaie de chênes et taillis	5 825	4 832	3 519		14 176
	<i>73</i>	<i>180</i>			<i>253</i>
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	10 053	9 333	5 522		24 907
	<i>1 597</i>	<i>1 646</i>	<i>421</i>		<i>3 664</i>
Mélange de futaie de conifères et taillis	168	236	324		727
	<i>16</i>				<i>16</i>
Taillis	888	721	269		1 878
	<i>69</i>	<i>130</i>			<i>199</i>
Peuplement lâche	184	66			249
Lande	32	31			63
	<i>31</i>				<i>31</i>
Peupleraie	188	125	78		391
Autre	1 952	1 242	318		3 511
	<i>176</i>	<i>110</i>	<i>137</i>		<i>424</i>
TOTAL	30 401	24 597	15 147	0	70 145
	2 690	2 411	1 450	0	6 551

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :
- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

60 - Tableau 15.1 (S)

Formations boisées de production
Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété publique (= relevant du régime forestier)

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures					
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m	
	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)
Type de peuplement						
Futaie de chênes	625 700	465 200	247 200	152 500	39 000	15 000
Futaie de hêtre	410 600	221 300	277 900	159 400	7 100	2 500
	<i>10 500</i>		<i>14 200</i>	<i>5 100</i>		
Futaie de feuillus indifférenciés	1 772 900	1 291 000	903 800	674 700	513 900	399 400
	<i>100 000</i>	<i>87 000</i>	<i>78 400</i>	<i>59 400</i>	<i>5 200</i>	<i>4 300</i>
Futaie de pins	291 800	211 900	263 000	184 000	70 300	38 500
	<i>28 400</i>	<i>15 400</i>				
Futaie de conifères indifférenciés	175 500	119 400	33 600	23 700	40 800	26 400
Futaie mixte	40 100	28 900	110 600	78 200	10 700	5 300
Mélange de futaie de chênes et taillis	552 300	379 600	575 100	377 000	275 800	168 700
			<i>8 600</i>	<i>6 100</i>		
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	179 500	109 600	106 400	54 000	51 500	14 900
Mélange de futaie de conifères et taillis	10 500	3 100	2 200	«	6 200	3 200
Taillis			2 900			
TOTAL	4 058 800	2 830 100	2 522 700	1 703 500	1 015 200	673 900
	<i>139 000</i>	<i>102 400</i>	<i>101 200</i>	<i>70 600</i>	<i>5 200</i>	<i>4 300</i>

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

Le symbole ‘ « ’ signifie un volume non nul mais inférieur à 50 m³.

60 - Tableau 15.1 (P)
Formations boisées de production
Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement
Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Conditions d'exploitation	Débardage sans création de nouvelles infrastructures					
	Moins de 200 m		200 à 500 m		Plus de 500 m	
	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)	Volume total (m ³)	Dont qualités 1 + 2 (m ³)
Futaie de chênes	207 300	134 100	267 900 <i>19 600</i>	178 700 <i>14 600</i>	211 400	122 100
Futaie de hêtre	50 400	32 400	93 500 <i>33 800</i>	65 700 <i>23 800</i>	2 400 <i>7 900</i>	300 <i>6 000</i>
Futaie de feuillus indifférenciés	1 758 100 <i>187 700</i>	1 172 300 <i>146 900</i>	1 009 600	660 600	712 800 <i>156 200</i>	413 800 <i>97 200</i>
Futaie de pins	23 700	8 200	59 600	23 600	16 000	6 100
Futaie de conifères indifférenciés	117 800	63 500	59 000 <i>13 700</i>	40 400 <i>10 500</i>	80 200	40 200
Futaie mixte	45 400 <i>21 000</i>	21 800 <i>11 900</i>	70 200	38 600	43 600 <i>35 600</i>	26 500 <i>14 200</i>
Mélange de futaie de chênes et taillis	1 095 300 <i>17 200</i>	654 700 <i>7 300</i>	957 000 <i>5 600</i>	557 900	671 400	392 200
Autre mélange de futaie de feuillus et taillis	1 805 500 <i>205 400</i>	909 600 <i>99 800</i>	1 296 100 <i>298 400</i>	757 800 <i>187 200</i>	908 100 <i>86 300</i>	446 300 <i>72 600</i>
Mélange de futaie de conifères et taillis	17 900 <i>100</i>	8 600	44 300	20 400	45 300	15 900
Taillis	83 000 <i>3 600</i>	30 800	60 500 <i>19 400</i>	13 700 <i>10 900</i>	14 600	3 100
Peuplement lâche	18 400	8 700	2 900	600		
Lande	3 100 <i>2 600</i>	<i>1 800</i>	8 600	6 300		
Peupleraie	14 000	500	18 800	12 300	7 600	4 400
Autre	310 200 <i>9 600</i>	157 200 <i>7 200</i>	204 000 <i>24 400</i>	117 500 <i>15 800</i>	35 100 <i>18 100</i>	18 300 <i>10 700</i>
TOTAL	5 549 900 447 300	3 202 400 274 900	4 151 900 414 900	2 494 200 262 700	2 748 400 304 100	1 489 200 200 700

N.B. : Pour chaque type de peuplement, les résultats sont décomposés le cas échéant en deux lignes :

- la première ligne correspond à des pentes inférieures à 30 % autour du point de sondage ;
- la deuxième à des pentes supérieures à 30 %.

60 - Tableau 16

Formations boisées de production

Surface des peuplements par densité de couvert des peuplements

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Peuplements	Densité de couvert des peuplements					TOTAL (ha)
	Non recensables (1) (ha)	10 % à 24 % (2) (ha)	25 % à 49 % (2) (ha)	50 % à 74 % (2) (ha)	75 % et plus (2) (ha)	
S) Peuplements de feuillus (3)	3 063	30	101	2 683	29 720	35 596
Peuplements de conifères (3)	131		118	1 041	3 674	4 964
TOTAL	3 194	30	219	3 724	33 394	40 560
P) Peuplements de feuillus (3)	1 538	235	1 658	6 957	62 348	72 735
Peuplements de conifères (3)	90		206	526	3 139	3 961
TOTAL	1 628	235	1 864	7 483	65 487	76 696
TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS	4 821	265	2 083	11 207	98 880	117 256

(1) Peuplements en coupe rase ou formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité 7,50 cm à 1,3 m).

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total des peuplements comprenant également le couvert libre des arbres non recensables.

(3) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

60 - Tableau 17

Formations boisées de production

Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

S) Propriété publique (= relevant du régime forestier) P) Propriété privée (= ne relevant pas du régime forestier)

Peuplements	Classe de volume à l'hectare							
	Moins de 20 m ³ (2)		20 à 50 m ³ (ha)	50 à 150 m ³ (ha)	150 à 250 m ³ (ha)	250 à 400 m ³ (ha)	Plus de 400 m ³ (ha)	TOTAL (ha)
	Surface totale (ha)	dont surface des peuplements non recensables (ha)						
S) Peuplements de feuillus (1)	4 674	3 063	1 014	8 134	11 141	7 812	2 821	35 596
Peuplements de conifères (1)	220	131		1 353	1 239	1 918	233	4 964
TOTAL	4 894	3 194	1 014	9 487	12 380	9 730	3 054	40 560
P) Peuplements de feuillus (1)	3 934	1 538	4 584	24 782	21 900	14 856	2 679	72 735
Peuplements de conifères (1)	263	90	98	1 082	1 312	972	234	3 961
TOTAL	4 198	1 628	4 682	25 864	23 212	15 827	2 913	76 696
TOTAL TOUTES PROPRIÉTÉS	9 092	4 821	5 696	35 350	35 592	25 557	5 968	117 256

(1) La distinction entre les peuplements de feuillus et les peuplements de conifères est faite par l'essence principale sur le point de sondage.

(2) Sont inclus dans cette catégorie, quel que soit leur volume à l'hectare, les peuplements en phase terminale de régénération (où quelques gros bois de couvert total inférieur à 10 % peuvent subsister sur semis). Leur surface est estimée à 158 ha.

60 - Tableau 18.1

Peupleraies cultivées
Surface, volume total et accroissement (1) par classe d'âge de plantation et par clone dominant

	Classe d'âge	0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 ans et plus	TOTAL
	Clone dominant							
Surface (ha)	Robusta		47	152	469	434	504	1 606
	I 214	18	18	36	31	22	137	262
	Autre clone euraméricain	68	301	202	160	176	272	1 178
	Interaméricain	715	693	483				1 891
	Trichocarpa			35	61	5		101
	TOTAL	800	1 059	908	721	637	912	5 038
Volume total (m ³)	Robusta		1 300	14 400	80 600	108 800	162 600	367 700
	I 214		2 300	6 000	5 800	3 300	34 400	51 800
	Autre clone euraméricain	100	10 900	18 100	26 400	40 000	76 900	172 400
	Interaméricain	1 400	24 400	56 700				82 500
	Trichocarpa			4 200	14 100	2 600		20 900
	TOTAL	1 500	38 900	99 500	126 800	154 600	274 000	695 300
Accroissement (m ³ /an)	Robusta		150	1 150	4 800	4 950	5 400	16 500
	I 214		250	450	350	150	1 150	2 350
	Autre clone euraméricain	«	1 400	1 500	1 600	1 800	2 450	8 750
	Interaméricain	200	3 100	4 800				8 100
	Trichocarpa			350	850	100		1 350
	TOTAL	250	4 900	8 300	7 600	7 050	9 000	37 050

(1) Accroissement calculé depuis la plantation.

Le symbole '«' signifie un accroissement annuel non nul mais inférieur à 25 m³/an.

60 - Tableau 18.2

Peupleraies cultivées

Volume à l'hectare, accroissement à l'hectare et densité des peupleraies à l'hectare par classe d'âge de plantation et par clone dominant

	Classe d'âge	0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 ans et plus	Tous âges
	Clone dominant							
Volume à l'hectare (m ³ /ha)	Robusta		27,6	95,0	171,7	250,5	323,0	228,9
	I 214		128,6	165,3	185,7	152,2	251,3	197,8
	Autre clone euraméricain	1,2	36,2	89,5	165,5	227,5	283,2	146,4
	Interaméricain	2,0	35,2	117,3				43,6
	Trichocarpa			122,9	230,5	491,1		207,1
	TOUS CLONES		1,9	36,7	109,5	175,9	242,7	300,4
Accroissement à l'hectare (m ³ /ha/an)	Robusta		3,4	7,7	10,2	11,4	10,8	10,3
	I 214		14,3	12,2	11,9	7,6	8,3	9,0
	Autre clone euraméricain	0,3	4,6	7,5	10,0	10,2	9,0	7,4
	Interaméricain	0,3	4,5	10,0				4,3
	Trichocarpa			10,6	14,0	21,4		13,2
	TOUS CLONES		0,3	4,6	9,2	10,5	11,0	9,9
Nombre de peupliers plantés à l'hectare	Robusta		196	203	218	219	223	218
	I 214	231	193	177	166	180	198	191
	Autre clone euraméricain	207	193	181	199	206	192	194
	Interaméricain	198	190	177				190
	Trichocarpa			195	203	144		197
	TOUS CLONES	199 (1)	191	183	210	213	210	200 (1)
Nombre de peupliers vivants à l'hectare	Robusta		176	182	196	193	180	188
	I 214	174	188	154	152	135	150	154
	Autre clone euraméricain	195	169	155	174	184	145	165
	Interaméricain	187	171	160				174
	Trichocarpa			192	176	132		179
	TOUS CLONES	187 (2)	171	164	187	188	165	176 (2)

(1) Ce chiffre englobe les jeunes plants de peupliers d'âge inférieur à 5 ans.

(2) Ce chiffre englobe les jeunes peupliers vivants d'âge inférieur à 5 ans.

60 - Tableau 19

Peupleraies cultivées
Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation

TOUS CLONES RÉUNIS

Catégorie de diamètre (cm)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m³)
Classe d'âge	1 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
10	48 930	0,034	450	0,056	2 380	0,062	930	0,021				
15	41 040	0,111	4 620	0,107	2 410	0,152	1 950	0,186	540	0,212		
20	47 690	0,208	17 380	0,253	5 440	0,311	2 600	0,346	1 260	0,321		
25	31 700	0,386	40 230	0,418	12 250	0,494	10 080	0,502	4 180	0,576	1 010	0,469
30	15 970	0,544	38 790	0,635	36 210	0,741	22 750	0,829	12 440	0,794	3 990	0,786
35	3 520	0,776	26 640	0,937	42 480	0,974	27 560	1,099	19 970	1,095	7 140	1,147
40	490	1,143	14 860	1,286	21 280	1,361	28 840	1,522	22 440	1,473	9 420	1,498
45			4 730	1,754	9 730	1,705	13 450	1,889	16 210	1,926	12 840	2,013
50			360	1,998	2 330	2,046	7 180	2,425	8 460	2,366	8 160	2,583
55							2 950	2,873	560	2,995	11 050	2,983
60							1 110	3,574			4 450	3,734
65											5 020	4,270
70											750	4,882
75											550	5,940
80									460	5,822		
TOTAL	189 340	0,213	148 060	0,672	134 500	0,943	119 400	1,295	86 520	1,425	64 360	2,342

60 - Tableau 19.1

Peupleraies cultivées
Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation

CLONE : Robusta

Catégorie de diamètre (cm)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)
Classe d'âge	1 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
10	1 870	0,033			720	0,052	930	0,021				
15	910	0,139			1 480	0,151	930	0,208				
20	4 090	0,232	4 450	0,276	3 890	0,311	1 580	0,362	730	0,303		
25	480	0,339	10 790	0,426	8 420	0,515	4 920	0,529	1 890	0,643	610	0,479
30			9 930	0,656	32 370	0,742	15 700	0,872	5 500	0,808	2 460	0,777
35			2 050	0,853	30 580	0,982	22 620	1,115	14 430	1,121	2 710	1,246
40			430	0,815	8 690	1,373	21 000	1,504	16 180	1,504	6 030	1,542
45					4 890	1,665	8 230	1,859	11 630	1,980	8 200	2,019
50					330	1,871	4 960	2,411	4 220	2,352	4 850	2,522
55							1 880	2,888	560	2,995	5 700	2,924
60							650	3,319			2 600	3,884
65											1 520	3,952
70											530	4,764
80									460	5,822		
TOTAL	7 360	0,177	27 640	0,522	91 370	0,882	83 400	1,304	55 590	1,505	35 210	2,243

60 - Tableau 19.2

Peupleraies cultivées
Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation

CLONE : I 214

Catégorie de diamètre (cm)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)
Classe d'âge	1 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
25			1 140	0,388					430	0,717		
30	1 680	0,576			780	0,754	490	0,733	2 490	0,832	530	0,855
35	1 680	0,792	1 710	0,790	2 040	0,927			2 610	1,151	1 470	1,248
40			1 290	1,180			1 470	1,127	1 490	1,384	1 380	1,637
45			1 080	1,817	1 130	1,666	980	1,324	2 990	1,745	2 930	2,027
50			360	1,998	750	1,863			1 750	2,286	420	2,504
55											1 550	2,945
60											510	3,216
TOTAL	3 370	0,684	5 590	1,076	4 710	1,225	2 950	1,127	11 770	1,418	8 800	2,018

60 - Tableau 19.3

Peupleraies cultivées
Nombre d'arbres et volume moyen par arbre, par catégorie de diamètre et par classe d'âge de plantation

CLONE : Autre clone euraméricain

Catégorie de diamètre (cm)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)	Nombre d'arbres	Volume moyen par arbre (m ³)
Classe d'âge	1 à 9 ans		10 à 14 ans		15 à 19 ans		20 à 24 ans		25 à 29 ans		30 ans et plus	
10	7 140	0,040	450	0,056	1 660	0,067						
15	19 180	0,096	2 130	0,077	930	0,154	1 020	0,166	540	0,212		
20	10 650	0,199	6 060	0,238	930	0,290	1 020	0,322	540	0,347		
25	7 470	0,423	8 540	0,387	3 830	0,446	5 160	0,476	1 870	0,476	390	0,454
30	5 380	0,522	6 240	0,669	2 440	0,759	6 560	0,734	4 460	0,754	1 000	0,771
35	950	0,807	5 080	1,033	7 170	0,939	4 930	1,027	2 940	0,921	2 960	1,007
40			1 580	1,191	8 570	1,350	6 370	1,672	4 760	1,398	2 000	1,266
45			1 250	1,476	1 660	1,739	4 240	2,079	1 590	1,875	1 700	1,957
50					530	2,172	2 220	2,458	2 490	2,448	2 890	2,697
55							830	2,726			3 800	3,087
60											1 340	3,638
65											3 500	4,408
70											220	5,168
75											550	5,940
TOTAL	50 780	0,216	31 340	0,577	27 710	0,953	32 360	1,237	19 170	1,198	20 350	2,653



Direction

Château des Barres

F – 45290 Nogent-sur-Vernisson

Tél. : +33 (0)2 38 28 18 00 – Fax : +33 (0)2 38 28 18 28

Courriel : nogent@ifn.fr

Échelon interrégional de Nancy

14 rue Girardet – CS 4216

F – 54042 Nancy

Tél. : +33 (0)3 83 30 99 37 – Fax : +33 (0)3 83 30 99 37

Courriel : nancy@ifn.fr

L'IFN sur Internet : <http://www.ifn.fr>